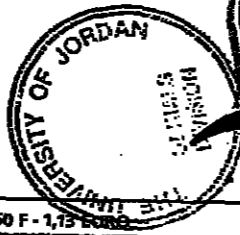


الجزيرة



# Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

Acteurs télé : on prend les mêmes...  
Le Net à l'aide des indigènes



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16735 - 7,50 F - 1,10 \$ - DIMANCHE 15 - LUNDI 16 NOVEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Mort d'Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF

## Emeutes en Indonésie

La situation continue de se dégrader à Jakarta, la capitale indonésienne, où les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des étudiants manifestant aux alentours du Parlement pour obtenir, notamment, le départ du président Habibie. Plusieurs manifestants ont été tués vendredi. Samedi, plusieurs milliers de personnes ont pillé les centres commerciaux, incendié maisons et véhicules. M. Habibie devait s'adresser à la nation dans la journée. p. 4

## Irak : l'attente

Kofi Annan a « exhorté » l'Irak à reprendre sa coopération avec l'ONU et envoyé une « dernière » lettre en ce sens à Saddam Hussein. Le Conseil de sécurité devait examiner samedi la réponse irakienne. p. 3

## L'aide du FMI au Brésil

Brasilia a signé une lettre d'intention avec le FMI : le pays s'engage à assainir sa situation budgétaire et recevra, dans le cadre d'un plan sur trois ans, 42 milliards de dollars. p. 4

## Effet de serre : fiasco à Buenos Aires

● La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques s'est achevée, samedi 14 novembre, sur un constat d'échec ● Les Américains ont refusé tout compromis ● Le texte adopté ne recense aucune mesure pratique de réduction des émissions de gaz polluants

LA CONFÉRENCE des Nations Unies sur les changements climatiques, à Buenos Aires, s'est terminée, samedi matin, par un fiasco. Aucune des décisions importantes qui devaient y être adoptées, quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ne l'a été. Le texte final, élaboré à l'issue d'une longue nuit de débats entre les représentants des 161 pays participants, se borne à lister les sujets devant faire l'objet des débats lors des prochaines conférences internationales. Quinze jours de négociations acharnées entre experts puis entre politiques n'ont pas permis aux Américains, aux Européens et aux pays en voie de développement de trouver un compromis. Les premiers exigeaient l'adoption de mesures permettant au marché de réguler la diminution des émissions de gaz, par le biais d'« échanges de droits d'émission » permettant aux principaux pollueurs - parmi lesquels les Etats-Unis figurent en tête - d'acheter de tels droits aux pays moins pollueurs, essentiellement les pays pauvres. Et ils ont,



parallèlement, exigé que les pays en voie de développement engagent, eux aussi, des mesures en vue de réduire leurs propres émissions. Les Européens, pour leur part, ont continué d'exiger que tous les Etats adoptent des mesures domestiques contraignantes pour commencer à réduire leurs émissions, ce à quoi se sont refusés les Américains. « Dans une période d'agitation financière mondiale, il est clair pour nous que nous ne pouvons nous offrir un système qui rendrait le coût de la réduction d'une tonne de carbone plus élevé que nécessaire », a justifié le chef de la délégation américaine, Stuart Eizenstadt. Quant aux pays en voie de développement, à commencer par la Chine, qui est parmi eux le principal pays pollueur, ils ont refusé toute mesure contraignante « tant que les pays développés n'auront pas montré leur bonne foi pour revenir [comme prévu par la Convention de Kyoto de 1997] à leur niveau d'émissions de 1990 ». Lire page 5 et notre éditorial page 11

## Bonn souhaite des politiques salariales coordonnées en Europe

OSKAR LAFONTAINE, ministre allemand des finances, demande « une coordination au niveau européen des politiques salariales », dans un entretien au Monde. C'est la première fois qu'une telle proposition est avancée par un responsable gouvernemental européen. M. Lafontaine explique qu'avec l'euro, les pays de l'Union ne pourront plus jouer sur des dévaluations monétaires pour rétablir leur compétitivité. Il ne faudrait pas qu'un Etat membre recherche un avantage compétitif « par une baisse à marche forcée de ses coûts unitaires ». Sinon, l'Europe risque de s'engager dans « une course à la baisse » des salaires alors même, estime M. Lafontaine, que les revenus européens ont besoin de croître pour tirer la croissance. « Les syndicats européens doivent se parler entre eux », préconise M. Lafontaine. Lire page 2

## Jeu dur diplomatique autour du ballon rond

LES ANGLAIS ont tiré les premiers. Dans la course à l'organisation de la phase finale de la Coupe du monde de football 2006, Tony Blair, en personne, a pris la tête de la campagne en faveur de la candidature de son pays. Le premier ministre britannique en a même fait un « objectif national », multipliant les déclarations enthousiastes sur la qualité des infrastructures et rappelant l'atmosphère festive qui régnait dans son pays lors du Championnat d'Europe des nations, disputé il y a deux ans. « J'ai la conviction que notre pays possède l'enthousiasme et les compétences pour accueillir dans d'excellentes conditions la Coupe du monde 2006... Depuis 1990, les responsables ont investi plus de 1,8 billion de livres (près de 17 milliards de francs) pour moderniser et construire des installations sportives de qualité. Le gouvernement soutient de tout son cœur la candidature de notre pays... », a lancé Tony Blair, transformé en fan n°1. Face à cette mobilisation sans précédent du gouvernement britannique, la candidature de l'Allemagne manque pour l'instant de punch.

A tel point que Fedor Radmann, coordinateur du dossier allemand, a souhaité que le nouveau chef de la diplomatie de son pays, Joschka Fischer, s'implique, à son tour, dans la campagne. « On peut très bien imaginer du ministre qu'il dise : faisons du Mondial 2006 notre affaire », a ainsi demandé Fedor Radmann, rappelant l'enthousiasme et les moyens mis en œuvre par le gouvernement britannique pour gagner cette difficile bataille du Mondial 2006. En attendant une participation plus active des nouveaux responsables politiques allemands, c'est l'incontournable Franz Beckenbauer, le joueur mythique devenu un dirigeant respecté, qui se déme pour faire avancer le dossier allemand auprès des dirigeants de la FIFA qui, dans deux ans, désigneront l'heureux élu. Le football est devenu un tel enjeu économique-politique que les tentatives de certains pays pour organiser une grande compétition internationale frôlent parfois l'incident diplomatique. Candidats pour accueillir l'Euro 2004, l'Espagne et le Portugal se livrent

actuellement une belle bataille. Mais les paroles prononcées il y a quelques jours par Carlos Cruz, président de la candidature portugaise, ont mis le feu aux poudres. Dans ce discours vantant les mérites de son pays, Carlos Cruz avait insisté sur l'absence totale d'actes de terrorisme au Portugal. Piqués au vif, les responsables espagnols ont rapidement réagi, qualifiant l'intervention portugaise de « grande déception et d'allusion lamentable venant d'un pays ami... » Rappelant que l'Espagne avait organisé à la satisfaction de tous les Jeux olympiques de Barcelone en 1992 et que l'ETA a signé récemment une trêve indéfinie, Santiago Fisas, secrétaire d'Etat aux sports, a insisté sur la mobilisation active du gouvernement espagnol pour remporter la victoire sur ce terrain politico-footballistique : « José María Aznar a même accepté d'apparaître sur la vidéo de notre candidature pour appuyer notre dossier. » Alain Constant

## Les Verts saisis par le réalisme

LES VERTS, réunis en congrès samedi 14 et dimanche 15 novembre, dressent le bilan de leur stratégie d'alliance au sein de la gauche « plurielle ». En trois ans, Dominique Voynet a réussi à pacifier son parti et à lui faire accepter un « réalisme » nouveau. Leader incontesté des Verts, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement entend garder le contrôle de son mouvement, y compris après les élections européennes de juin 1999. Intronisé samedi chef de file des Verts pour ce scrutin, Daniel Cohn-Bendit, l'ancien agitateur de mai 68, continue de bousculer les conservatismes. Lire pages 6 et 9

## Reconstituer la collection Schloss

En 1943, la collection Schloss était pillée et dispersée entre Français et Allemands. Aujourd'hui, le ministère des affaires étrangères présente le catalogue des 171 tableaux manquants. p. 24

## M<sup>r</sup> Tajan face à la justice

Visé par une information judiciaire et cité dans deux autres affaires, M<sup>r</sup> Tajan s'explique sur les conditions d'une vente portant sur l'héritage du sculpteur Giacometti. p. 8

## Déluge de Léonides

Dans la nuit du 17 au 18 novembre, la Terre va traverser un nuage de particules, ce qui pourrait se traduire par une gigantesque pluie d'étoiles filantes, appelées Léonides. p. 19

## Patrimoine : bilan

Assureurs et banquiers proposent avec insistance à leurs clients d'effectuer un bilan patrimonial : dans nos pages Placements, ce qu'il faut en attendre, en fonction de son âge. p. 16 à 18

## Au « Grand Jury »

François Bayrou est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 15 novembre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM; Angleterre, 9 £; Autriche, 25 AT; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 200 DR; Irlande, 1,48 £; Italie, 2000 L; Luxembourg, 46 FF; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal, 200 Esc; République tchèque, 200 Cs; Singapour, 800 F S\$; Suède, 10 KSE; Suisse, 2,30 FF; Thaïlande, 1,2 Ba; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0146-1115-7,50 F

## Jacques Chirac invisible

AU MILIEU du chemin de son septennat, Jacques Chirac semble être entré dans une forêt obscure. Ayant laissé échapper le pouvoir qu'il avait conquis de haute lutte en mai 1995, il a trouvé dans l'opinion des Français une place qui leur convient, mais dont personne ne croira qu'il songe à se satisfaire. Chef de l'Etat

débonnaire, partageant l'émotion des spectateurs de la Coupe du monde, félicitant tout sportif médaillé et n'oubliant aucun mort célèbre dans ses condoléances, aimé des uns, moqué par les autres, on dirait qu'il veille à ce que nul n'ait à se plaindre de lui. Chacun sent bien que cette apparence, commode

peut-être pour tous, n'a rien à voir avec le « vrai » Jacques Chirac. Il a conservé ses partisans, en nombre suffisant pour que personne, à ce jour, ne lui conteste la suprématie à droite. Trois candidatures présidentielles ont noué entre un cinquième de l'électorat et lui un lien qui résiste aux échecs et le pré-

serve de l'humiliation de voir un autre que lui préparer sous ses yeux sa succession. Cependant, son échec au pouvoir, après une campagne électorale flamboyante, a pulvérisé le capital politique qu'il avait constitué dans son combat contre Edouard Balladur. Pendant la première cohabitation, de 1986 à 1988, François Mitterrand était parvenu assez vite à combiner deux facteurs de popularité a priori contradictoires : le respect du choix des Français et des prérogatives du gouvernement, et la contestation de la politique de ce même gouvernement. La confiance accordée aujourd'hui à M. Chirac ne doit pas grand-chose aux critiques qu'il adresse à Lionel Jospin. La réussite du gouvernement lui vaut l'approbation de l'opinion, qui associe les deux « têtes de l'exécutif » dans un même éloge de la façon dont le pays est dirigé. Par sa seule discrétion à l'Élysée - qui ne dit mot consent - M. Chirac incite l'opinion de droite à considérer que ce que fait la gauche peut lui déplaire, mais ne justifie pas d'opposition radicale. Au reste, l'opposition, précisément, est bien en peine de présenter un programme face à la politique de M. Jospin. Patrick Jarreau

## Le roi du « discount »



« UN MOIS jamais vu... » dans la presse écrite. Avec la première promotion mondiale organisée par un distributeur, Daniel Bernard, le PDG de Carrefour, remplit son contrat : redevenir le roi du discount. Pour une campagne évaluée à 300 millions de francs, l'enseigne d'hypermarchés affirme avoir augmenté ses ventes de 20 %. Reste maintenant à fidéliser les clients conquis ou reconquis. Lire page 14

Table with 2 columns: Category and Value. Includes International, France, Société, Horaires, Entreprises, Placements, Abonnements, and their respective values.

Advertisement for L'Oréal Progress hair treatment. Features a bottle of the product and text: 'L'ORÉAL PROGRESS', 'Traitement anti-chauffage au 2,4 bis', 'DIMINUE LA CHUTE DES CHEUX EN 6 SEMAINES', 'ont constaté...'. Includes a small image of a woman's hair.

ALLEMAGNE Oskar Lafontaine, ministre allemand des finances, a présenté vendredi 13 novembre devant le nouveau Parlement à Bonn son projet de réforme fiscale et ses ob-

jectifs en matière de politique économique et financière. ● DANS UN ENTRETEN au Monde, le premier accordé à un quotidien européen depuis l'entrée en fonctions du gouver-

nement Schröder, il défend l'importance pour la Banque centrale européenne d'utiliser ses marges de manœuvre pour combattre le chômage. Confirmant la nécessité

d'une coordination étroite des politiques économiques au sein de la zone euro, il appelle les Européens à s'entendre sur les politiques salariales pour éviter « une course » à la baisse

des coûts salariaux. ● LE CONSEIL économique et financier franco-allemand se réunit le lundi 16 novembre à Bonn pour la première fois depuis le changement de majorité outre-Rhin.

# M. Lafontaine préconise une coordination des politiques salariales en Europe

Dans un entretien au « Monde », le nouveau ministre allemand des finances explique qu'il faut éviter que les pays de l'Union se fassent concurrence à travers une « course » à la baisse des coûts salariaux

**BONN**  
de notre correspondant  
« Vous vous êtes prononcé en faveur d'une baisse des taux d'intérêt et d'une hausse des salaires. Que signifient ces déclarations néo-keynésiennes alors que l'on croyait que l'Allemagne était le temple du monétarisme ?  
- Nous voulons obtenir, avec l'avènement de la monnaie unique, une coordination des politiques financières et économiques européennes. Nous voulons que cette coordination entraîne l'augmentation du nombre des emplois et la baisse du chômage. L'exemple des Etats-Unis montre que c'est possible dans un grand marché avec une monnaie unique.  
- En quoi voulez-vous copier le modèle américain ?  
- Il s'agit d'avoir le bon pilotage macroéconomique. Aux Etats-Unis, les effets conjoints des politiques budgétaire, salariale et monétaire ont conduit, après la récession du début des années 90, à une augmentation durable et permanente de la croissance et de l'emploi.  
- Quelle politique monétaire voulez-vous mener, alors que vous n'avez pas d'influence directe sur les taux ?  
- Nul ne remet en cause l'indépendance de la banque centrale. Aux Etats-Unis aussi, la Réserve fédérale est totalement indépendante. La mission prioritaire des banques centrales est d'assurer la stabilité des prix et nul ne conteste cet objectif. Le débat est de savoir si, à côté de la défense de la stabilité des prix, la politique monétaire peut et doit apporter sa contribution à la croissance et à l'emploi. Aux Etats-Unis, c'est une mission de la Fed qui est fixée par la loi. En Europe, le traité de Maastricht oblige la BCE à soutenir la politique économique de l'Union. Le combat contre le chômage est au centre de cette politique. J'en déduis que, à côté de la défense de la stabilité des prix, la BCE doit utiliser ses marges de manœuvre pour combattre le chômage. Pour l'instant, nous avons en Europe une baisse réjouissante des taux de marché. La politique monétaire euro-

péenne est sur la bonne voie.  
- Les taux directeurs en Allemagne et en France sont à 3,3 %. Pourquoi avoir mené un tel combat contre les banquiers centraux ?  
- Il ne suffit pas de parler de taux nominaux. Le président de la Fed, Alan Greenspan, insiste sur le fait que ce sont les taux réels qui comptent. Avec l'évolution actuelle des prix, il est faux de dire qu'en Europe on se trouve à des taux historiquement bas. Mais aucun gouvernement ne veut prescrire aux banquiers centraux à quel niveau exact les taux doivent se situer.  
- Jean-Claude Trichet est-il un bon candidat pour prendre la présidence de la BCE, si M. Duisenberg se retire comme prévu à mi-mandat ?  
- Je me réjouis de rencontrer M. Trichet lors de la prochaine rencontre [lundi 16 novembre] franco-allemande des ministres des finances (lire ci-dessous). M. Trichet, comme M. Duisenberg, est un banquier central reconnu, engagé dans la défense de la stabilité des prix.  
- Etes-vous candidat à la succession de Jacques Santer à la tête de la Commission européenne ?



OSKAR LAFONTAINE

qu'impliquent des accords salariaux différents des deux côtés d'une frontière. Pour des raisons macroéconomiques, les salaires doivent croître, dans toute l'Europe, selon les gains de productivité. Il serait malvenu que l'économie d'une région ou d'un Etat essaie de se créer un avantage compétitif par une baisse à marche forcée de ses coûts unitaires salariaux. Comme il n'est plus possible d'utiliser les parités monétaires pour ajuster les écarts de compétitivité, les autres économies ne pourraient réagir qu'en se lançant à leur tour dans une course à la baisse de leurs coûts salariaux. C'est la raison pour laquelle il faut une coordination des politiques salariales. Les syndicats doivent parler entre eux et utiliser les institutions européennes dans lesquelles syndicats et patrons sont représentés.  
- L'Allemagne, qui a des coûts salariaux plus élevés qu'en France, ne rentre-t-elle pas dans l'euro avec un retard de compétitivité ?  
- Cela ne tient pas debout. La compétitivité de l'Allemagne est assurée. Il suffit de regarder la balance commerciale. Les exportations par tête d'habitant de l'Allemagne sont plus élevées que dans n'importe

quel autre pays industriel. Au cours des dernières années, nous avons eu en revanche des problèmes avec la demande intérieure. Le chiffre d'affaires du commerce de détail stagne depuis des années.  
- En plus de la baisse des taux et de la hausse des salaires, que voulez-vous faire pour relancer cette demande intérieure ?  
- Nous avons lancé une réforme fiscale qui augmentera en moyenne de 2 700 marks [environ 9 000 francs] le revenu net disponible d'une famille moyenne de deux enfants à partir de 2002.  
- Allez-vous aussi utiliser l'arme budgétaire, alors que vous avez révisé les prévisions de croissance de l'Allemagne de 2,9 % à 2 % pour 1999 ?  
- Nous travaillons actuellement sur le budget, qui sera approuvé début 1999. L'évolution de l'économie mondiale conduit à une correction des prévisions de croissance, lesquelles conduisent à une révision de notre budget. Les volets dépenses et recettes sont tous deux affectés. La politique budgétaire doit respecter deux critères. Elle doit poursuivre la consolidation des finances publiques. Mais elle ne doit pas avoir des effets contre-productifs et affaiblir encore plus la croissance en cas de ralentissement économique. En cas de recul de la croissance, nous pensons qu'il est intelligent de laisser jouer les stabilisateurs économiques.  
- Que pourrait être le déficit maximum, alors que les instituts de conjoncture allemands prévoient un déficit de 1,6 % du PIB en 1999 ?  
- Nous n'avons pas de problème pour respecter les critères de Maastricht en 1999. En Allemagne, la Constitution précise que la hausse de l'endettement ne doit pas dépasser le niveau des investissements publics. C'est là-dessus que porte le débat budgétaire.  
- Le premier ministre italien D'Alema estime que l'on doit corriger le pacte de stabilité en Europe...  
- En Allemagne, je le répète, nous n'avons pas de problème avec le traité de Maastricht.

- Quels minima sociaux voulez-vous introduire au niveau européen ?  
- Je pense que cette discussion est achevée en Europe. Tout le monde est d'accord sur l'introduction de standards minimaux. Les standards peuvent être différents selon les pays, mais ne peuvent pas passer sous un minimum. C'est la réponse des Etats européens à une philosophie qui prétend résoudre les problèmes économiques en organisant une concurrence par ceux qui ont les standards et les droits sociaux les plus faibles. Les minima doivent empêcher cette concurrence insensée.  
- Y a-t-il vraiment des problèmes concrets de dumping social à l'intérieur de l'Europe ?  
- Oui, ils existent ; c'est la raison pour laquelle l'Union a mis en place des directives pour être certaine que les conventions collectives sont bien respectées dans chacun des pays. Il n'est pas acceptable, dans une Europe qui se présente comme civilisée, que des salaires de famine soient versés.  
- Vous parlez de coordination des politiques économiques. Mais le ministre des finances français, Dominique Strauss-Kahn, maintient ses prévisions de croissance pour 1999 à 2,7 %, alors que vous les avez baissées de 2,9 % à 2 %. N'est-ce pas un mauvais début que d'avoir des prévisions si différentes ?  
- Ce qui compte, ce n'est pas la coordination de nos prévisions, mais la coordination de nos politiques. Avant même d'arriver au pouvoir, nous avons salué les efforts de la France pour renforcer la demande intérieure. Nous faisons une politique semblable en Allemagne. Nous partageons la position du gouvernement Jospin, qui dit qu'une politique financière et économique commune est nécessaire dans l'Eurozone. Je constate que nous sommes en grand accord avec le gouvernement Jospin, avec lequel nous travaillons de manière amicale.

## Un tacticien à fort pouvoir

LA QUESTION de l'équilibre des pouvoirs entre le chancelier Schröder et son ministre des finances, Oskar Lafontaine, président du Parti social-démocrate, continue de nourrir, en Allemagne comme à l'étranger, de nombreuses interrogations sur la politique de la nouvelle équipe en place à Bonn. Ces interrogations ont dominé la rentrée du nouveau Parlement, devant lequel le successeur d'Helmut Kohl a présenté officiellement en début de semaine le programme de son gouvernement de coalition SPD/Vers.  
Les spéculations sur la capacité des deux hommes à s'entendre ont été relancées par la rumeur selon laquelle des discussions seraient en cours entre Paris et Bonn sur une éventuelle candidature d'Oskar Lafontaine à la présidence de la Commission européenne. Cette rumeur - qualifiée d'« absurde » par l'intéressé (lire ci-dessus) - n'a reçu aucune confirmation à Paris, où l'on tient une telle candidature, même si elle n'est pas en soi antipathique, pour peu probable alors que M. Lafontaine vient tout juste de

prendre en charge des responsabilités essentielles aux côtés du nouveau chancelier. Défendant vendredi 13 novembre son projet de réforme fiscale devant le Parlement, M. Lafontaine a en outre, tracé les contours d'une politique économique et financière qui va dans un sens que le gouvernement français ne peut qu'approuver, notamment par la confirmation d'une volonté de coordination européenne plus étroite.  
Il paraît curieux que l'ancien ministre-président de Sarre, qui a dû s'effacer devant Gerhard Schröder pour la candidature de son parti à la chancellerie, renonce de sitôt à imprimer sa marque à la nouvelle politique allemande. S'il a appris à connaître ses limites, M. Lafontaine reste un homme de pouvoir. Et il dispose aujourd'hui de puissants moyens pour faire prévaloir ses points de vue tant qu'il ne rentre pas en conflit ouvert avec le chancelier, ce que les deux hommes ont toujours su éviter jusque-là.  
H. de B.

## Français et Allemands réfléchissent sur l'instabilité du système financier international

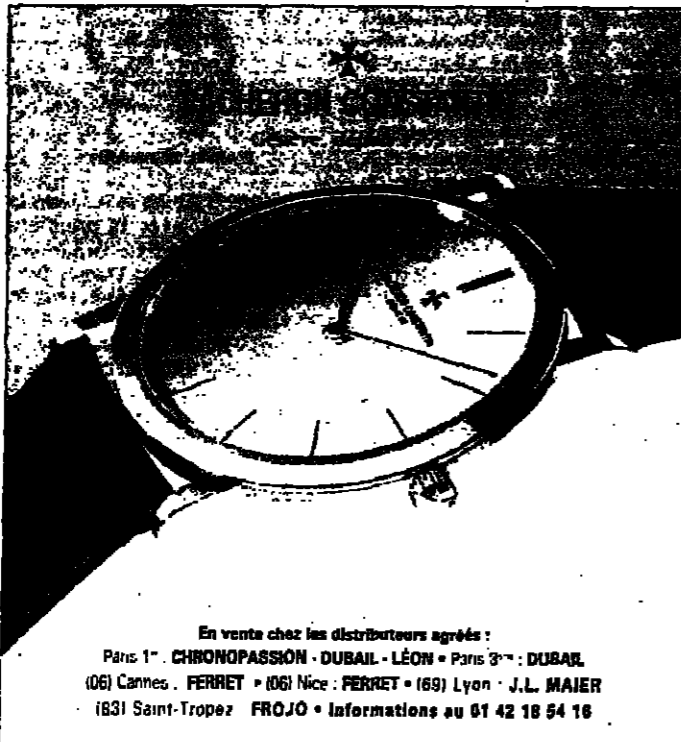
OSKAR LAFONTAINE accueille lundi matin 16 novembre, à Bonn, la réunion du conseil économique et financier franco-allemand qui réunit deux fois par an les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des deux pays. Ce premier conseil depuis la formation du nouveau gouvernement de Gerhard Schröder est l'occasion pour MM. Lafontaine et Dominique Strauss-Kahn de peaufiner leurs propositions avant le conseil

des ministres européens des finances du 23 novembre et le sommet qui réunira les deux gouvernements français et allemand les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre à l'ouest.

A moins de 50 jours du lancement de l'euro, il reste à régler un certain nombre de points sur l'organisation de la coordination économique entre les gouvernements de la future zone monétaire européenne et sa représentation dans

les instances de discussion internationales. Depuis le changement à Bonn, les positions des deux pays sur ces questions se sont rapprochées sur le fond, ce qui devrait faciliter un accord au niveau européen.  
Lors de leur première rencontre officielle, le 22 octobre à Sarrebruck, les deux ministres des finances avaient par ailleurs annoncé leur intention de présenter un document commun sur la réforme des institutions financières internationales et du système monétaire mondial. Les Français, qui avaient présenté un mémorandum sur ce sujet en septembre à leurs partenaires européens, estiment nécessaire de battre le fer quand il est chaud. Ces derniers jours, les Allemands ont à leur tour donné quelques précisions sur leurs objectifs. Heiner Flassbeck, nouveau secrétaire très proche d'Oskar Lafontaine, a dévoilé dans un entretien au quotidien Handelsblatt les grandes lignes d'un plan pour éviter des fluctuations excessives de taux de change tout en sauvegardant la compétitivité économique des pays.  
Le système proposé par M. Flassbeck est celui d'une « flexibilité contrôlée » visant à tenir fermement les parités des devises tout en permettant des ajustements de parités pour compenser les écarts de taux d'inflation et empêcher des déséquilibres extérieurs.  
Pour les pays émergents, note M. Flassbeck, qui ont de grandes difficultés structurelles à maîtriser leur inflation, un lien de change fixe n'est pas une solution car il entraîne une perte de compétitivité, pro-

blème auquel se sont précisément heurtés les pays asiatiques. Dans ces conditions, le secrétaire d'Etat allemand aux finances préconise pour ces pays l'instauration d'un système de dévaluation régulière et progressive, imposée aux marchés financiers comme ligne directrice et qui laisse les parités réelles inchangées. « Les pays doivent conserver leur compétitivité », souligne M. Flassbeck. Personne ne doit gagner ou



En vente chez les distributeurs agréés : Paris 1<sup>er</sup> CHRONOPASSION - DUBAIL - LÉON - Paris 3<sup>ème</sup> - DUBAIL (66) Cannes - FERRIER (106) Nice - FERRIER (169) Lyon - J.L. MAJER (183) Saint-Tropez FROJO - Informations au 01 42 18 54 16

contribue à stabiliser les taux de change », conclut M. Flassbeck. L'idée d'un contrôle des cours de changes entre régions monétaires et de la mise en place de bandes de fluctuation - de zones cibles - entre grandes devises mondiales, est fraîchement accueillie par les banques centrales car difficile à mettre en œuvre et dangereuse pour la stabilité des prix. Les Américains sont, eux aussi, très réservés car ils veulent

qui devrait se traduire par une « forte instabilité » des parités euro-dollar et par « un euro trop fort ». Mais il ne propose pas d'établir, comme M. Flassbeck, des zones cibles entre l'euro et le dollar. Le problème de l'euro étant plus son instabilité que sa hauteur vis-à-vis du dollar, M. Davanne estime que des interventions coordonnées dans le cadre du G7 seront « parfois nécessaires pour éviter l'apparition de dynamiques instables ».

Concernant les pays émergents, les propositions du rapport rejoignent celles de M. Flassbeck. Pour bâtir un bon équilibre entre stabilité et adaptabilité, il faudrait que ces pays établissent des « parités de référence ajustables » reposant sur un panier eurodollaréen et défendues de façon souple, au besoin par la communauté internationale si le pays a des comptes suffisamment transparents.  
D'une façon plus générale, le rapport souligne que c'est l'instabilité des marchés dans les pays riches eux-mêmes qui est la source des problèmes et des grandes crises financières du XXI<sup>e</sup> siècle. La bonne façon de les éviter n'est pas de revenir aux politiques de contrôle - même si celles-ci apparaissent nécessaires pour les capitaux à court terme dans les pays en développement - mais dans une science économique renouée de l'évaluation des risques. Comment et pourquoi agissent les investisseurs ? Quels sont les circuits réels ? Le système financier est instable d'abord par ignorance de lui-même.

Henri de Bresson et Pierre-Antoine Delhommeais

Handwritten signature or mark.

Vertical text on the right edge of the page, including 'Kofi Annan exhorte...' and other fragmented text.

## Kofi Annan exhorte l'Irak à reprendre sa coopération avec l'ONU

Le Conseil de sécurité devait tenir une nouvelle réunion, samedi soir 14 novembre, pour examiner la réponse irakienne à la « dernière » requête du secrétaire général des Nations unies à Saddam Hussein. Washington attend...

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a « exhorté », vendredi 13 novembre, le président irakien à revenir sur sa décision de ne plus coopérer avec les inspecteurs en désarmement. Au terme d'une réunion du Conseil

de sécurité à laquelle il a assisté, M. Annan devait adresser une « dernière » lettre en ce sens à M. Hussein. Ce dernier a affirmé à l'ambassadeur russe, Sergueï Lavrov, que l'Irak acceptait toute « initiative » qui vise-

rait à satisfaire ses demandes « justes et équilibrées ». Une déclaration jugée irrécusable par les Etats-Unis, qui refusent toujours toute référence à une éventuelle levée des sanctions en cas d'« examen global » de

la question irakienne à l'ONU. Les Etats-Unis laissent néanmoins à Saddam Hussein la possibilité de se rétracter. Le Conseil de sécurité devait se réunir à nouveau samedi soir pour examiner la réponse irakienne.

**NEW YORK**  
(Nations unies)  
de notre correspondant  
Il aura fallu plus de cinq heures de discussions pour que le Conseil de sécurité de l'ONU autorise le secrétaire général, Kofi Annan, à écrire une « dernière » lettre au gouvernement irakien. Cette missive, dont le contenu n'a pas été révélé, devait être envoyée dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre.

Selon des diplomates, M. Annan devait « tout simplement » réitérer le message qu'il avait adressé le 11 novembre au président irakien, Saddam Hussein, exprimant son souhait de voir les sanctions levées pour que « l'Irak puisse reprendre sa place au sein de la communauté internationale ». Il demandait à M. Hussein de revenir « instantanément » sur sa décision de ne plus coopérer avec les experts en désarmement. Samedi, le secrétaire général devait avoir un entretien téléphonique avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, avant une nouvelle réunion du Conseil de sécurité dans la soirée pour examiner la réponse de Bagdad.

Malgré cette première poussée d'activité diplomatique depuis le début de la crise, l'ambiance, vendredi à l'ONU, restait pessimiste. « Nous avons réussi à éviter les frappes militaires pour ce soir », di-

saient un diplomate épuisé après la réunion du Conseil. « Mais demain ? » « Nous avons essayé, nous avons échoué », résumait un autre.

La journée avait pourtant commencé sur une note plutôt optimiste. Lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général, dans la matinée, le président américain Bill Clinton aurait exprimé son souhait de pouvoir régler « de façon pacifique » la crise irakienne. Mais, au fur et à mesure que les réunions se succédaient, l'optimisme s'estompait. Une rencontre entre les représentants des cinq membres permanents du Conseil a été suivie d'une autre avec les représentants de la France, la Russie, la Chine, avec M. Annan. Les trois ambassadeurs ont « attiré l'attention » du secrétaire général sur le rôle qu'il « pourrait » jouer en envoyant, une fois de plus, un message à Bagdad. Plus tard, M. Annan a participé à un entretien avec l'ensemble des pays membres du Conseil.

**POSSIBLE « EXAMEN GLOBAL »**  
« Il a écouté sans proposer quoi que ce soit », ont rapporté les participants. Alors que plusieurs pays, dont la France, ont tenté de mettre l'accent sur la nécessité de signifier à l'Irak que le Conseil était tout disposé à procéder à un

« examen global » des relations de l'Irak avec l'ONU « dans la perspective de la levée des sanctions », les Américains ont « insinué » que « l'opération militaire » était désormais imminente. « Le problème est toujours le même », a expliqué un

diplomate, que « la grande majorité » des pays membres seraient favorables à l'ouverture d'un examen global, qui pourrait aboutir à la levée, « au moins », de l'embargo pétrolier. Bagdad, estime-t-il, « devrait saisir cette occasion ou

### M. Chirac répète que toute frappe doit avoir l'aval de l'ONU

La décision de l'Irak de rompre sa coopération avec les experts en désarmement est « à la fois inexplicable, inacceptable et d'ailleurs inexcusable », a déclaré, vendredi 13 novembre à Mexico, le président Jacques Chirac. « Je crois que l'ensemble de la communauté internationale a la même réaction. Un engagement s'est mis en marche qui ne peut conduire, si rien ne se passe, qu'à un affrontement (...) militaire. » Pour le moment, « les choses ne sont pas réglées », a ajouté le chef de l'Etat, qui s'est dit « favorable à une solution diplomatique (...) qui passe d'abord et avant tout par l'Irak. C'est à lui de dire s'il est prêt, ou non, à remettre les compteurs à zéro et à engager un processus diplomatique ».

Dans l'hypothèse d'une intervention armée, le président Chirac a réaffirmé que « la France considère que toute option militaire doit avoir l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU » et que, sans cet aval, elle serait « en dehors des règles telles que nous les concevons ».

diplomate occidental. Washington refuse même de prononcer le mot « levée » (des sanctions) et Bagdad l'exige. Sans parler de « percée » diplomatique, ce diplomate a néanmoins fait remarquer que le Conseil a « tout de même » réussi « sans se heurter au veto américain », à « glisser » l'idée d'une éventuelle levée des sanctions, en endossant la lettre du secrétaire général. Cela prouve, estime ce

subir une opération militaire, qui, ajoute-t-il, pourrait, cette fois-ci, être de grande envergure ». L'ambassadeur russe, Sergueï Lavrov, a surpris les diplomates en annonçant que, dans sa réponse à la lettre que lui a adressée le président russe Boris Eltsine, Saddam Hussein avait « accepté de revenir sur sa décision si le Conseil accepte par sa part de procéder à l'examen global ». Se-

## Human Rights : Protégez les civils !

« BILL CLINTON et Tony Blair devraient prendre toutes les mesures pour protéger les civils irakiens en cas d'attaque contre l'Irak », souligne l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW), dans des lettres que son directeur exécutif, Kenneth Roth, a adressées au président américain et au premier ministre britannique.

D'après un communiqué rendu public vendredi 13 novembre, M. Roth rappelle que des attaques contre des installations électriques, des infrastructures civiles à « usage duel » et des sites militaires situés dans des zones peuplées peuvent entraîner des pertes civiles démesurées. « Le bombardement des installations électriques durant la guerre du Golfe est un bon exemple de ce qui pourrait arriver », ajoute HRW, qui demande à Washington et Londres de prouver qu'ils ont identifié des sites de fabrication d'armes chimiques et biologiques.

Dans la mesure où nombre de ces sites sont des installations civiles telles que des hôpitaux, des usines de fertilisants ou de produits pharmaceutiques et de pesticides, les risques d'« erreurs mortelles » sont grands, insiste HRW, qui met en garde contre les possibles émanations de substances dangereuses durant une attaque. Rappelant que dans le passé, le gouvernement irakien a utilisé les civils comme des boucliers humains, « en violation flagrante des lois humanitaires internationales », HRW souligne qu'en aucune manière ce comportement n'atténue l'obligation qu'ont Washington et Londres d'éviter de porter atteinte aux populations civiles.

Bien que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne aient inclus les exigences du droit international humanitaire dans leur ligne de conduite militaire, HRW relève que les forces alliées, durant la guerre du Golfe en 1991, n'ont pas entièrement rempli ces obligations. Aussi ces deux Etats sont-ils priés de veiller à s'assurer que des violations éventuelles fassent immédiatement l'objet d'enquêtes. HRW invite enfin Washington et Londres à user de leur influence pour persuader les pays frontaliers de l'Irak d'accueillir d'éventuels réfugiés irakiens.

## Les Etats-Unis évoquent ouvertement le renversement du régime de Bagdad

WASHINGTON  
de notre correspondant

Retardé de vingt-quatre heures en raison de la crise avec l'Irak, le départ du président américain pour une longue tournée asiatique était encore prévu, samedi matin 14 novembre, pour 22 heures locales. Mais le porte-parole de la Maison Blanche, Joseph Lockhart, a mis Saddam Hussein en garde contre toute spéculation selon laquelle les frappes américaines seraient retardées jusqu'au retour de Bill Clinton. Toutefois l'incertitude continuera de régner jusqu'à la dernière minute quant au départ de ce dernier.

Saddam Hussein « a toujours les moyens de mettre fin à la crise dès maintenant », en autorisant la reprise des travaux des inspecteurs de l'Unscocm (la commission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak), a déclaré vendredi le président Bill Clinton. Mais « personne ne peut tolérer un Irak libre de fabriquer impunément des armes de destruction massive ». La reprise de la coopération avec l'Unscocm, a rappelé la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, est la condition préalable à une révision éventuelle des sanctions. Mais les Etats-Unis ne se satisfont plus de mots : le dirigeant irakien doit non seulement « revenir publiquement sur sa décision », il doit aussi prendre des mesures « concrètes » confirmant ses engagements. En attendant, le renforcement du dispositif militaire américain dans le Golfe se poursuit.

### Les « demandes justes et équilibrées » de Saddam Hussein

Le président irakien Saddam Hussein a affirmé, vendredi 13 novembre, que son pays était favorable à « toute initiative susceptible de satisfaire ses demandes justes et équilibrées », lors d'un entretien avec l'ambassadeur russe, qui lui a remis deux messages, du président Boris Eltsine et du premier ministre Evgueni Primakov. « Les décisions irakiennes du 5 août et du 31 octobre [de suspendre puis d'interrompre toute coopération avec les inspecteurs de l'Unscocm] ne visaient pas à créer une crise ou à ne pas coopérer avec le Conseil de sécurité, mais à satisfaire les demandes justes de l'Irak », c'est-à-dire un calendrier pour la levée de l'embargo imposé à son pays par l'ONU depuis 1990. « Le Conseil de sécurité, dont les Etats-Unis, doit s'engager à appliquer dans la légalité les résolutions, de la même manière que l'Irak les a respectées durant huit ans », a ajouté le président irakien. Offre aussitôt rejetée par Washington : « Il n'y a rien de nouveau dans ce qu'il a dit », a commenté le porte-parole de la Maison Blanche, Joseph Lockhart.

La secrétaire d'Etat a ensuite ouvertement évoqué le renversement du régime de Bagdad. « Nous espérons pouvoir travailler avec un régime post-Saddam et nous allons travailler encore plus activement avec les groupes d'opposition. Le Congrès a voté à ce propos une loi - l'Iraq Liberation Act - ratifiée par le président le 31 octobre », a déclaré M<sup>me</sup> Albright. Cette option est l'une des deux sur lesquelles planchent les stratèges. La question est en effet de savoir si les bombardements massifs américains auront uniquement pour objectif d'amener Saddam Hussein à la raison, ou bien s'ils auront pour but de le déstabiliser afin d'accélérer sa chute, comme le réclament des voix de plus en plus nombreuses.

### JUSTIFIER L'ENTRÉE EN GUERRE

Ainsi, pour l'éditorialiste du Washington Post Jim Hoagland, « seule une campagne sérieuse et déterminée pour libérer définitivement l'Irak du joug de Saddam peut justifier l'entrée en guerre de la seule superpuissance contre un pays pauvre et en ruine ». Judith Kipper, du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), renchérit : « Si nous avons les moyens d'affaiblir le régime, pourquoi ne pas le faire ? Il faut frapper les piliers du pouvoir de Saddam, les symboles que sont les palais présidentiels, les stations de radio et de télévision, Takrit [la ville natale de M. Hussein], la garde républicaine, l'atteindre lui et pas la population (...) Nous ferons face à une crise à long terme,

sauf si les bombardements sont assez soutenus pour déstabiliser le régime. Les Kurdes au Nord et les chiïtes au Sud sont prêts à se soulever ».

Le sénateur républicain Richard Lugar a, pour sa part, suggéré que le meilleur moyen d'empêcher l'Irak de fabriquer des armes de destruction massive serait de tuer le président irakien : « Peut-être sérieux-féliciter chanceux un jour ! », a déclaré ce membre républicain de la commission des affaires étrangères. Mais l'administration se refuse à se laisser publiquement entraîner sur cette voie, une loi des années 70 interdisant l'assassinat de dirigeants étrangers. On n'en serait pas moins satisfait à Washington si une bombe mettait incidemment fin aux jours de M. Hussein, ou s'il tombait sous les balles d'adversaires politiques, laisse-t-on clairement entendre.

En tout cas, des bombardements éventuels seraient beaucoup plus dévastateurs que les « coups d'épingle » précédents. Mais la question que tout le monde se pose est celle de savoir quels sont les plans américains pour l'après-guerre. Le sous-secrétaire d'Etat, Strobe Talbott s'est contenté d'affirmer : « Nous avons réfléchi à ce que nous ferons après la première heure, la première journée et la première semaine (...) Il y a bien des moyens pour s'assurer que Saddam perdra dès le premier jour et par la suite ». M. Talbott n'a pas précisé à quels moyens il faisait allusion.

Patrice de Beer

Marie Jégo

## L'arrestation du chef du PKK met fin à une traque de quinze ans

ABDULLAH ÖCALAN, quarante-neuf ans, chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en lutte armée contre les troupes d'Ankara depuis 1984 pour la reconnaissance des droits des Kurdes de Turquie, a été arrêté jeudi 12 novembre à l'aéroport de Rome. L'homme le plus recherché de Turquie était arrivé sur un vol Aeroflot en provenance de Moscou, où son mouvement possède une représentation. Selon les services secrets turcs, c'est aux environs de Moscou qu'Abdullah Öcalan se cachait depuis la fin octobre. Dirigeant sa rébellion depuis Damas, il avait dû fuir précipitamment, les autorités turques ayant menacé la Syrie de représailles militaires si elle ne mettait pas fin à son soutien au PKK.

Les autorités russes, tout en gardant le silence sur sa présence à Moscou, auraient, dès son départ pour Rome, donné aux Turcs sa destination et le numéro de son vol. Le premier ministre russe, Evgueni Primakov, ancien chef du KGB, a ensuite envoyé un télégramme personnel à son homologue turc, Mesut Yilmaz, pour l'avertir qu'« Apo » avait quitté Moscou.

Son interpellation met fin à une traque de plus de quinze ans des autorités turques. Elle place l'Italie dans l'embarras. Hospitalisé pour un léger problème cardiaque, Abdullah Öcalan s'apprette à demander l'asile politique. Cette décision est du ressort des ministres italiens de l'Intérieur et de la Justice. Mais il semble peu probable qu'« Apo » soit livré à la Turquie, sachant qu'il est passible de la peine capitale dans son pays. De plus, en octobre, Ankara, ulcéré par une réunion du « Parlement kurde en exil » sur le territoire italien, avait rappelé son ambassadeur à Rome. En mars, le pacifiste italien Dino Fisulio, soupçonné par les Turcs de soutenir le « séparatisme », avait été condamné à deux mois de prison puis expulsé.

L'Allemagne, qui a émis en 1990 un mandat d'arrêt contre M. Öcalan pour « homicide et création d'une organisation terroriste », n'est pas pressée de demander son extradition. Sur les deux millions de ressortissants turcs sur son sol, près de la moitié sont d'origine kurde, et le PKK y est bien implanté. En revanche, l'arrestation de « l'ennemi numéro un » a été saluée comme un succès en Turquie. Depuis 1984, la guerre au Kurdistan turc, qui coûte près de 10 milliards de dollars au budget, a fait plus de trente mille morts, jeté sur les routes plus de deux millions de Kurdes et vidé près de trois mille villages. Leurs habitants sont allés grossir les bidonvilles d'Istanbul, de Diyarbakir, d'Adana et d'ailleurs.

Vous voulez mieux maîtriser  
la forte volatilité actuelle de la Bourse.

**Chanteraine Action**  
Le dynamisme  
en profitant des opportunités  
du marché des actions.

Chanteraine Action est un fonds profilé, orienté vers la capitalisation et composé des meilleurs SICAV et FCP du CFC Paris sélectionnées en permanence par des spécialistes.

Les frais sont réduits avec un droit d'entrée de seulement 1% et aucun droit de garde.  
Les opérations d'achat et de vente réalisées au sein de Chanteraine sont défiscalisées.

CC  
Paris

Droits d'entrée réduits à 0,50% jusqu'au 30.11.98

# La capitale indonésienne est en proie à la confusion

## La violente répression des manifestations a fait plusieurs morts et de nombreux blessés dans les rues de Djakarta

**DIJAKARTA**  
de notre envoyé spécial  
« Ne tuez pas sur la foule ! Ne tuez pas votre peuple ! » Cette injonction d'étudiants regroupés face à des soldats armés n'a guère eu d'effet. Dans la soirée du vendredi 13 novembre, plusieurs manifestants ont été tués par balle en caoutchouc alors que d'autres lynchèrent des civils soupçonnés d'être des indicateurs de police ou des miliciens pro-gouvernementaux. Le nombre des morts se situerait dans une fourchette de six, selon la police, à seize, selon une organisation humanitaire. Les blessés, dont certains grièvement, se comptent par dizaines.

Djakarta n'est cependant pas à feu et à sang. Les scènes de vandalisme du mois de mai, quand des centaines de pillards sont morts dans des incendies de supermarchés et que les commerces des Chinois ont été systématiquement saccagés, ne se sont pas répétés. Une bonne partie de la capitale était même très calme vendredi, les commerces et les écoles ayant fermé leurs portes par précaution. Les violents affrontements de jeudi et vendredi ont eu lieu sur les voies d'accès au Parlement, protégé par 30 000 soldats et policiers.

### Pillages au centre de la capitale

Plusieurs milliers de personnes ont commencé, samedi 14 novembre, en milieu d'après-midi, à attaquer et piller des centres commerciaux et des maisons au cœur de Djakarta, ont rapporté des témoins. Le pillage a commencé dans le centre commercial de Semen, en dépit de l'intervention de l'armée, qui a tiré des coups de feu en fait, tandis que des hélicoptères des forces de l'ordre tournaient au-dessus de ce quartier central d'où s'élevaient des fumées d'incendies. La foule a brûlé des marchandises. Les émeutiers ont également attaqué un quartier commercial situé au nord du palais présidentiel. Plusieurs maisons étaient en flammes, ainsi que de nombreux véhicules. D'autre part, 500 étudiants ont envahi samedi après-midi l'aéroport de Medan (Sumatra, nord de l'Indonésie), provoquant le retard de tous les vols. Vendredi, des manifestants avaient occupé l'aéroport d'Ujungpandang (Célèbes) avant d'en être délogés. (AFP)

Mais la colère des étudiants, rejoints vendredi, après la prière, par la population, et la détermination des forces de l'ordre ont soulevé un divorce complet. Dans les deux camps, l'exaspération a prévalu.

Le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, avait avverti qu'il s'opposerait à « toute tentative d'occuper par la force le Parlement ». Il a tenu parole et des soldats ont, selon des témoins, tiré sur l'université catholique d'Atma Jaya, où plusieurs étudiants, couverts de sang, ont été transportés, un peu plus tard, sur des brancards, vers l'hôpital le plus proche. Des scènes de violence ont également eu lieu boulevard Sudirman, centre d'affaires de Djakarta. Aux cocktails Molotov des manifestants, l'armée a répondu par des tirs de balles en caoutchouc, de grenades lacrymogènes et de canons à eau.

**UNE SÉRIE DE DÉCRETS**  
C'est donc sous la pression de la rue que les députés à l'Assemblée consultative du peuple (MPR), dans leur immense majorité issue du régime Suharto, ont voté une série de décrets qui définissent le cadre dans lequel des élections générales auront lieu, au plus tard en juin 1999. Contrairement à ce que réclament les étudiants, l'armée conservera une représentation au sein de la future Assemblée (sans doute 10 % des sièges) et ses responsabilités politiques ne diminueront que selon un

échancier non précisé. Les étudiants et l'opposition n'ont obtenu qu'à moitié satisfaction sur un autre chapitre important : le gouvernement a reçu l'ordre d'enquêter sur la fortune de Suharto, de sa famille et de son entourage, soupçonnés de « corruption, de collusion et de népotisme ». Mais une première enquête de la justice, sur ce sujet, n'a pas abouti et les termes du décret voté à l'unanimité demeurent assez vagues pour qu'on puisse s'interroger sur son application par des gouvernements qui ont été de proches collaborateurs de l'ancien président.

### COURANT DE SYMPATHIE

Le MPR a toutefois introduit de substantielles réformes en l'espace de quatre jours de débats. Un président ne peut plus servir que deux mandats de cinq ans alors que Sukarno était demeuré au pouvoir vingt-deux ans et Suharto trente-deux ans. Le chef de l'Etat ne pourra plus disposer de pouvoirs spéciaux, notamment celui de décréter l'état d'urgence. La décentralisation est amorcée avec l'introduction d'une redistribution équitable des recettes entre les provinces et l'Etat. La Constitution de 1945 peut de nouveau être amendée par l'Assemblée sans référendum.

Mais ces réformes, qui répondent en grande partie aux demandes des personnalités les plus en vue de la scène politique, risquent d'être occultées par les violences dont la rue a été le théâtre. Les députés du MPR, a estimé Marie Muhamad, un ministre des finances limogé par Suharto au début de l'année, « n'auraient pas pu obtenir de tels résultats sans la pression exercée par les étudiants ».

La fermeté de la répression et le recours à des miliciens pour « protéger » le Parlement ont renforcé le courant de sympathie en faveur des étudiants. Des enseignants de l'université d'Indonésie ont annoncé qu'ils « soutenaient les étudiants dans leur campagne pacifique pour une véritable démocratie » et ont « condamné la violence des services de sécurité ». Sans succès, Amien Rais, un dirigeant populaire musulman, avait proposé vendredi que le MPR reçoive des représentants des étudiants pour que ces derniers puissent remettre leurs revendications.

Amien Rais, qui s'appuie sur la Muhammadiyah, une organisation musulmane de 20 millions de membres, avait auparavant demandé aux étudiants de mettre un terme à leurs manifestations afin d'éviter une prise du pouvoir par les militaires. « Quelles que soient les conditions, avait-il ajouté, une prise de pouvoir par les militaires et les adversaires des réformes ne peut être approuvée ».

Abdurrahman Wahid, le très influent dirigeant du Nahdlatul Ulama, a estimé de son côté que « les forces armées, censées être vaillantes, devraient arrêter de recourir à des violences dont l'objet est de servir les ambitions personnelles de certains individus ». « Le Nahdlatul Ulama et moi-même sommes prêts à poursuivre la lutte inachevée des étudiants », a-t-il ajouté, dans une référence à son organisation qui revendique 30 millions de membres.

Les étudiants et leurs partisans annonçaient samedi matin de nouvelles manifestations. « Les étudiants ont fait de l'appareil de sécurité leur ennemi », avait déclaré la veille le général Wiranto, qui est également ministre de la défense, ne laissant entrevoir aucune marche arrière. D'un autre côté, les étudiants ne réclament pas moins que le renvoi du successeur de Suharto, Bacharuddin Jusuf Habibie, qui a lancé un appel au calme et adressé ses condoléances aux familles des victimes. L'unité des forces armées est également le sujet de spéculations, des fusilliers marins ayant sympathisé vendredi soir avec les manifestants.

Jean-Claude Pomonti

# Le Brésil s'engage à assainir son économie pour bénéficier d'une aide massive du FMI

## Un plan sur trois ans de 42 milliards de dollars

Le Brésil devra procéder à un ajustement budgétaire de plus de 3 % du PIB avec des réformes sur la Sécurité sociale, le secteur public, les dépenses publiques et le système fiscal, et devra maintenir la discipline monétaire et la stabilité économique. Pour Bill Clinton, il s'agit d'une

étape importante de notre effort pour répondre de façon efficace à la crise financière mondiale et protéger les emplois américains.

### RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

En signant officiellement, vendredi 13 novembre, une lettre d'intention avec le FMI, le Brésil vient de franchir l'avant-dernière étape d'un processus de négociations lancé depuis plusieurs semaines. L'accord, fondé sur l'engagement de Brasília de mettre en œuvre un train de mesures destinées à assainir la situation budgétaire du pays, va permettre au Brésil de recevoir près de 42 milliards de dollars sur trois ans. L'Union européenne, les Etats-Unis, le Japon, le Canada, la Norvège et la Suisse y participent. Pour entrer définitivement en vigueur, l'accord doit encore être approuvé par le conseil d'administration du FMI, qui devrait se réunir le 26 novembre.

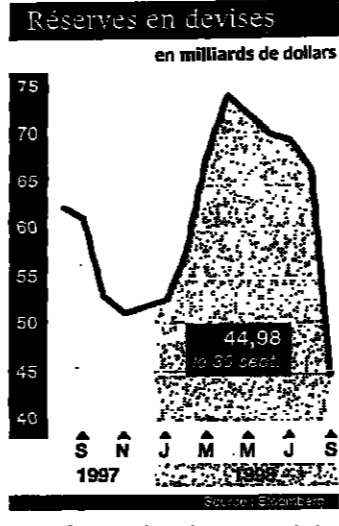
Après dix années (1982-1992) de relations houleuses, le Brésil et le FMI viennent donc de sceller un accord crucial pour les deux parties. En recourant à une institution autrefois assuivie par la *vox populi* au « gendarme des banquiers », Brasília a en quelque sorte jeté l'éponge : successivement ébranlé par l'écroulement du peso mexicain puis par la crise asiatique, la première puissance économique d'Amérique latine n'a pas résisté à la désertion massive des capitaux étrangers qui a suivi la banqueroute russe.

Contrairement à l'épousement accablé de ses réserves de change (qui ont fondu de 74 à 41 milliards de dollars depuis août) à solliciter l'aide financière internationale, le gouvernement brésilien s'est engagé, en contrepartie des crédits qui lui seront alloués, à réduire substantiellement le déficit public de ses finances (le déficit courant atteignait fin septembre 4,37 % du PIB, soit 34,47 milliards de dollars). Pour ce faire, le président Fer-

nando Henrique Cardoso, sourd aux sirènes de la « dévaluation compétitive » et indéfectiblement fidèle au réel fort qui lui a permis de juguler l'inflation (actuellement nulle en glissement annuel), a opté pour un « ajustement fiscal » draconien, qui va rapidement annuler les effets bénéfiques, en particulier pour les couches sociales les plus défavorisées, du programme de stabilisation économique en vigueur depuis quatre ans.

Ainsi, incluses dans le budget 1999 transmis le 9 novembre au Congrès, les coupes d'un montant global de 3,8 milliards de dollars - au lieu des 7,3 milliards programmés antérieurement - pénalisent tous les ministères sans exception, surtout celui de la politique agricole, dont la dotation a été « élaguée » de 47 %.

Après avoir voté au pas de course la réforme de la Sécurité sociale en souffrance depuis plus de trois ans, en modifiant profondément au passage le régime des retraites - qui laissera cette année un « trou » de l'ordre de 35 milliards de dollars -, le Parlement, dont près de la moitié des membres, non réélus au scrutin législatif d'octobre, abandonneront



Les réserves de la banque centrale du Brésil se sont effondrées à la suite des attaques spéculatives sur le réel et d'une fuite massive des capitaux.

leur siège dans trois mois, va débattre, dès la semaine prochaine, des augmentations d'impôts jugés nécessaires par le gouvernement à la résorption du déficit fiscal de 7,67 % du PIB prévu cette année.

C'est là où le bât blesse : aux

### Une participation de vingt pays

Premier contributeur, le FMI va participer au plan à hauteur de 18 milliards de dollars, dont 70 % se fait au titre de la nouvelle « facilité supplémentaire de réserve » remboursable en un an, voire un an et demi, à un taux d'intérêt de 7,75 %, contre 4,75 % d'ordinaire. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) apporteront 4,5 milliards chacune.

Une vingtaine de nations industrialisées apporteront 14,5 milliards. La contribution des Etats-Unis devrait s'élever à 5 milliards de dollars, un montant équivalent à celui consenti par les quatre pays européens du G7. Le Japon devrait contribuer à hauteur de 1 milliard de dollars. La Banque des règlements internationaux (BRI) coordonnera le soutien des pays industrialisés.

# La communauté internationale veut faire un exemple

LA PRÉCIPITATION avec laquelle la communauté internationale a instantanément annoncé son aide massive, sans attendre ni l'aval du conseil du FMI ni le vote du budget 1999 par le Congrès brésilien, montre à quel point les

### ANALYSE

C'est la première fois que le FMI intervient, non pas après la catastrophe, mais avant qu'elle ne se produise

grandes puissances ont à cœur de démontrer qu'elles font tout pour endiguer une crise qui a révélé les dégâts que peut provoquer la libéralisation trop brutale des mouvements de capitaux.

La situation brésilienne est emblématique de l'intégration économique mondiale. Brasília paie les effets indirects de sa politique d'ouverture menée depuis la fin des années 80 sur le plan des échanges commerciaux et financiers. Depuis la dévaluation du rouble, le 17 août, sa monnaie, le réel, n'a cessé d'être attaqué, et les fuites de capitaux ont dangereusement ponctionné ses réserves. En contrepartie, son poids dans l'économie régionale et nord-américaine a fait une pièce importante sur l'échiquier mondial. A ce titre, le Brésil sait pouvoir compter sur le soutien quasi inconditionnel de la communauté internationale.

Le cas brésilien, version 1998, constitue donc une petite révolution dans la manière du FMI d'appréhender les crises. C'est la première fois

que l'institution intervient, non pas après la catastrophe, mais avant qu'elle ne se produise. C'est la première fois également que sera utilisé un nouvel instrument de prévention, sorte de fonds d'urgence pour venir en aide aux pays émergents qui souffrent par ricochet de la crise asiatique alors qu'ils ont mené des politiques économiques jugées orthodoxes.

Enfin, l'aide internationale sera un mélange de crédits du FMI et de lignes de crédit bilatérales, à l'instar de ce qui a été fait pour la Corée en décembre 1997. Cerise sur le gâteau, les banques privées, mises en confiance, pourraient envisager de traiter « à froid » le problème de la dette extérieure brésilienne.

Car c'est à froid que la communauté internationale entend traiter le problème brésilien. Le calme relatif qui est revenu sur les marchés rend la démonstration plus aisée. Le FMI va ainsi tenter de redorer son blason après l'avalanche de critiques qui s'est abattue sur lui depuis le début de la crise asiatique. L'opération de sauvetage de la neuvième économie du monde doit être irréprochable. Même au prix de quelques coups de canifs à la réalité des faits.

### AVERTISSEMENT AUX MARCHÉS

La dialectique de la communauté internationale pour justifier son intervention massive qui consiste à présenter le Brésil comme un modèle de vertu économique résiste pourtant mal à l'analyse. S'il est vrai que la dévaluation du rouble a été le détonateur de la déflance des marchés à l'égard du Brésil, tous les ingrédients objectifs étaient réunis pour précipiter le Brésil dans la crise. Les comptes publics n'ont cessé de

se détériorer tout au long des années 90, du fait principalement de la fin d'une inflation qui masquait de façon perverse les résultats des finances publiques, et du croissant déséquilibre des comptes de la prévoyance publique et privée.

Pour la communauté internationale, et en premier lieu les Etats-Unis, l'enjeu vaut cependant ce petit trompe-l'œil. D'une part, la faillite du Brésil aurait des répercussions dramatiques pour ses voisins immédiats, comme l'Argentine, le Chili et le Mexique. Elle frapperait durement l'Amérique et, par ricochet, l'ensemble du monde industrialisé. D'autre part, le soutien international au Brésil va clairement donner un avertissement aux marchés. Ils savent désormais que la Banque centrale brésilienne, dont le niveau des réserves est particulièrement bas, pourra tirer, dès le premier mouvement spéculatif, sur une ligne de crédit mise à sa disposition. Ils pourront ainsi tester la détermination des grandes puissances à contrer tout mouvement spéculatif et à « écarter les effets de contagion déstabilisateurs des marchés », comme s'y sont engagés les chefs d'Etat du G7.

Le Brésil est le premier pays à bénéficier de ce mécanisme d'urgence, mais il est destiné théoriquement à l'ensemble des pays émergents. Certains apparaissent comme plus fragiles et plus menacés que d'autres, comme l'Argentine, le Mexique, l'Afrique du Sud, Hongkong, voire certains pays d'Europe de l'Est. Le FMI les surveille de près. Sa crédibilité dépend en partie de la réussite de cette nouvelle stratégie dissuasive.

Babette Stern

# Deux « affaires » embarrassent le gouvernement de Brasilia

### RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

En marge des tractations parlementaires destinées à avaliser le plan de rigueur négocié avec le Fonds monétaire international, le gouvernement de M. Cardoso est, depuis plusieurs jours, confronté à deux sombres « affaires ». La première, qui relève officiellement de l'« espionnage industriel », concerne des écoutes téléphoniques clandestines effectuées au siège de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), organe gestionnaire du programme de privatisations.

contiennent l'enregistrement de conversations entre Luiz Carlos Mendonça de Barros, ministre des communications, et plusieurs interlocuteurs, dont M. Cardoso et André Lara Resende, président de la BNDES. Le gouvernement se refusant pour l'instant à en dévoiler la teneur, l'opposition estime que ces cassettes (dépouillées au Brésil de valeur légale en tant que pièces à conviction) sont susceptibles de mettre en lumière un possible trafic d'influence en faveur d'un ou de plusieurs consortiums sortis vainqueurs, le 29 juillet, de l'adjudication, pour un montant global de 19,10 milliards de dollars, de douze sociétés holding de la

compagnie téléphonique nationale Telebras (Le Monde du 31 juillet).

Bien plus embarrassante pour le chef de l'Etat, l'autre « affaire » a commencé avec la récente publication dans la presse locale de six fac-similés (de télécopies et de lettres) se référant à une société, la CHJ & T inc., enregistrée au paradis fiscal des Bahamas et dotée d'un compte bancaire s'élevant à 368 millions de dollars, dont les quatre associés seraient M. Cardoso, son ministre de la santé, José Serra, le gouverneur réélu de l'Etat de Sao Paulo, Mario Covas, et l'ancien ministre des communications, Sergio Motta, décédé en avril.

Téliguidés par l'ancien président Fernando Collor, lui-même destitué pour corruption en 1992, les « révélations » en chaîne sur ce compte pourraient prochainement déboucher, à la demande de l'opposition, sur la création d'une commission d'enquête parlementaire. Alors que la police fédérale a été chargée d'enquêter sur la provenance de ces documents passablement douteux, le porte-parole de la présidence a déclaré, jeudi 12 novembre, que « le président juge inacceptable le montage d'un scénario selon lequel la victime d'un complot se transforme en suspect ».

I.-J.S.

# La Conférence accouche d'un...

Les 16 et 17 novembre, la Conférence de Rio de Janeiro sur l'Environnement et le Développement a accouché d'un accord historique. Les dirigeants de 179 pays ont signé le Protocole de Kyoto, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'accord est entré en vigueur le 16 février 1998. Les pays industrialisés s'engagent à réduire de 5,2 % leurs émissions de CO2 d'ici 2008, par rapport à 1990. Les pays en développement ont accepté de limiter leurs émissions de CO2 à un niveau inférieur à celui de 1990. L'accord est considéré comme une victoire majeure dans la lutte contre le réchauffement climatique.

**Election présidentielle**  
Le Brésil a organisé une élection présidentielle anticipée le 13 novembre. Le général Fernando Collor a été réélu président de la République. Le scrutin a été marqué par une atmosphère de tension, en raison des récentes manifestations et de la crise économique. Collor a obtenu 50,7 % des voix, contre 49,3 % pour son adversaire, le général Américo de Oliveira.

ملتان

on économie  
ressive du FMI

50

## La Conférence mondiale sur le climat accouche d'une souris anémique

Les 161 pays réunis ont adopté un « plan de discussion » pour le prochain sommet

La Conférence de l'ONU sur le climat s'est achevée à Buenos Aires samedi 14 novembre. Après quinze jours de discussions acharnées, les 161 pays ont

adopté un texte repoussant les décisions au prochain sommet. Les Etats-Unis et l'Union européenne n'ont pas su s'entendre. Les pays en déve-

loppement attendent que les Etats industrialisés commencent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

**Buenos Aires**  
de notre envoyé spécial  
Match nul, pas de but marqué, un jeu terne dominé par des tactiques défensives : tel est le bilan de travail de la Conférence de Buenos Aires sur le changement climatique. Elle devait s'achever samedi 14 novembre au matin par l'adoption d'un texte listant toutes les questions à discuter dans les prochaines années, sans en trancher aucune. Les délégués de 161 pays l'ont adopté avec lassitude, après une nuit blanche.

Pendant les quinze jours qu'a duré la Conférence ouverte le lundi 2 novembre, les Etats-Unis et l'Union européenne se sont neutralisés sous le regard désabusé des pays en développement, qui ont cependant fermement rejeté la tentative américaine de leur imposer un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre. On n'a quasiment décidé d'aucun élément permettant de parler d'une réelle mise en œuvre du Protocole de Kyoto adopté en décembre 1997, lequel définit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les 161 pays représentés ont adopté un « plan d'action » qu'il serait juste de qualifier de « plan de discussion ». Il inventorie la liste des sujets, dont on discutera dans l'année à venir, pour arriver à un accord lors d'une prochaine Conférence. En fait, les Etats, faute de réussir à se mettre d'accord, ont reporté en bloc tous les problèmes à régler aux années prochaines.

Malgré l'extrême complexité des questions abordées, présentées dans un jargon original - mécanismes de flexibilité, application conjointe, mécanismes de développement propre, supplémentarité, bulle, ombrelle... -, les enjeux se rapportaient à quelques questions simples. En premier lieu, les Etats-Unis demandaient un engagement des pays en voie de développement à réduire leurs émissions. Ensuite, ils désiraient la création rapide d'un marché des droits de pollution. De leur côté, les Euro-

péens insistent sur l'obligation, pour les pays développés, de prendre des mesures - chacun sur son propre sol -, pour réduire leurs émissions. Enfin, quoique de manière moins bruyante, les pays en développement demandaient l'organisation de transferts de « technologies propres ». Le bilan est simple : personne n'a rien obtenu.

**EMISSIONS DE GAZ ACCRUES**  
Les pays en développement se sont d'entrée de jeu cabrés en refusant de s'engager à réduire leurs émissions. Dans la deuxième semaine de la conférence, l'Argen-

tin a annoncé qu'elle prenait un tel engagement. Mais, contrairement aux attentes des Etats-Unis, aucune nation n'a suivi l'exemple du pays hôte de la conférence. La question n'est pas rejetée par principe : « Les pays en développement sont et resteront dans le futur, les principales victimes des effets négatifs du changement climatique », a déclaré, devant l'Assemblée plénière, le 12 novembre, M. Liu Jiang, chef de la délégation chinoise. Mais l'engagement de ces Etats dépend des efforts des premiers responsables de l'effet de serre, les pays industrialisés. Or, « tous les pays développés n'ont pas montré leur bonne foi pour revenir comme

ceux-ci ont en effet insisté sur la

nécessité d'un effort réel des pays les plus riches. Pour Dominique Voynet, la ministre française de l'aménagement du territoire et de l'environnement, « la réalisation effective des réductions d'émissions décidées à Kyoto passe d'abord par un effort domestique massif des pays développés. Ils n'ont pas seulement une responsabilité historique : ils sont à l'origine de la majorité des émissions mondiales. C'est sur cet effort de réduction des émissions que sera jugée la sincérité de l'engagement de chacun de nos gouvernements ». L'argument fait écho au souci des pays en développement exprimé par la Chine et répond à l'exigence des Américains de voir ces pays s'engager : vous n'obtiendrez rien des autres si vous n'acceptez pas de faire des efforts réels, disent en substance les Européens aux Américains. La clé de la lutte contre le changement climatique semble donc résider dans le mode de consommation de la première puissance mondiale - une idée qu'elle est encore très loin d'accepter.

La conférence de Buenos Aires s'est donc enfermée dans un triangle vicieux - pas d'effort des Américains, donc pas d'accord sur le marché des Européens et pas d'engagement des pays en développement.

Or, les Etats-Unis font de ce dernier point la condition de leurs efforts : « Le président Clinton ne soutient pas le Protocole de Kyoto au Sénat tant qu'il n'y aura pas une participation significative des pays en développement importants dans l'effort contre le changement climatique », a prévenu un communiqué officiel des Etats-Unis, le 12 novembre. Tout est donc bloqué. Six ans après le Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro, un an après le Protocole de Kyoto, la communauté internationale reste incapable de s'organiser pour lutter contre le changement climatique. Au moins est-elle convenue de continuer d'en discuter.

Hervé Kempf

### L'irruption des parlementaires dans la diplomatie

Après les lobbyistes, de nouveaux acteurs sont apparus sur la scène bien rodée des conférences internationales : les élus du peuple. Un des rares éléments innovants de la conférence a été la présence de plus de 70 parlementaires du monde entier. Les 5 sénateurs et 8 représentants américains ont joué un rôle réel, la majorité d'entre eux étant opposés au protocole de Kyoto, poussant la délégation américaine à la fermeté. Au contraire, Globe International, une association de parlementaires à travers le monde, a apporté son soutien à la lutte contre le changement climatique. Enfin, pour la première fois, des députés français ont fait le déplacement : Marie-Hélène Aubert (Verts), Philippe Duron (PS), Jean-Paul Mariot (PS) et Michèle Rivasi (App. PS) ont « regretté que de telles conférences s'enlisent dans des querelles d'experts stériles » et demandé la création d'une nouvelle commission parlementaire permanente consacrée au développement durable.

Une annonce qu'elle prenait un tel engagement. Mais, contrairement aux attentes des Etats-Unis, aucune nation n'a suivi l'exemple du pays hôte de la conférence. La question n'est pas rejetée par principe : « Les pays en développement sont et resteront dans le futur, les principales victimes des effets négatifs du changement climatique », a déclaré, devant l'Assemblée plénière, le 12 novembre, M. Liu Jiang, chef de la délégation chinoise. Mais l'engagement de ces Etats dépend des efforts des premiers responsables de l'effet de serre, les pays industrialisés. Or, « tous les pays développés n'ont pas montré leur bonne foi pour revenir comme

ceux-ci ont en effet insisté sur la

## La sécheresse affecte aussi l'Afrique humide

**ABIDJAN**  
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest  
Sur le littoral du Golfe de Guinée, l'humidité avoisine les 100 % tout au long de l'année. L'idée de sécheresse y paraît donc aberrante. Pourtant, depuis quelques temps, les scientifiques ont établi que, tout comme le Sahel, l'Afrique humide est aussi affectée par la sécheresse. Le premier semestre 1998 a été le plus sec qu'il ait connu la région (Guinée-Conakry, Libéria, Sierra-Leone, Côte d'Ivoire) depuis cinquante ans. Une sécheresse qui s'est fait sentir sur les marchés, où les prix des légumes et du manioc se sont envolés, provoquant une flambée inflationniste. Le niveau des retenues fluviales, utilisées aussi bien pour l'énergie électrique que pour l'alimentation en eau potable, ont baissé de manière inquiétante. Le phénomène n'est pas récent. Une étude menée par une équipe française de chercheurs de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom) a montré que, depuis le début des années 70, la pluviométrie a régulièrement décliné dans les régions riveraines du Golfe de Guinée, en même temps que dans le Sahel. Dans cette dernière ré-

gion, les conséquences - sécheresse, famine, déplacements massifs des populations, guerres entre éleveurs et cultivateurs - ont été immédiatement et durement perçues. En zone forestière, le phénomène est plus insidieux, mais présente de réels dangers.

Pour Eric Servat, qui a participé à la réalisation de l'étude de l'Orstom, il existe un lien entre la baisse des précipitations et la déforestation : « Entre la fin des années 50 et le début des années 80, on est passé, en Côte d'Ivoire, de 8,5 millions à 1,5 million d'hectares de forêt primaire, ce qui entraîne une modification du recyclage de l'eau », explique-t-il. Ce déboisement n'est pas à l'origine de la longue sécheresse que connaît l'Afrique de l'Ouest, mais il l'a probablement accentuée en zone forestière.

### PHÉNOMÈNE EXCEPTIONNEL

Mais ces régions restent excédentaires en eau. Il faut un phénomène exceptionnel, comme l'assèchement de la retenue du barrage d'Akossombo, au Ghana, qui a provoqué une pénurie d'électricité dans toute la région pendant les six premiers mois de 1998, pour attirer l'attention des

puvoirs publics, et provoquer des polémiques entre Etats sur les ressources en eau. Le reste du temps, l'Afrique forestière reste à l'écart des grands débats sur les modifications climatiques.

Il y a quelques mois, les planteurs ivoiriens de café et de cacao se sont inquiétés des éventuelles conséquences d'El Nino sur leurs cultures, mais les faits n'ont pas confirmé ces inquiétudes. Quant à la contribution de la région à l'effet de serre, elle reste marginale en raison de la faiblesse du tissu industriel et du petit nombre d'automobiles en dehors des agglomérations. Les métropoles de la région, Abidjan ou Lagos, sont victimes d'une terrible pollution atmosphérique, mais celle-ci reste très localisée.

Dans le même ordre d'idées, les autorités ivoiriennes ont récemment interdit l'importation d'appareils de réfrigération d'occasion, afin de limiter la circulation des produits qui nuisent à la couche d'ozone. Mais cette réglementation est pour l'instant restée lettre morte et les artisans du secteur informel continuent de manipuler le fréon sans aucune précaution.

T. S.

## Election présidentielle sans suspense au Burkina Faso

**ABIDJAN**  
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest  
Blaise Compaoré, président sortant du Burkina Faso, est assuré de sa réélection, dimanche 15 novembre. Les principales formations de l'opposition ont décidé de boycotter l'élection présidentielle, et le chef de l'Etat burkinais n'affronte que deux petits candidats, l'écologiste Ram Ouédraogo et un ancien diplomate, Frédéric Guima, qui s'est essentiellement fait remarquer par sa mise déshabillée et sa volonté de voir le pays reprendre son ancien nom de Haute-Volta.

Blaise Compaoré est devenu l'un des chefs d'Etat les plus respectés du continent. S'il a pour l'essentiel rompu avec le discours de changement de son prédécesseur, l'ancien capitaine parachutiste continue de gérer son pays avec une rigueur souvent citée en exemple par les institutions financières internationales. Le Burkina Faso reste un des pays les plus pauvres de la planète, menacé par les sécheresses et les déficits alimentaires, mais les ressources de l'Etat y sont mieux employées qu'ailleurs et la paix sociale y a été préservée.

La politique étrangère du pays ne conserve guère de traces de sa période « subversive ». Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, Blaise Compaoré a récemment accueilli à Ouaga-

dougou les frères ennemis éthiopiens et érythréens. Cette politique de prestige laisse indifférent un électoral essentiellement rural, qui se souviendra plus facilement de la réussite de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football.

Blaise Compaoré vient d'avoir cinquante ans. Il a fait amender la Constitution afin de pouvoir se représenter autant de fois qu'il le souhaitera à la présidence du Burkina. C'est à lui qu'il reviendra de sortir son pays de la pauvreté, de l'inscrire dans une organisation régionale où, pour l'instant, il est avant tout un réservoir de main-d'œuvre pour ses voisins côtiers, le Ghana et surtout la Côte d'Ivoire.

Thomas Sotinel

## Un accord politique a été obtenu au Cambodge

**PHNOM PENH.** Sous l'égide du roi Norodom Sihanouk, le prince Ranariddh (Funcinpec) et Hun Sen (Parti du peuple cambodgien, PPC) sont parvenus, vendredi 13 novembre, à un accord politique à Phnom Penh. Le Funcinpec et le PPC formeront un gouvernement de coalition (107 députés sur 122) présidé par Hun Sen. Le prince Ranariddh sera président de l'Assemblée nationale élue le 26 juillet et dont la réunion a été fixée au 25 novembre. Un Sénat sera créé et présidé par Chea Sim (PPC), qui sera chef de l'Etat ad interim en l'absence du roi (lequel doit quitter le Cambodge samedi pour un examen médical à Pékin). Le premier Sénat sera nommé par Sihanouk. Hun Sen a accepté que le roi accorde son pardon à deux princes (Sivuth, son demi-frère, et Chakrapong, l'un de ses fils) ainsi qu'à deux généraux du Funcinpec. - (Corresp.)

## L'« affaire Paula Jones » est terminée, mais pas les ennuis de Bill Clinton

**WASHINGTON.** Le président Clinton est enfin débarrassé du dossier Paula Jones, qui empoisonne sa vie politique depuis quatre ans. Ses avocats sont parvenus, vendredi 13 novembre, à un compromis avec ceux de la jeune femme qui l'avait accusé de lui avoir demandé des faveurs sexuelles. M<sup>me</sup> Jones a transigé sur 800 000 dollars (près de 4,5 millions de francs) pour solde de tout compte alors qu'elle réclamait 950 000 dollars (plus de 5,3 millions de francs), plus les excuses de Bill Clinton. Ce dernier n'y voit pas une admission de sa culpabilité mais simplement le moyen de tirer un trait sur une histoire sur laquelle il « n'a pas l'intention de perdre une heure de plus ». Le procureur Starr doit témoigner jeudi prochain devant la commission judiciaire de la Chambre des représentants qui étudie la procédure d'impeachment du président. Il a fait parvenir vendredi au Congrès deux boîtes de documents relatifs à une autre affaire concernant les accusations de harcèlement sexuel de Kathleen Willey, ancienne collaboratrice de la Maison Blanche. - (Corresp.)

## Volkswagen confie à Shimon Peres le dossier des travailleurs forcés

**WOLFSBURG.** L'ancien premier ministre israélien Shimon Peres dirigera le fonds privé créé par Volkswagen pour indemniser les travailleurs que le constructeur automobile avait employés de force sous le nazisme, a annoncé vendredi le groupe allemand dans un communiqué. L'ancien chef de l'exécutif israélien présidera le conseil chargé de gérer les 20 millions de deutschemarks (68 millions de francs) doivent doter ce fonds. Le 11 septembre dernier, le groupe Volkswagen avait été le premier groupe allemand mis en cause dans ce dossier à avoir un fonds privé d'indemnisation. Au total, environ 15 000 à 20 000 travailleurs forcés étaient exploités par Volkswagen à l'époque nazie. Parmi eux se trouvaient 1 500 juifs pendant les années 1944 et 1945. Plusieurs plaintes d'anciens travailleurs forcés sous le nazisme ont été déposées depuis plusieurs mois devant la justice américaine contre des firmes allemandes, dont Volkswagen. - (AFP)

**DÉPÊCHES**  
■ **WASHINGTON :** le comité de l'Assemblée des gouvernements de la Banque interaméricaine de développement (BID) a décidé de dédier une ligne d'aide d'urgence de 9 milliards de dollars (plus de 50 milliards de francs) destinée à limiter l'impact de la crise financière internationale sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette initiative sera proposée pour approbation finale aux gouvernements des 44 pays membres de la BID car le montant de cette somme dépasse les limites traditionnelles de la banque. - (AFP)  
■ **ÉTATS-UNIS :** le rythme soutenu de la consommation en octobre montre que l'expansion américaine reste vigoureuse. Les indices publiés vendredi (hausse de 1 % des ventes de détail) sont « excellents », a commenté Delos Smith, un analyste du Conference Board à New York. « Ces chiffres montrent que l'économie américaine continue à croître à un rythme soutenu avec une inflation très contenue ». - (AFP)  
■ **RUSSIE :** le représentant du président russe en Tchétchénie, Valentin Viassov, pris en otage le 1<sup>er</sup> mai dernier, a été libéré, vendredi 13 novembre, dans des conditions mystérieuses. Le pouvoir tchétchène soupçonne la Russie d'avoir payé une rançon pour obtenir son élargissement. Officiellement aucune rançon n'est jamais payée, mais, après chaque libération, des sources dignes de foi affirment que de fortes sommes ont été remises aux ravisseurs. Les geôliers de M. Viassov avaient réclamé 7 millions de dollars (plus de 39 millions de francs). - (AFP)  
■ **RUSSIE-JAPON :** le président russe, Boris Eltsine, et le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, ont signé chacun de son côté, vendredi 13 novembre, une « déclaration de Moscou » dans laquelle ils s'engagent à conclure un traité de paix d'ici au nouveau millénaire, tout en restant énigmatiques sur le contenu des pourparlers sur leur contentieux des Iles Kouriles. Selon la presse russe, le Japon pourrait obtenir graduellement une souveraineté sur les quatre îles. - (AFP)

# Le Prix Noël de la fête

# Stockholm

CAPITALE CULTURELLE DE L'EUROPE 1998

Documentation gratuite sur marchés de Noël, réveillons, week-ends et séjours : Office Suédois du Tourisme, 18, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 01 53 43 26 27, fax 01 53 43 26 24.

Nom : .....  
Adresse : .....

STOCKHOLM  
SIS



## Le FN rappelle les conditions de son soutien aux présidents de région élus grâce à ses voix

Les conseillers frontistes harmonisent leur stratégie avant les débats budgétaires

Les conseillers régionaux du parti d'extrême droite se réunissent, samedi 14 novembre, à Lyon, à l'initiative du secrétaire général, Bruno Gollnisch. Dans les quatre régions - Languedoc-Roussillon, Picardie, Bourgogne et Rhône-Alpes - dont ils ont contribué à faire élire un pré-

sident de droite, au printemps, ils suspendent la poursuite de leur soutien à l'application des six conditions qu'ils avaient alors posées.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du Front national, Bruno Gollnisch, a réuni, samedi 14 novembre, à Lyon, les conseillers régionaux frontistes de Languedoc-Roussillon, Picardie, Bourgogne et Rhône-Alpes pour une journée de formation sur le thème « De la politique oppositionnelle à la politique décisionnelle ». Le parti d'extrême droite entend, en effet, se rappeler au bon souvenir des présidents de droite - respectivement Jacques Blanc, Charles Baur, Jean-Pierre Soisson et Charles Millon - qui lui doivent leur élection dans ces régions. Les débats budgétaires qui s'annoncent vont lui en fournir l'occasion.

Lors des élections des présidents, au printemps, le Front national avait passé un marché avec la droite qui souhaitait « faire barrage aux sociaux-communistes ». Le FN apportait son soutien contre un engagement précis sur six points : « Refus de toute hausse d'impôts et de dégrèvements fiscaux sur l'ensemble du mandat ; priorité concrète à la sécurité (voies et transports) ; défense de l'identité culturelle française et régionale ; défense de l'emploi par le développement de l'apprentissage et l'amélioration des politiques de formation professionnelle ; réforme des commissions de marché dans le sens d'une plus grande transparence ». Le sixième point concernait la représentation « proportionnelle » des élus frontistes dans les groupes, les commissions et les délégations.

Aujourd'hui, Bruno Gollnisch se fait un plaisir de ressortir cette plate-forme et annonce qu'elle va servir de base aux futures dis-

ussions budgétaires. « Si, dans un premier temps, nous avons estimé qu'il valait mieux, notamment en Rhône-Alpes, un mauvais budget que pas de budget du tout et une mise sous tutelle, nous attendons pour 1999 des avancées significatives sur les points qui nous tiennent à cœur », explique le secrétaire général. « Nous ferons des propositions et nous nous réservons de donner notre assentiment ou notre dissentiment, dossier par dossier, en fonction des priorités et particularités des régions », souligne-t-il.

« CELA SE PASSE PLUTÔT BIEN »

En fait, les élus frontistes se frottent les mains lorsqu'ils font le bilan de leur action. « Nous avons pris au mot Philippe Séguin et François Bayrou, qui prétendaient que le Front national n'existait que pour servir le pouvoir d'une gauche devenue minoritaire dans les ré-

gions », argumente M. Gollnisch, tandis que d'un même cœur lepénistes et mégrétistes expliquent que « cela se passe plutôt bien ».

Ainsi, en Languedoc-Roussillon, Serge Martinez ne tarit pas d'éloges pour le président Jacques Blanc, « qui a le courage d'assumer l'accord passé avec le Front national ». « Nous avons l'assurance qu'il baissera les impôts de 2 % par an. Ayant été insulté lui-même, il refusera toute subvention aux organisations qui insultent le Front national et il n'augmentera pas la dette du conseil régional », se félicite-t-il.

En Picardie, c'est plus l'ardeur du président du groupe - un serviteur fidèle de Jean-Marie Le Pen, Pierre Descaaves - à faire valoir les revendications du FN qui est mise en avant par les élus frontistes que les dispositions de Charles Baur. Vendredi 13 novembre, lors du dé-

bat d'orientation budgétaire, Walrand de Saint-Just a été chargé de prononcer un discours plus musclé pour demander au président de la région de « respecter ses engagements » et d'être « loyal » avec le parti qui a contribué à le faire élire.

En Bourgogne, c'est un mégrétiste, Pierre Jaboulet-Vercherre, qui est accusé d'être trop mou vis-à-vis de Jean-Pierre Soisson. « Nous avons des relations courtoises avec nos partenaires RPR et UDF. On se connaît pour la plupart depuis plus de douze ans », explique M. Jaboulet-Vercherre, qui souligne que ses « propositions » porteront sur « une diminution massive de la dette » et une baisse « légère » de la fiscalité. « En ce qui concerne la culture, je n'ai pas beaucoup de critiques à faire », précise-t-il.

Reste Rhône-Alpes, où M. Gollnisch ne cesse de dénoncer l'« ambiguïté » de M. Millon. Il qualifie de « maladroite » son expulsion du congrès de La Droite, le mouvement créé par M. Millon, le 8 novembre. « On n'exclut pas ainsi le représentant du groupe auquel on doit sa survie politique », déplore-t-il, en ajoutant toutefois que son groupe ne se « détermine pas en fonction d'un protocole mais par rapport à une politique réellement suivie ». « Nous n'hésiterons pas à sacrifier Millon s'il insulte le Front national et ses représentants, mais nous préférons que ce soit la droite qui le fasse tomber », explique, en privé, un membre éminent du bureau politique.

Christiane Chombeau

### Sans illusions pour les législatives partielles

Trois élections législatives partielles sont organisées, les 22 et 29 novembre pour remplacer Jacques Peyrat (RPR, 2<sup>e</sup> circ. des Alpes-Maritimes), Ladislav Pomiatowski (UDF, 3<sup>e</sup> circ. de l'Eure), et Louis de Broissia (RPR, 2<sup>e</sup> circ. de Côte-d'Or), élus sénateurs le 27 septembre. Si le Front national prévoit un duel droite-FN dans les Alpes-Maritimes, il estime que les possibilités de maintien de ses candidats au second tour sont faibles dans les deux autres départements, du fait qu'il est plus difficile, lors de partielles, de franchir la barre des 12,5 % des inscrits.

Le FN s'apprête à n'accorder son soutien aux candidats de droite - Hervé Morin (UDF) dans l'Eure et Jean-Marc Nudant (RPR) en Côte-d'Or - que si ceux-ci en font la demande expressément. « Pas question de soutenir M. Morin, proche collaborateur de M. Léotard, qui insulte le Front national », explique le représentant frontiste, Marc Froidefont. « Nous n'avons aucune envie de voir la gauche bourgeoise qui nous salit prendre la circonscription, mais il faut que M. Nudant fasse un geste », souligne Pierre Jaboulet-Vercherre en Côte-d'Or.

## Le PS exige la clarté sur les emplois au cabinet du maire de Paris

Bertrand Delanoë estime que les arrêtés de nomination pris depuis 1994 sont entachés d'illégalité

BERTRAND DELANOË, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a lancé, jeudi 12 novembre, une nouvelle offensive sur les emplois de cabinet du maire. « Tous les arrêtés de nomination pris depuis mai 1994 sont susceptibles d'être illégaux », affirme-t-il, car, contrairement aux dispositions du décret du 24 mai 1994 instaurant un régime spécifique pour la Ville de Paris, « aucun vote sur les conditions d'emploi des collaborateurs de cabinet n'est intervenu au Conseil de Paris ».

Le sénateur socialiste avait déjà interpellé Jean Tiberi, maire de Paris, le 19 octobre, sur ce décret. La réponse qui lui a été faite, selon laquelle la Ville avait satisfait aux exigences de ce décret « par anticipation », dès 1977, ne l'a pas convaincu. Le 10 novembre, M. Delanoë a écrit, simultanément, au maire pour lui réclamer expressément ce vote, au préfet de Paris pour lui demander de déférer devant le tribunal administratif le « refus implicite de la Mairie de Paris de présenter une délibération conforme » au décret, enfin à la

chambre régionale des comptes pour « attirer son attention sur les carences juridiques de la municipalité ».

« CONFUSION » ORGANISÉE

« S'il n'y a pas de délibération rapide, je saisirai le tribunal administratif », a-t-il menacé, exigeant une liste « exhaustive, actualisée et nominative » des emplois de cabinet - au nombre de 367 actuellement, selon Jean-François Legaret, adjoint RPR chargé des finances. Le chef de file du PS parisien estime que le maire « organise une très grande confusion sur ce sujet ».

### Jacques Séguéla propose ses services à Jean Tiberi

Jacques Séguéla, un des dirigeants de l'Agence de communication Euro RSCG, a offert ses services à Jean Tiberi. La première rencontre entre les deux hommes a eu lieu fin septembre. M. Séguéla a présenté un projet sommaire de communication autour des festivités de l'an 2000 dans la capitale. Le courant est, semble-t-il, bien passé entre l'inventeur de la « force tranquille » et de la « génération Miterrand » et le maire RPR de Paris. Au point que M. Séguéla a proposé de travailler sur des opérations plus ponctuelles, destinées à valoriser l'image du maire de Paris. Celui-ci n'a pas encore réservé de suite définitive à cette offre de services.

et réfute par avance tout argument invoquant l'« ignorance » des dispositions légales : un premier décret, pris en 1987, fixant le nombre des collaborateurs de cabinet des collectivités locales proportionnellement à leur population, n'a, semble-t-il, pas été appliqué. Or, ce décret a été pris pendant que Jacques Chirac, maire de Paris, était à Matignon », rappelle M. Delanoë, tandis que celui de 1994 est paru « pendant qu'un autre élu de Paris, Edouard Balladur, était premier ministre ».

M. Delanoë a aussi interpellé publiquement Claude-Amnick Tis-

sot (RPR), adjoint au maire de Paris en charge du personnel de la Ville (40 000 agents) depuis le début de l'été. Dans un entretien publié par Le Nouvel Observateur daté du 12 novembre, M<sup>me</sup> Tissot déclare, en réponse à une question, que si elle découvrait quelque chose de suspect, elle le dénoncerait, comme elle l'a fait à propos des marchés des lycées de l'Île-de-France, région présidée jusqu'en 1998 par Michel Giraud (RPR). « Je recommanderai. Ils n'ont qu'à bien se tenir », dit-elle. L'élu socialiste la prend au mot : « Je vais lui transmettre les éléments juridiques que j'ai recueillis, en espérant qu'elle voudra bien apporter son concours à la transparence de la gestion de la Ville ».

L'Hôtel de Ville a indiqué qu'« une délibération sera proposée dans une prochaine séance du Conseil de Paris, qui permettra d'actualiser la délibération prise en 1977 et modifiée en 1991 ». Ce qui ne répond pas exactement au problème soulevé par les socialistes.

Pascale Sauvage

## Sous le feu des critiques, la DGSE enregistre une augmentation de ses crédits

TRÈS CRITIQUÉE pour la modestie de ses résultats, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) n'en enregistre pas moins, en 1999, une augmentation de 12,1 % de ses crédits par rapport à ceux de 1998. La hausse de son budget, avec un total avoué de 1 451 millions de francs, est sensible, particulièrement (+19,7 %) pour ce qui est de ses dépenses d'équipement en informatique, en infrastructures à Paris ou dans certains de ses treize centres techniques d'écoute outre-mer et en province, et en automatisations de ses transmissions. La DGSE est même autorisée à recruter de nouveaux civils en créant jusqu'à 86 emplois.

A ce budget, il convient d'ajouter les fonds spéciaux que le premier ministre accorde, chaque année, à la DGSE. Ces crédits sont destinés à couvrir les frais engagés

pour financer les opérations que peuvent lancer les services français avec l'accord de Matignon. Pour 1999, cette somme reste, par définition, à fixer. Elle n'a pas varié en 1997 et 1998, soit 196,5 millions de francs par an, mais elle avait été de 218,5 millions de francs en 1996.

L'une des difficultés majeures, pour la DGSE, sera de presider à la transformation en navire-espion pour les interceptions électroniques et électromagnétiques, à partir de mai, par l'arsenal de Lorient, d'un bâtiment de transport et de soutien, le Bougainville, utilisé dans le passé pour relayer Tahiti et l'atoll de Mururoa pendant les essais nucléaires. Fort de ses 4 870 tonnes à pleine charge, le Bougainville remplacera le Berry, qui arrive en bout de course après une trentaine d'années de service. Pour un coût de 353 millions de

francs, le Bougainville reprendra la mer en 2000. A son bord, pour la première fois, les agents de la DGSE cohabiteront avec les marins chargés de la navigation, et avec les spécialistes de la direction du renseignement militaire (DRM), la « maison » traditionnellement rattachée des services spéciaux au ministère de la Défense, qui gère la « communauté » du renseignement.

Avec ses 1 710 personnels, dont six officiers généraux, la DRM procure aujourd'hui à ceux qui ont accès à sa production - et qui ne se cachent pas pour le dire - plus de satisfaction que les analyses de la DGSE, jugées insuffisantes. Pourtant, en 1998, la DGSE réunit 4 312 salariés, soit 467 officiers - parmi eux, un seul général, le « patron » des opérations -, 931 sous-officiers, 117 recrues du contingent triées sur le volet et

2 797 civils. Cet effectif comprend le millier de militaires du service dit « action ». Malgré tout, la DGSE ne peut « projeter » en permanence que 350 à 400 spécialistes vers l'extérieur. C'est un ratio opérationnel qualifié de médiocre par les experts.

La DGSE est, de fait, une machinerie lourde. En 1997, par exemple, elle a consacré la moitié de ses crédits de fonctionnement au soutien et à la logistique, c'est-à-dire à sa propre administration et à ses ateliers techniques. L'autre moitié a été attribuée à la recherche de l'information. Comme la plupart des services modernes, la DGSE privilégie les moyens techniques pour obtenir son renseignement : 43 % des crédits leur sont attribués, contre 7 % à la recherche par moyens humains.

Jacques Isnard

## M. Strauss-Kahn juge « dangereuse » la proposition de M. Sarkozy

LE MINISTRE de l'économie et des finances a vivement critiqué la proposition de loi de Nicolas Sarkozy (RPR) sur la rétroactivité des lois fiscales, lors d'un colloque organisé, samedi 14 novembre, par le barreau de Paris sur le thème « Droit et économie ». Dominique Strauss-Kahn a estimé que cette proposition du secrétaire général du RPR est « au mieux inutile », car, « lorsque les lois fiscales sont rétroactives, c'est le plus souvent au bénéfice des contribuables », et « au pire dangereuse ». Pour le ministre, en effet, la proposition Sarkozy « aurait exactement pour conséquence l'instabilité juridique » qu'elle prétend dénoncer. Le législateur serait en effet « conduit à limiter dans le temps, pour une durée inférieure à cinq ans, les avantages fiscaux qu'il institue ». En outre, « elle interdirait toute évolution du droit » et est, en ce sens, « l'expression même du conservatisme ».

## Une motion de synthèse pour le congrès de Force démocrate

LE PRÉSIDENT de Force démocrate (FD), François Bayrou, et le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, ont signé une motion commune pour le congrès de FD, qui se tiendra le 28 novembre à Lille. Ce texte, qui propose la fusion de Force démocrate dans l'UDF et entend mettre un terme aux tiraillements récents entre M. Bayrou et M. Douste-Blazy, émane d'un comité des sages présidé par Pierre Méchauguère et est également signé par les anciens ministres centristes Jacques Barrot et Bernard Bosson. Rédigée par Anne-Marie Idrac, secrétaire générale de FD, cette motion se prononce pour que l'UDF soit « un véritable parti » et en prévoit les modalités concrètes d'unification (carte unique de membres, siège national unique et permanences communes dans les départements). Le congrès de FD sera suivi, le 29 novembre, par un conseil national de l'UDF qui doit entériner l'unification des composantes qui l'auront décidé.

## La CNAVTS déplore la condamnation de ses anciens dirigeants

LA CAISSE nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) a réagi à la condamnation de certains de ses anciens dirigeants pour « favoritisme » dans la passation de marchés informatiques entre 1992 et 1994 (Le Monde du 11 novembre). Elle rappelle, notamment, que la pratique de marchés négociés après mise en concurrence était « admise » par le ministère des finances, le ministère des affaires sociales et la commission spéciale des marchés informatiques elle-même.

Ni la caisse ni les assurés n'ont été lésés, assure la CNAVTS, et les personnes condamnées à des amendes (avec sursis), comme l'ancien directeur de la CNAVTS, Raoul Briet, n'en ont tiré aucun profit. M. Briet avait lui-même souhaité que les marchés informatiques soient soumis à appel d'offres, ce qui a été fait progressivement à partir de 1994. Au cabinet de Martine Aubry, on indique que M. Briet, actuellement directeur de la Sécurité sociale au ministère de la solidarité, « garde toute la confiance de la ministre ».

### DÉPÊCHES

■ HÔPITALIAUX : l'intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) appelle à des journées d'action à partir du 2 décembre, pour réclamer notamment une revalorisation du statut de ces médecins, a annoncé, vendredi 13 novembre, sa nouvelle présidente, Rachel Bocher. Le docteur Bocher, qui remplace Francis Peigné, président de l'INPH depuis quinze ans, juge qu'il y a risque de « désertification médicale de l'hôpital public » et de « détérioration des soins ». Trois autres organisations de praticiens, dont la Coordination médicale hospitalière, avaient déjà annoncé qu'elles envisageaient une action commune le 2 décembre.

■ COMPTES : le conseil général des Vosges, présidé par Christian Poncet (RPR), récemment élu président du Sénat, s'est défendu, vendredi 13 novembre, de toute « malhonnêteté », affirmant que « rien dans le rapport de la chambre régionale des comptes de Lorraine ne touchait à l'intégrité de ses élus ». Cette déclaration fait suite à une lettre d'observation définitive de la chambre régionale qui critiquait certains aspects de la gestion du département pour la période 1992-96 (Le Monde du 29 octobre).

■ AFFAIRE TIBERI : Lyne Cohen-Solal, adversaire socialiste du maire de Paris aux dernières élections législatives, a affirmé, vendredi 13 novembre, que « le Conseil constitutionnel protège Jean Tiberi », en décidant de ne pas transmettre à la justice son rapport d'inspection sur la réélection de ce dernier en juin 1997 (Le Monde du 14 novembre).

■ AFFAIRE DUMAS : le syndicat de la magistrature (SM, gauche) a estimé, vendredi 13 novembre, que « le maintien de Roland Dumas à la tête du Conseil constitutionnel nuit gravement à l'image et au crédit de cette institution supposée représenter le respect du droit et de la légalité ». Il juge que les informations sur la nature des relations entre M. Dumas et M<sup>me</sup> Deviers-Joncour sont « incompatibles avec les règles les plus élémentaires de la morale publique ».

### PARLEMENT

■ INDUSTRIE : l'Assemblée nationale a adopté, vendredi 13 novembre, les crédits de l'industrie, de La Poste et des télécommunications pour 1999. La faiblesse de l'augmentation de ces crédits a conduit les Verts à voter contre ce budget, tandis que le PCF s'abstenait. Les trois groupes de l'opposition ont voté contre.

■ JUSTICE : les députés ont adopté, vendredi 13 novembre, le budget de la justice (26 milliards de francs). Tout en saluant la sensible augmentation de ses crédits (+5,6 % par rapport à 1998), les élus RPR et DL ont voté contre, ceux de l'UDF se sont abstenus. Les députés de l'opposition ont exprimé la crainte que la bonne progression du budget ne soit absorbée par les réformes engagées par la ministre de la justice.

## PACS : M<sup>me</sup> Guigou confirme la date-butoir du 30 juin

ELISABETH GUIGOU, garde des sceaux, a déclaré, vendredi 13 novembre, que le gouvernement « a toujours en tête de terminer » l'examen de la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) au Parlement, « au premier semestre » de 1999. « Le gouvernement n'a aucune intention de retarder » les débats, a ajouté la ministre. Jeudi, l'entourage de M<sup>me</sup> Guigou avait indiqué que l'adoption définitive du texte en juin 1999, voulue par les députés, relevait d'un « optimisme béat », avant d'avancer, comme hypothèse plus « réaliste », le quatrième trimestre 1999 (Le Monde du 14 novembre). Le même jour, l'entourage de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, avait indiqué que le PACS ne figurait pas parmi les textes qui doivent être « impérativement adoptés » avant la fin de la session, mais prévoyait seulement une « suite » de l'examen du texte, d'ici au 30 juin (Le Monde du 13 novembre).

JUSTICE La succession du sculpteur Alberto Giacometti est au centre des ennuis judiciaires du plus important commissaire-priseur de France, M. Jacques Tajan, visé par une

information judiciaire pour « faux en écritures publiques ». CETTE PROCÉDURE porte sur les conditions litigieuses de la vente d'un bronze au cours d'une vente aux enchères me-

née par M. Tajan en juillet 1994. INTERROGÉ par Le Monde, le commissaire-priseur s'explique sur les circonstances dans lesquelles il a été amené à vendre cette pièce à un prix

moins élevé que celui qui avait alors été annoncé publiquement. Il qualifie cette affaire de « complot fomenté par l'Association Giacometti », qui avait saisi le parquet. SA PRÉSI-

DENTE, Mary Lisa Palmer rétorque que l'association a été mise en place pour respecter les souhaits de la veuve du sculpteur, en attendant la création d'une fondation.

# La succession Giacometti au centre des ennuis judiciaires de M. Tajan

## Le propriétaire de la plus grosse étude de France est visé par une information judiciaire sur les conditions litigieuses de la vente, en juillet 1994, d'un bronze du sculpteur, « Nu d'après nature ». Un contentieux l'oppose à l'association chargée de gérer l'œuvre de l'artiste

L'ANNONCE, mercredi 11 novembre, de l'ouverture d'une information judiciaire à l'encontre de Jacques Tajan - le plus important commissaire-priseur de France, aime-t-il à rappeler - pour « faux en écritures publiques » à propos de la vente aux enchères d'une sculpture de Giacometti a provoqué un grand émoi dans la profession. Outre les conditions obscures de la dispersion de Nu d'après nature, c'est, une fois encore, la succession Giacometti qui se retrouve au centre d'une polémique (Le Monde du 21 février).

Le bronze Nu d'après nature a été vendu aux enchères, le 11 juillet 1994, avec dix-sept autres œuvres de Giacometti. Cette vente, menée par Jacques Tajan, a été décidée par Roland Dumas, exécuteur testamentaire d'Annette Giacometti, dans l'intention de couvrir les frais de succession de la veuve de l'artiste. Réputé pour mener les enchères tambour battant - pas toujours faciles à suivre -, M. Tajan nous a confié sa version de la vente du lot n° 6 : « Deux frères collectionneurs et marchands d'art ont porté des enchères sur cette même sculpture, Joe Nahmad était au premier rang dans la salle, David Nahmad, au téléphone. Quand je me suis rendu compte de la situation, ils étaient seuls en lice à 1,8 million de francs. J'ai alors stoppé les enchères et adjugé l'œuvre à la plus haute proposition d'un des frères : 1,1 million de francs. »

M. Tajan avait-il le droit d'agir ainsi ? Selon certains, « pour éviter toute contestation, il aurait pu recommencer les enchères ». La somme de 1,8 million de francs,

plus haute enchère, a d'abord été inscrite dans le procès-verbal de la vente. « Mon tort a été de rétablir la somme réelle de 1,1 million de francs en expliquant réellement ce qui s'est passé », explique Jacques Tajan. Après enquête, une information judiciaire a néanmoins été ouverte pour « faux en écriture ». Ce dossier, qui devrait entraîner quasi automatiquement la mise en examen de Jacques Tajan puisque celui-ci est visé nommément par le réquisitoire introductif, a été confié à la juge d'instruction parisienne Xavière Simeoni, déjà chargée d'une affaire où apparaît le commissaire-priseur.

Celui-ci dénonce « un coup monté » : « J'appelle cela un règlement de compte à l'égard de M. Tajan. » Il

visé l'Association des amis d'Annette et d'Alberto Giacometti. Et surtout sa présidente, Mary Lisa Palmer, longtemps collaboratrice de la veuve de l'artiste pour l'établissement d'un catalogue raisonné des œuvres de Giacometti.

### ADVERSAIRE RÉSOLU

Cette association, à l'origine de l'information judiciaire sur le lot n° 6, a été créée en 1989 par Annette Giacometti dans le dessein de favoriser la création d'une Fondation Giacometti. Parmi ses membres, on trouve la photographe Sabine Weiss, deux poètes, Jacques Dupin et André du Bouchet, l'historien d'art David Sylvester. M. Tajan est, à titre personnel, un adversaire résolu de cette fon-

dateur, qui n'a pas encore vu le jour. Il préférerait, comme les frères d'Annette Giacometti, Claude et Michel Arm, que les droits de cette succession soient payés à l'aide d'une dation. Il doute en effet de la compétence des membres de l'association à gérer une structure de cette importance.

L'enjeu n'est pas mince. La succession d'Annette Giacometti compte en effet sept cents œuvres de son mari - tableaux, bronzes, dessins, estampes, archives. C'est Jacques Tajan qui en a fait l'estimation, à la demande de son ami Roland Dumas, alors que l'inventaire était dressé par M. Chassagne, notaire de la succession, avec l'aide de Mary Lisa Palmer. L'ensemble est estimé par le commissaire-priseur à

750 millions de francs. D'après l'association, le commissaire-priseur et le notaire toucheraient respectivement 6 et 12 millions de francs pour leurs travaux. Certains se sont étonnés du montant des honoraires perçus par M. Tajan : « J'y travaille depuis quatre ans, c'est une calamité que de contester ces honoraires », répond l'intéressé.

### « COLLUSION TACITE »

C'est pour couvrir ces frais - mais aussi le gardiennage et les assurances - que Roland Dumas a fait vendre dix-huit œuvres (quatorze bronzes et quatre peintures) de Giacometti par M. Tajan à Drouot. Le choix de quatre peintures, œuvres non reproductibles, et de deux bronzes uniques, avait

alors été vivement contesté par l'association. La vente du 11 juillet 1994 a rapporté 41,6 millions de francs.

Et M. Dumas ? En tant qu'exécuteur testamentaire, son point de vue sur la fondation est déterminant. Il dit l'avoir « toujours souhaité » (Le Monde du 21 février). Mais les membres de l'association jugent son attitude « ambiguë » et dénoncent « la collusion tacite entre l'exécuteur testamentaire et le commissaire-priseur ». Une Fondation Alberto Giacometti était pourtant expressément souhaitée, en 1986, par la veuve du sculpteur. A sa demande, son avocat et ami, Roland Dumas, en a rédigé les statuts, déposés au ministère de l'Intérieur en 1988. Un immeuble de 300 mètres carrés est acheté pour y installer le siège. Son capital s'élève, en 1989, à 22,8 millions de francs.

Quand Annette Giacometti meurt, le 19 septembre 1993, le projet de fondation est toujours dans les limbes. Le ministère de l'Intérieur, seul apte à habiller les fondations, hésite à donner son feu vert après avoir reçu des avis contradictoires du ministère de la culture. Catherine Trautmann a l'intention, dit-on, de débloquer la situation. En attendant, l'association poursuit son travail, assure le suivi de l'œuvre d'Alberto Giacometti, dépose une plainte quand elle repère des faux, délivre des certificats, fournit des renseignements puisés dans sa documentation. Et frotte avec Jacques Tajan.

M. G. et E. de R.

## Le commissaire-priseur a été cité dans deux autres affaires

LES DÉMÊLÉS de Jacques Tajan avec la justice et avec sa profession ne sont pas nouveaux. En décembre 1995, il avait adjugé un Monet, Les Glaçons sur la Seine à Port Villet, pour 5,3 millions de francs. La vente avait été filmée par l'émission « Capital », diffusée sur M 6. En réalité, le tableau n'avait pas été vendu. C'est ce qu'indiquait clairement le rapportage, qui avait fait bondir la profession. D'autant que le procès-verbal de la vente indiquait la somme de 4,8 millions de francs, prix finalement payé, après la vente, par un amateur britannique.

Or, la vente privée par le commissaire-priseur d'une œuvre n'ayant pas trouvé d'enchérisseur est pour l'instant interdite en France. M. Tajan s'était justifié en expliquant que la vente avait lieu durant des grèves des transports (Le Monde, 26 février 1996) : « Mon client était bloqué par la circulation. Alors j'ai décidé d'acheter

à sa place. Malheureusement, quand j'ai réussi à le joindre, il a trouvé le prix un peu élevé. Je lui ai fait une remise totale des frais d'acheteur, qui se montent à 10 %. Seulement, cela crée un précédent, et tous les acheteurs pourraient réclamer le même traitement. J'ai donc considéré que ce tableau avait été adjugé 4,8 millions, ce qui fait 5,3 millions avec les frais. »

### ORGANISATEUR DE ONZE VENTES

Deuxième épisode : Claire Baude, veuve d'un industriel, est morte le 10 novembre 1996 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en léguant sa fortune à l'Institut Pasteur et à Médecins du monde. Quelque temps avant sa mort, elle avait été placée sous tutelle, à l'initiative de son banquier, qui s'inquiétait d'importants retraits sur ses comptes. La gérante de tutelle informa le parquet, au décès de M. Baude, de la disparition de 3,5 millions de francs, d'argenterie, de

bijoux, et d'une collection d'éventails. Les institutions héritières se sont constituées partie civile en janvier 1997. Quatre personnes de l'entourage de M. Baude ont été, depuis, mises en examen par la juge d'instruction Xavière Simeoni.

Dans cette affaire, les parties civiles s'interrogent sur le rôle de M. Tajan, qui a organisé onze ventes, du 14 février 1995 au 15 juillet 1996, totalisant 13,5 millions de francs. La gérante de tutelle lui réclama 2,5 millions de produit de vente non réglé, que M. Tajan a réglé en deux fois. Elle réclama aussi le retour des objets vendus, et demanda à M. Tajan de lui fournir les mandats de vente, dont certains sont manquants. En l'absence d'un mandat signé par sa cliente, il était interdit à M. Tajan de vendre. Celui-ci a été interrogé sur ces faits par la police en juin.

Harry Bellet

### Jacques Tajan, commissaire-priseur

## « Il s'agit d'un complot fomenté par l'Association Giacometti »

« Lors de la vente du lot 6, quand vous avez stoppé les enchères, aucun enchérisseur autre que les frères Nahmad ne pouvait se manifester ? »

« Evidemment non ! - Pourquoi ne pas avoir laissé monter les enchères ? »

« Entre deux frères ! Qui ignoraient qu'ils luttaient l'un contre l'autre alors qu'ils sont engagés dans une même entreprise ! La situation était malhonnête. C'est pour moi une question d'honneur. »

« Comment expliquer que la Gazette Drouot, trois jours après la vente, mentionne le lot 6 comme « retiré, faute d'enchères suffisantes » ? »

« C'est un cafouillage de notre part. Mes collaborateurs sont allés trop vite et ont transmis une fautive information à la Gazette. Tous les articles de presse, le lendemain de la vente, mentionnent d'ailleurs que toutes les pièces ont été vendues. Je leur avais donné l'information vraie. »

« Mais deux mois après, dans la Gazette Drouot du 9 septembre, le lot 6 n'apparaît toujours pas dans la liste complète des adjudications... »

« Parce que nous n'avons pas mentionné notre erreur ! - Pourquoi les frères Nahmad ne confirment-ils pas publiquement votre version des faits ? »

« Voulez-vous que ces gens achètent encore en France ? Voulez-vous qu'on perde tous nos derniers clients étrangers ? Lors de la vente, les frères Nahmad ont acheté huit des dix-huit pièces dispersées, dont cette sculpture, pour 14 278 000 francs ! Que leur demander de plus ? »

« Où sont passés les 1,1 million de francs ? »

« Dès le lendemain de la vente, ils étaient, comme prévu, sur les comptes de la succession Annette Giacometti. Par quelle monstruosité, peut-on imaginer autre chose ? Des journaux ont fantasmé en di-

sant que ce lot numéro 6 se trouvait en Suisse. C'est simplement le lieu où Joe Nahmad les conservait. »

« Avez-vous été interrogé par la police ? »

« Pas directement. Mes collaborateurs ont donné tous les comptes, toutes les preuves de ce que j'avance. Cette sculpture est dérisoire par rapport aux 1,2 million d'objets d'art que j'ai vendus dans trente ans à cinq cent mille clients ! Le fond du problème est ailleurs : il s'agit d'un complot fomenté par l'Association Giacometti. C'est cette association qui a saisi le procureur de la République à propos du lot 6. Il s'agit d'un groupe de petite dimension qui cherche à s'approprier la mémoire de Giacometti et à interférer dans la gestion de la succession. Mais ils ne sont rien, n'ont aucun droit ! La justice leur a déjà refusé deux fois toute légitimité. Sa présidente, Mary Lisa Palmer, a la prétention, parce qu'elle a été la secrétaire d'Annette, et alors qu'elle n'a jamais connu Alberto, d'invoquer le droit moral sur l'œuvre et entend être le personnage central d'une future fondation Giacometti qui gèrerait un patrimoine artistique avoisinant le milliard de francs. »

« Les choses sont trop sérieuses pour confier ce trésor à cette « fine équipe ». M. Palmer croit que le lui en veux. Je suis simplement opposé à son projet de fondation. Elle a donc des comptes à régler avec moi. Elle a, avec d'autres dont on connaît les noms bientôt, saisi cette occasion. »

« Etes-vous toujours l'ami de Roland Dumas ? »

« Je ne me désolidarise jamais d'un ami. Voilà la cause de mes problèmes. Un procureur acerbe ne peut que s'emparer de mon dossier. Il n'y aurait pas d'affaire Tajan s'il n'y avait pas une affaire Dumas. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

### Mary Lisa Palmer, présidente de l'Association Giacometti

## « Je veux seulement que les volontés d'Annette Giacometti soient respectées »

« M. Tajan parle d'un complot fomenté contre lui par l'association, qui n'a aucun droit, selon lui, et à laquelle la justice a refusé deux fois toute légitimité. Qu'en pensez-vous ? »

« M. Tajan confond, ou feint de confondre, deux choses distinctes. L'existence de l'association n'a été contestée que par Claude et Michel Arm [les frères d'Annette Giacometti]. Ils ont été déboutés de façon définitive par un jugement du tribunal de grande instance de Paris, le 1<sup>er</sup> juillet. Par ailleurs, Annette Giacometti indiquait dans son testament : « Je souhaite qu'après ma mort le contrôle du respect du droit moral de l'œuvre de mon défunt mari incombe à ma collaboratrice Mary Lisa Palmer. » Elle souhaitait aussi que je sois, avec l'association, copatenteur du catalogue raisonné de l'œuvre de son mari qu'elle avait commencé à rédiger dès 1966. Elle demandait, en outre, que je fasse le

tri entre ses papiers personnels, à détruire, et les documents concernant Alberto, à remettre à la future fondation. Cette tâche était difficile à mener étant donné les obstacles accumulés lors de l'inventaire établi par M. Tajan en la présence de l'étude de M. Tajan. Je me suis donc adressée à la justice pour avoir une confirmation de l'exercice de droit moral. Le tribunal de grande instance de Paris, en juillet 1995, et la cour d'appel de Paris, en septembre 1997, ont en effet décidé autrement. C'est maintenant à la Cour de cassation de trancher. »

« M. Tajan conteste vos capacités à gérer une fondation au capital d'un milliard de francs... »

« Les états d'âme de M. Tajan ne m'intéressent pas beaucoup. Ce qui m'importe, ce sont les volontés explicites d'Annette Giacometti. Elle voulait créer une fondation et elle a mis sur pied, de son vivant, cette association dont elle a nommé la

plupart des membres. Si, effectivement, je n'ai pas connu le sculpteur, plusieurs membres de l'association comme Jacques Dupin, qui a écrit la première monographie sur son œuvre, et dont Alberto a réalisé deux portraits, ou André du Bouchet, auteur de plusieurs livres illustrés par Alberto ainsi que d'un livre sur ses dessins, font bien connu. Cela fait vingt-cinq ans que je travaille à la constitution du catalogue raisonné. J'ai longuement participé à la préparation de la publication, en 1990, des Ecrits d'Alberto Giacometti, présentés par Michel Leiris et Jacques Dupin. Et je m'occupe actuellement de suivre les œuvres de Giacometti avec l'association. »

« Pourquoi, d'après vous, M. Tajan est-il opposé à la création d'une Fondation Giacometti ? »

« L'opinion de M. Tajan sur ce point m'indiffère totalement. La création d'une Fondation Gia-

cometti ne le regarde absolument pas. Je n'ai aucun compte à régler avec lui, je veux seulement que les volontés d'Annette Giacometti soient respectées. La création de la fondation présente un intérêt public incontestable, car elle permettra d'éviter la dispersion des œuvres. »

« Où en est la création de cette fondation ? »

« Nous attendons une décision définitive du ministère de la culture. Catherine Trautmann a donné un avis très favorable, comme Jack Lang en 1991. Avis qui n'a jamais été transmis à Annette Giacometti qui vivait encore - et dont nous avons eu connaissance qu'incidentement en 1997. Pourtant, à cette époque, l'avocat d'Annette, Roland Dumas, était membre du gouvernement. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

## M. Kouchner lance un plan contre la douleur des enfants

LE SECRÉTAIRE D'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a annoncé, vendredi 13 novembre, qu'il signerait, « dans les prochains jours », une circulaire adressée à l'ensemble des établissements de santé, publics et privés, permettant aux parents d'« occéder et éventuellement de rester, de jour comme de nuit, au chevet de leur enfant hospitalisé ». Il s'agit là d'une étape très importante dans la prise de conscience des autorités sanitaires de la nécessité d'amplifier la lutte médicalisée contre la douleur chez les patients hospitalisés, les enfants en particulier. La décision de M. Kouchner s'accompagne d'autres mesures concernant la mise sur le marché de nouvelles présentations pédiatriques de médicaments à visée antalgique.

« L'absence ou l'insuffisance de traitement de la douleur chez l'enfant a été mise en lumière depuis une dizaine d'années, a déclaré M. Kouchner, dans le cadre d'une

journée organisée par l'Association pour le traitement de la douleur de l'enfant et par la direction générale de la santé. Les principaux arguments tentant de justifier ces insuffisances peuvent se résumer ainsi : la douleur chez l'enfant serait moins fréquente et n'aurait pas la même importance car son système nerveux immature l'empêcherait de la percevoir et de la mémoriser. »

« Heureusement, a ajouté M. Kouchner, de nombreuses études ont montré qu'une telle conception n'était étayée par aucun argument scientifique. Des moyens efficaces existent pour lutter contre la douleur de l'enfant, mais les arguments restent dispersés dans les publications et parsemés entre différentes spécialités médicales et paramédicales. » Rappelant que l'« obligation de la prise en compte de la douleur par les établissements de santé » avait été inscrite dans la loi, le secrétaire d'Etat a souligné le nécessaire rééquilibrage dans ce do-

maine de la relation médecin-malade. « Les usagers du système de santé ont désormais une présence qu'ils n'avaient pas jusqu'alors et ils revendiquent des droits légitimes, a-t-il déclaré. Des exigences de transparence sont apparues et l'on ne peut plus imaginer aujourd'hui poursuivre un objectif de lutte contre la douleur sans la participation des représentants des usagers du système de santé. »

Un plan triennal de lutte contre la douleur dénommé « action prioritaire » est donc mis en place, couvrant la période 1998-2000. Une campagne nationale sera lancée sur ce thème dans les médias à partir du 15 décembre. Des « carnets douleur » seront bientôt remis à tous les patients, y compris aux parents des enfants hospitalisés.

M. Kouchner a aussi annoncé qu'une série de médicaments antalgiques majeurs à visée pédiatrique, ayant déjà obtenu une autorisation de mise sur le marché,

seraient prochainement disponibles. « A l'image des consignes qui existent pour les cas d'incendie, nous allons afficher les conduites à tenir en cas de douleur permettant de déléguer aux infirmiers hospitaliers la prescription de médicaments antalgiques, y compris des antalgiques majeurs, a déclaré M. Kouchner. Nous savons tous combien il est difficile d'obtenir du médecin de garde une prescription de telles substances l'après-midi ou la nuit quand il est débordé, introuvable, occupé au bloc opératoire... Or l'infirmière, elle, est là qui voit le patient souffrir. Nous allons également permettre aux parents de l'enfant hospitalisé d'être présents en permanence au chevet de leur enfant souffrant. Qui mieux qu'eux peut témoigner de cette souffrance dont nous savons qu'elle n'est pas dite ? Qui mieux qu'eux peut appeler l'infirmière pour obtenir un antalgique ? »

Jean-Yves Nau

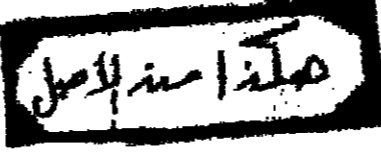
L'anniversaire de Mai 68 et le mouvement lycéen l'avaient ramené dans l'actualité française. Tête de liste des Verts, c'est au nom de l'Europe que l'ancien leader révolutionnaire mène sa nouvelle croisade. Avec l'ambition de rallier à la raison toute sa génération

U

français et...  
Catherine Trautmann...  
le ministère de l'Intérieur...  
la culture...  
le projet de fondation...  
la situation...  
l'association...  
poursuit son travail...  
le suivi de l'œuvre...  
d'Alberto Giacometti...  
dépose une plainte...  
quand elle repère...  
des faux, délivre...  
des certificats...  
fournit des renseignements...  
puisés dans sa documentation...  
Et frotte avec Jacques Tajan.

l'e

L





## HORIZONS

PORTRAIT

**L'anniversaire de Mai 68 et le mouvement lycéen l'avaient ramené dans l'actualité française. Tête de liste des Verts, c'est au nom de l'Europe que l'ancien leader révolutionnaire mène sa nouvelle croisade. Avec l'ambition de rallier à la raison toute sa génération**

**U**N « deuxième arrêt Cohn-Bendit » ? Le député européen des Grünen (Verts) en « rêve ». Si, comme vraisemblable, la tête de liste des Verts français est élue au Parlement de Bruxelles, le 13 juin 1999, le citoyen Cohn-Bendit va à nouveau poser un cas inédit aux instances européennes. Ce sera la première fois qu'un député est élu successivement pour cinq ans dans deux pays différents. Or un député européen n'a droit à la retraite parlementaire qu'après avoir siégé dix ans pour un même pays. « Pas de statut unique du député, alors qu'on prétend faire l'Europe ? » s'indigne Daniel Cohn-Bendit. Je demanderai l'arbitrage des ministres des affaires étrangères allemand et français. » A la fin des années 70, déjà, le jeune Allemand, sollicité par une maison d'édition pour travailler en France où il était interdit de séjour depuis 1968, avait remué ciel et terre. La France avait été condamnée par la Cour de justice européenne.

La preuve par Cohn-Bendit. « Dany » se rêve en jurisprudence, adore jouer avec son nom et monter sa trombine. Pour son plus grand bonheur, elle n'a pas changé depuis la photo-culte du jeune insolent contre-trois ans un fic obtus : « Il est de ceux qui jouissent des délices de l'imaturité, comme dit Gombrowicz », observe en connaissance Pierre-André Boutang, qui l'a fait tourner pour la télévision, dans les années 70. Daniel Cohn-Bendit se rêve en héros éponyme, raffole des caméras et des micros, cherche dans la rue et les cafés le regard de ceux qu'interrogent ses yeux toujours bleus et sa tignasse toujours rousse. Il a commenté le foot pour les radios allemandes et pour Europe 1. Lunettes en bas du nez, il joue tous les mois les Bernard Pivot du *Littérature Klub de la télévision suisse alémanique*. Les médias le veulent. C'est sa chance, pour la campagne électorale qui s'ouvre : « Déjà, il y a trente ans, j'aimais les journalistes, les journalistes m'aimaient », sourit-il, lucide.

« Les élections se gagnent longtemps avant et dans les quinze derniers jours », explique-t-il doctement. L'anniversaire de Mai 68 lui a permis, fort opportunément, de roder sa campagne électorale. En octobre, le mouvement lycéen lui offre encore l'occasion de livrer son sentiment sur la société française. Pour la forme, il rôle qu'on l'appelle à chaque frémissement estudiantin : « C'est ridicule. Je ne suis pas le Baden Powell des universités ». Quand les partis sont empressés dans leurs alliances électorales et le choix de leur tête de liste, il est, lui l'étranger, le premier adoubé : « 76,38 % des voix vertes », rappelle-t-il, mains jointes et yeux levés au ciel.

En fait, « Dany » n'a jamais quitté la France. « Je suis français par naissance, j'ai par hasard et allemand par nonchalance », dit-il. Né à Montauban en 1945, il s'achète en 1996 une petite maison à Lauriet, dans l'Hérault. Le traité de



## Cohn-Bendit, l'euro-enthousiaste

Maastricht autorise les non-Français à se présenter aux élections européennes et municipales, ce qui inquiète à la fois sa compagne, Ingrid, à Francfort, mais aussi le maire de Montpellier, Georges Frèche, et Dominique Voynet. En août 1997, il épouse la première, « pour lui montrer que, même comme tête de liste, je reste bien allemand ». Seule Dominique Voynet continue à se méfier de ce parachutiste : les soutiens de l'intrus se comptent, comme par hasard, chez les amis grondins de Noël Mamère et ceux, nordistes, de Marie-Christine Blandin.

**L**ORSQUE Joshka Fisher vient à Paris rencontrer Hubert Védrine, le 28 octobre, la ministre de l'environnement glisse au nouveau ministre des affaires étrangères allemand, en évoquant l'absence de « Dany » de la liste des Grünen pour les élections de juin 1999 : « Cette fois, tu n'auras pas d'accuse pour faire un mauvais score ». Dominique Voynet se souvient que, quelques jours avant l'élection présidentielle de 1995, Cohn-Bendit avait expliqué, dans un entretien à *Libération*, que sa campagne était « une campagne pour les vieux comme moi, qui fait vraiment PSU ». « Un coup vache », concède Cohn-Bendit, pour qui, même s'il n'a plus le droit de le dire, les Verts français restent trop intégristes, les socialistes coincés, les communistes stalinien et l'extrême gauche has-been. « Elle n'a pas oublié. »

Qu'importe. « Il n'y a pas que la politique dans la vie, il y a aussi l'amour », dit-il pour expliquer pourquoi il faut choisir les 35 heures. En 1969, quand Alain Krivine et Daniel Bensaid viennent trouver l'« ami Dany » pour lui demander de poursuivre avec eux la lutte révolutionnaire, ils le trouvent occupé à jouer les éducateurs dans son jardin d'enfants

anti-autoritaire : « Ils n'arrivaient pas à comprendre », raconte-t-il, rigolard. Dans son appartement communautaire, qu'il partage avec Joshka Fisher, dans la librairie Karl-Marx du quartier universitaire de Francfort, et dans le magazine culturel alternatif *Pflasterstrand* (Sous les pavés la plage), dont il devient rédacteur en chef, il milite à sa manière : les pavés plutôt que les armes, explique-t-il à ceux qui sont tentés par le terrorisme des Brigades rouges ou de la bande à Baader.

Il n'a jamais arrêté de discuter, de s'engueuler, de se réconcilier. Et, d'abord, avec ses amis français. « *Talmudiste de la presse et du débat* », il continue de lire chaque matin « *Libé*, *Le Monde*, *L'Equipe* ». Il garde ses amis de Mai 68, comme Jean-Marcel Bouguereau, ou d'autres, moins rangés et encore anars, encore Jean-Marc Salmon et Jean-Pierre Duteuil. Il compte ses admirateurs, comme Jean-Luc Godard, qui, chaque 22 mars, jusqu'à une querelle sur la Bosnie, lui laissait un message sur son répondeur : « Dany, c'est ton anniversaire aujourd'hui, grosses bisex ». En octobre 1998, entre deux réunions de campagne pour convaincre les euroscéptiques, il court au cimetière des Batignolles pour jouer avec les « ex », comme Henri Weber, les figurants d'A mort la mort, de Romain Goupil - « l'histoire d'une génération qui se retrouve plus souvent aux enterrements que dans les mamifs. »

« Depuis 1978, il a toujours vu beaucoup de monde », confirme son amie Betty Milet, qui le fit travailler chez Stock. D'abord, ceux qui, dès le départ, ont milité pour la levée de son interdiction de séjour : « BHL », André-Frossard, et surtout André Glucksmann, qui reste son ami. « Dany » rencontre les antinucleaires de l'Hexagone, à défaut de fréquenter les Verts, et demeure le meilleur

frère de Gabriel, français, lui, de neuf ans son aîné, créateur du lycée autogéré de Saint-Nazaire. En 1981, avec Félix Guattari et Pierre Bourdieu, il soutient la candidature Coluche. Même si ce père tardif et cet ami des féministes, qui portait il y a encore quelques années son fils Béla dans un foulard sur son dos, en allant travailler, trouve l'artiste « détestable et macho ».

Lorsqu'il est adjoint au maire de Francfort, chargé des affaires multiculturelles d'une ville qui compte 25 % d'étrangers, son Parlement des immigrés, qui voit le jour en 1992, fait à nouveau parler de lui. Il est invité à colloquer dans toute

chancellerie, Joshka sera ministre des affaires étrangères ». Il a presque tout bon. Puisque l'impossible est possible, sa mission, du coup, devient plus claire : rallier à la raison tous ses copains, toute sa génération. « Dès 68, Dany, c'est le rationnel de la bande », dit Pierre-André Boutang. Sur la guerre du Golfe, il ne prend pas position, au grand dam des Verts français. Il est aussi l'un des premiers à s'engager et militer pour une intervention militaire en Bosnie - seul contre tous, ou presque, chez les écologistes allemands.

« Dany a toujours joué ce rôle : semer le doute dans la militance d'extrême gauche », dit Romain

« Ma chance, c'est d'avoir été expulsé en 68. Sinon, j'aurais cherché où aller, qui étaient les plus puissants, des trotsks, des maos, des anars... J'ai été expulsé avant d'être ringardisé, comme une sorte de Jim Morrison en pleine gloire »

l'Europe, et même jusqu'à Harvard. L'an passé, il reçoit le titre de docteur honoris causa de l'université catholique de Tilburg. Il s'apprête à publier chez Grasset *Xénophobies*, la traduction de son *Heimat Babylon* (1993) : « Il faut une politique de l'immigration qui ne soit pas une politique de la naïveté. Je défends la politique de Jospin et de Patrick Weil, qui ont réussi à cicatriser la plaie de l'immigration. Sur les sans-papiers, en revanche, Jospin a échoué. Il ne comprends pas l'émotion. »

Chez les Grünen, auxquels il adhère en 1984, il est forcément du côté des « realos », derrière son ami Joshka. Il prédit dans le *Spiegel* que « si Oskar Lafontaine devient

Goupil, qu'il retrouve alors à ses côtés. « Y compris pour dire, comme en Algérie, que la réalité est complexe, quand ce mot avait toujours été l'alibi d'un pouvoir passésiste face à nos raisonnements manichéens ». Si, dans le débat entre « éradicateurs » et « dialoguistes », le député Grünen se retrouve plutôt dans le camp de ceux qui veulent tenter de faire entrer le FIS dans le jeu démocratique. Il ne refuse jamais la contradiction. « Ce n'est pas un dogmatique », résume Olivier Mongin, qui l'a invité à s'expliquer au mois de mars dans la revue *Esprit*. « Il joue à merveille les tensions et se retrouve toujours en capacité quasi judiciaire de faire l'arbitre. »

« Ma chance, c'est d'avoir été expulsé en 68, réfléchit la tête de liste des Verts. Sinon, j'aurais cherché où aller, qui étaient les plus puissants, des trotsks, des maos, des anars... J'ai été expulsé avant d'être ringardisé, comme une sorte de Jim Morrison en pleine gloire. » « Dany » peut à la fois réunir le parterre des inspecteurs des finances, en juin 1997, à la Fondation Saint-Simon, et discuter sans se faire chahuter avec les cinéastes pétitionnaires, en avril. « Il n'y a pas de politiquement correctness qui limite son analyse. Il est capable d'aller jusqu'au bout sans faire intervenir ses positions personnelles. Ensuite, bien sûr, il fait de la politique », confirme l'UDF Jean-Louis Bourlanges, qui a créé avec lui et quelques autres députés européens le lobby SOS-Europe.

**C**ONVAINCRE, toujours. A Bruxelles, on peut l'apercevoir dans les couloirs avec le député d'extrême droite Jean-Claude Martinez. Pour sa campagne européenne, il a promu son frère « conseiller politique », malgré les dénis des dirigeants de l'avenue Parmentier. Passé par Génération Ecologie, en 1988, ce militant arrivé chez les Verts sur le tard, avec Noël Mamère, traîne pourtant quelques casseroles sonores depuis que, en 1980, il a défendu (au côté d'Eric Delcroix, avocat de Robert Faurisson, aujourd'hui conseiller régional FN de Picardie), dans *Intolérable intolérance*, aux éditions de La Vieille Taupe, la liberté de recherche pour les historiens révisionnistes. « Mon frère a toujours été un libéral radical. Quand on en arrive à un certain niveau de contradictions, on peut trébucher », justifie-t-il.

L'Europe vaut aujourd'hui tous les efforts, toutes les messes : « Même si la cathédrale européenne est de Latex, même si elle ressemble à du Calder ou du Tinguely, il s'y est adossé », sourit Bourlanges. Elle vaut tous les pèlerinages dans les campagnes françaises depuis que « Dany » a découvert cet « arc de refus », qui court, dans l'Hexagone, de l'extrême droite aux communistes, mais aussi à l'extrême gauche. « Je suis peut-être un petit peu kitsch sur les bords, mais, moi, l'Europe me fait rêver », dit-il devant les auditoires quinquagénaires auquel il répète, habilement, sans cravate ni portable, qu'il est « un peu ringard ». « Il peut se planter s'il est trop provo ou trop libéral, convient Pierre Moscovici. Mais il connaît bien l'Europe. Il peut tenir un discours euro-enthousiaste. A nous de ne pas mener une campagne grise. »

Cohn-Bendit n'a peur de personne. « A Séguin qui dit : il faut une Constitution à l'Europe, je dis : Welcome sur notre bateau », lance ce fédéraliste effréné. A la radio, il décline aux auditeurs socialistes sa recette du space-cake au cannabis. « J'avais trouvé la proposition de Rodard sur les 35 heures que le PS avait refusée très intelligente », lance-t-il dans un meeting. Les dirigeants verts tremblent de l'entendre dire au militants qu'il est favorable à des quotas d'immigration, au SMIC-jeunes, à l'indépendance de la Banque centrale, ou que, avant de défendre Wilford, il faut d'abord débattre « de la place de l'automobile dans notre société ». Et, quand Alain Krivine l'accuse d'être un « Canada dry » de Mai 68, il répond, du tac au tac : « Il s'est trompé pendant trente ans. Sa dernière connerie, c'est de s'être marié avec Arlette ».

Discrètement, « Dany » consigne déjà buts marqués et buts encaissés dans un livre d'après-campagne, qui sortira fin 1999. Avec son maillot « 68 », il continue de jouer au foot tous les samedis avec Joshka, à Francfort, sur le petit stade au pied de la Bundesbank. Le 30 novembre, il déjeuner avec Robert Hue. Le 25, il dînera avec Pierre Bourdieu : les deux hommes réfléchissent à un débat sur ARTE, parce que « Bourdieu en a marre de passer pour un anti-européen, et moi pour un libéral », explique-t-il. Mais la plus belle consécration, ce ne sera pas celle-là. Si seulement Canal Plus pouvait lui offrir cette marionnette que la chaîne refuse encore à son ami Bernard Kouchner... « C'est ma grande revendication. lance-t-il sans rire. Je ne ferai un bon score que si j'ai ma marionnette aux Guignols. » Sans elle, il le sait bien, il ne sera jamais un vrai homme politique Français.

Ariane Chemin

# La Turquie orpheline

Il y a soixante ans mourait Mustapha Kémal, le liquidateur de l'Empire ottoman. D'une monarchie déliquescence, il fit une République moderne, arrachant ses compatriotes aux griffes d'un islam sclérosant. Son ombre tutélaire plane aujourd'hui encore sur l'Etat laïque qu'il avait fondé

**M**USTAPHA KÉMAL est mort d'une cirrhose du foie le 10 novembre 1938 à cinquante-sept ans. Alcoolique et bambocheur, le fondateur de la Turquie moderne était un visionnaire obstiné. Depuis le début de l'année 1938, il se savait condamné. Sa cirrhose enfin diagnostiquée, il avait quitté Ankara pour chercher un mieux sur son yacht blanc, le *Savarna*, au large d'Istanbul. Une photo prise dans les eaux du Bosphore le montre en costume clair, le col ouvert, élégant et impérial comme jamais. La maladie a creusé ses traits où lui toujours son regard gris. Mais il lutte, en lutteur qu'il a toujours été. Au milieu de l'été, il a dicté son testament. Une pension va à chacune de ses cinq filles adoptives qu'il a choisies pour leur jeunesse et leur beauté. Divorcé, sans enfant, il s'est donné sur le tard cette famille de substitution qui flatte son inclination pour les femmes et lui renvoie l'image d'une Turquie idéale, sa seule passion.

Une passion qui le dévore depuis son adolescence à Salonique (aujourd'hui Thessalonique en Grèce), alors sous domination ottomane. C'est là que le jeune Mustapha est né, le 12 mars 1881. Son père, d'abord fonctionnaire des douanes, se ruinera dans le commerce du bois et mourra jeune. La vocation du fils est précoce, il sera soldat. Il entre à douze ans à l'école préparatoire militaire de Salonique, où l'un de ses professeurs le gratifie du surnom de *kémal*, le « parfait », qui restera. C'est ensuite l'école d'état-major d'Istanbul dont il sort lieutenant en 1905. Bientôt la guerre l'appelle. Celles des Balkans (1912 et 1913) marquent le déclin de l'Empire ottoman, qui y perd la plupart de ses territoires européens.

Le nouveau conflit qui éclate en 1914 va précipiter la ruine des Ottomans alliés aux Allemands. Mustapha Kémal se bat comme un lion à Gallipoli, en 1915, où échoue la grande offensive franco-britannique contre le détroit des Dardanelles. Promu général de brigade à trente-cinq ans, officier victorieux d'un empire vaincu, il ressent l'aristocratie comme un affront qu'il n'aura de cesse de laver.

Son destin de « père des Turcs », ou « Atatürk », date de cette époque. En pleine débâcle, alors que les Français, les Britanniques, les Italiens et les Grecs occupent ce qui subsiste de l'Empire ottoman, il est envoyé maintenir l'ordre en Anatolie par le sultan-calife. Mehmet VI sait les risques auxquels il s'expose. Mustapha Kémal est réputé pour son indocilité et son patriotisme. Mais le sultan, qui coopère sagement avec l'occupant, croit, ou feint de croire, en sa loyauté. Les agents britanniques en Anatolie détromperont rapidement le souverain. Mustapha Kémal y gagne en stature. Le mouvement de résistance



nationale a enfin trouvé le leader qui lui manquait. Pompier pyromane, le jeune général, plutôt que de calmer les esprits, galvanise les énergies. Le 8 juillet 1919, le sort est jeté : refusant son rappel à Istanbul, il démissionne de l'armée. Un « Congrès national » est convoqué par lui en septembre 1919 à Sivas, au centre de l'Anatolie. Il ne réunit qu'une quarantaine de délégués, dont les deux tiers sont des affidés. Mais cet embryon de mouvement national sait où il va. Inspiré par la Révolution française, son mot d'ordre est de ceux qui soulèvent les montagnes : « Il faut que la volonté nationale soit, à l'avenir, érigée en puissance souveraine. »

Le gouvernement provisoire que les nationalistes installent dans une bourgade assoupie, Ankara, défie désormais le gouvernement fantoche du sultan. L'humiliant traité de Sèvres (1920), qui dépèce l'Empire, hérisse Mustapha Kémal mais le sert. Il en use comme d'un levier pour renouveler ses appels à



Ci-dessous, Mustapha Kémal devant la mairie d'Ankara, en mars 1923. A ses côtés, sa femme Latife Hanım. Le général vient de vaincre les Grecs en Anatolie, la République sera proclamée quelques mois plus tard.

la résistance et asseoir sa légitimité. Elle atteindra son apogée en 1922 lorsque après plusieurs revers militaires, il parvient à bouler hors d'Anatolie l'occupant grec honni. Le reste est affaire de volonté et de finesse politique. En 1923, il proclame l'avènement de la République et arrache aux Alliés le traité de Lausanne. Humiliée trois ans plus tôt à Sèvres, la Turquie remporte sur les bords du lac de Genève un éclatant succès diplomatique qui satisfait l'essentiel de ses revendications territoriales. L'affront est lavé. Mustapha Kémal peut désormais se consacrer à son grand œuvre : l'édification d'un Etat moderne et laïque.

L'année précédente, en 1922, il a décidé l'abolition du sultanat, c'est-à-dire de la monarchie. Le 17 novembre de cette année-là, Mehmet VI s'est enfui nuitamment de son palais d'Istanbul, ultime incarnation de la défunte grandeur ottomane. Reste à supprimer le califat - la « papauté » des musulmans - dont Abdülmejid, le cousin de Mehmet VI, assure la charge depuis le départ en exil de celui-ci. Dans ce pays profondément religieux, le coup est audacieux. Mais les conseils de prudence de ses proches n'émouvent guère le Gazi (le « vainqueur »), le surnom désormais de Mustapha Kémal. Proclamée en 1924, l'abolition du califat

*Dans les années 30, le « père des Turcs » décrète la suppression des caractères arabes et donne lui-même des leçons d'écriture, comme ici, sur la place publique de Sivas.*

*Ci-dessous, Mustapha Kémal devant la mairie d'Ankara, en mars 1923. A ses côtés, sa femme Latife Hanım. Le général vient de vaincre les Grecs en Anatolie, la République sera proclamée quelques mois plus tard.*

le laisse enfin libre d'appliquer son programme. Il tient en six mots, piliers idéologiques du kémalisme : républicanisme, laïcisme, progressisme, populisme (nous dirions aujourd'hui solidarisme), étatisme et nationalisme.

Jusqu'à sa disparition en 1938, la fièvre réformatrice du Gazi ne retombera pas. La femme turque lui doit l'abolition de la polygamie et le droit de vote, en 1934, dix ans avant que les Françaises en bénéficient à leur tour. Mustapha Kémal impose le système métrique et supprime la charia, la loi islamique, à laquelle il substitue une législation civile et pénale à l'euro-péenne. Avec lui, bon gré mal gré, les Turcs disent adieu à l'Orient. Le Gazi sillonne le pays, persuade ou contraint. Il vante les vertus du costume à l'occidentale et enjoint à ses compatriotes de ne plus porter le fez. Il s'exhibe un panama sur la tête dont il prêche les vertus à des auditoires incrédules qui se demandent comment se prosterner, à la mosquée, avec un pareil couvre-chef.

**A**TATÜRK lance, ces années-là, une campagne de réalphabetisation. Les caractères arabes sont remplacés par l'alphabet latin. Le calendrier de l'hégire disparaît au profit du calendrier grégorien. La journée de repos hebdomadaire est fixée le dimanche au lieu du vendredi. Mustapha Kémal ne bouscule pas seulement l'Histoire. Il la réécrit, affirmant que les peuples les plus anciens d'Anatolie, Hittites et Sumériens, sont d'origine turque. Une telle ascendance, sous-entend-il, ne saurait faire de son peuple des quasi-barbares, malgré leur réputation en Occident.

Le Gazi se veut l'héritier de cette illustre lignée. En 1927, il a prononcé un discours de trente-six heures tout à sa propre gloire. Il s'y présente comme l'inventeur de la Turquie moderne, son libérateur et son héros. Mais déjà la maladie rôde. Sa mort sera pour la Turquie comme un veuvage. Tout au long de son dernier voyage jusqu'à Ankara, des torches brûlent dans la nuit, au passage de son cercueil, brandies par le petit peuple d'Anatolie qui le croyait immortel.

Mustapha Kémal n'est pas seulement entré ce jour-là dans la postérité, il reste un modèle d'homme d'Etat nationaliste et moderniste, auxquels se réfèrent les Pahlavi d'Iran, l'Algérien Ferhat Abbas, le Tunisien Bourguiba ou l'Egyptien Sadate. Les leaders du tiers-monde qui, dans les années 50 et 60, combattent la tutelle de l'islam et des empires coloniaux se reconnaîtront en lui. Il est leur père aüssi.

Bertrand Le Genère

\* Kemal Atatürk, d'Alexandre Javahoff, Tallandier, 1989. Mustapha Kémal, de Jacques Benoist-Méchin, réédition Albin Michel, 1984. *Mustapha Kémal invente la Turquie moderne*, Complexe, 1997. « Atatürk ou la naissance de la Turquie moderne », par François Georgeon, *L'Histoire*, janvier 1997.

## Le souvenir d'Atatürk suscite toujours la même ferveur, son héritage est davantage discuté

**R**EN, en Turquie, n'échappe au regard vigilant d'Atatürk. Soixante ans après sa mort, le père fondateur de la République, avec la mine sévère d'un parent exigeant mais bienveillant, surveille toujours ses concitoyens de ses yeux d'acier. Son portrait orne les murs de toutes les écoles, de tous les bureaux et bâtiments publics, et rares sont ceux qui n'ont pas choisi d'introduire « le père des Turcs » dans l'intimité de leur domicile privé. Le regard fixé sur l'horizon, à la fenêtre d'un train en partance, décontracté à la plage après une baignade ou enseignant la lecture, planté devant un tableau noir : les épisodes de la vie de Mustapha Kémal Atatürk, photographiés à des millions d'exemplaires, sont plus familiers aux Turcs d'aujourd'hui que leurs propres photos de famille.

Le 29 octobre, pour le soixante-quinzième anniversaire de la fonda-

tion de la République, ils étaient des milliers à faire la queue pendant des heures pour venir s'incliner devant la tombe du grand homme qui gît dans l'Anitkabir, le mausolée majestueux dominant Ankara, la capitale fondée par lui pour remplacer Istanbul, la cité-phare de l'empire ottoman. Durant les dix premiers mois de cette année, pas moins de 2,7 millions de visiteurs, hommes, femmes, jeunes et vieux, religieux ou laïcs, ont ainsi rendu hommage au père de la nation turque.

Atatürk était avant tout un homme de son temps. Grâce à son charisme, mêlé à un paternalisme autocratique, il avait su imposer des réformes radicales à une population de 13 millions d'habitants largement illettrés, des ruraux surtout. Soixante ans plus tard, la Turquie compte plus de 62 millions de citoyens en proie à une crise d'identité et qui aspirent à une diversité politique et culturelle en phase avec

leur époque. La révolution d'Atatürk visait à anticiper la marche vers le futur, plutôt que de s'opposer à un changement inexorable. Ses héritiers, en tentant de préserver son héritage, donnent parfois l'impression de considérer la République, telle qu'il l'a laissée à sa mort en 1938, comme un produit fini à conserver dans la naphthaline afin de résister aux ravages du temps.

Soixante ans après sa disparition, l'héritage d'Atatürk est sujet à diverses interprétations. Son influence sur la société est telle que toutes les tendances politiques se réclament de lui. Pour la gauche, Atatürk représente avant tout le symbole de la laïcité - qui, en Turquie, signifie davantage le contrôle de l'islam par l'Etat que la séparation de la religion et de l'Etat - ainsi que l'étatisme et la centralisation du système politique. Les partisans de l'économie de marché affirment au contraire que

l'étatisme prôné par Mustapha Kémal valait pour son époque, une époque où l'absence d'un secteur privé capable de développer l'industrie rendait l'intervention de l'Etat indispensable. A leurs yeux, cet étatisme n'est plus adapté à notre époque. Ils estiment que l'occidentalisation du pays, voulue par Atatürk, passe par la privatisation, par davantage de démocratie et un plus grand pouvoir accordé aux autorités régionales.

**L**ES jeunes filles islamistes qui revendiquent aujourd'hui le droit de devenir médecin ou ingénieur, même si elles portent le foulard, ont intériorisé le message d'Atatürk. Elles expriment leur modernité à leur manière, qui n'est plus celle d'hier, mais ces jeunes filles aspirent à participer à la vie publique, un droit qu'Atatürk avait d'emblée reconnu aux femmes.

Le conflit kurde, qui fait rage depuis 1984, a quant à lui soulevé le débat sur la nationalité turque. Les lois restrictives imposées par la Constitution préparée en 1982 sous l'égide des militaires limitent cependant la discussion : toute alternative au discours officiel demeure sévèrement pénalisée. Pourtant, la plupart des Kurdes revendiquent la nationalité turque, tout en affirmant en parallèle leur ethnicité kurde. Aux yeux de Mustapha Kémal, ces deux aspirations n'auraient pas été incompatibles. « Heureux est celui qui peut dire : je suis turc », affirmait Atatürk. L'idée était qu'être turc nécessitait un choix personnel, la volonté de participer au projet de la nouvelle Turquie.

Le zèle déployé par ceux qui se considèrent les gardiens de l'héritage d'Atatürk - l'armée, les institutions républicaines - pour préserver l'apparence d'un pays

dynamique, constamment en mouvement et aspirant au changement, semble parfois aller à l'encontre même des objectifs du père fondateur. Dans la Turquie moderne, l'unité de pensée et de culture qu'ils tentent d'imposer apparaît curieusement anachronique et témoigne du manque de confiance qu'ils accordent à la population.

Les Turcs s'aventurent rarement à discuter ouvertement l'héritage d'Atatürk : critiquer le père de la nation est encore un crime passible d'une peine d'emprisonnement. Pourtant, même s'ils sont parfois divisés sur l'interprétation à donner au message du père fondateur, peu de Turcs - à l'exception de quelques factions radicales islamistes qui demeurent marginales - remettent en question ses principes fondamentaux et la direction qu'il avait donnée au pays.

Nicole Pope

**L'ABONNÉ**  
 Bien sûr, les abonnés ont le droit de s'exprimer. Mais il faut que l'opinion soit équilibrée.  
 LE MENESTEUR

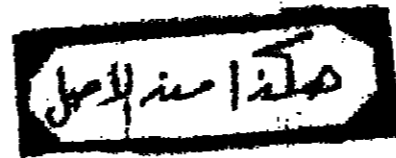
« L'histoire de la Turquie est un sujet complexe et passionnant. Elle nous permet de comprendre les racines de notre civilisation et les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous proposons une série d'articles et de documents qui explorent ce riche patrimoine culturel et historique. Abonnez-vous maintenant pour profiter de ces contenus exclusifs et soutenir notre journalisme indépendant. Contactez-nous dès aujourd'hui pour plus d'informations.»

**LES SOUS-DEVELOPPÉS**

Ceux qui sont considérés comme sous-développés se trouvent souvent dans les zones rurales et les régions moins favorisées. Leur situation est due à une combinaison de facteurs historiques, géographiques et économiques. Cependant, de nombreuses initiatives sont en cours pour améliorer leur qualité de vie, promouvoir l'éducation et créer des emplois. Le soutien international joue également un rôle crucial dans ces efforts.

**Jacques Chirac**  
 invisible

« La France a toujours été un pays de progrès et de liberté. C'est ce qui nous distingue des autres nations. Nous devons continuer à défendre ces valeurs précieuses et à promouvoir le bien-être de tous nos citoyens. C'est notre devoir en tant que leaders et citoyens responsables.»



**Parole d'abonné**  
par Robert Solé

**L'ABONNÉ** incarne, par définition, la fidélité. Rien ne lui est plus étranger que le zapping. Ce lecteur reçoit *Le Monde* chaque jour à domicile, qu'il vente ou qu'il fasse beau, que l'actualité soit déchaînée ou plate comme le désert libyque. Son nom et son adresse sont inscrits au jet d'écrite en première page. Dans ses lettres au journal, il revendique volontiers son statut (« abonné n. ». Il lui arrive même de s'en servir comme un moyen de pression, voire une sanction : « Dans ces conditions, je vous prie de bien vouloir mettre fin... »

Le nombre des abonnés du *Monde* est en progression constante. Si la barre des 800 000 a été franchie en 1989 et celle des 100 000 en 1993, le cap des 130 000 vient d'être dépassé. La rédaction ne peut que s'en féliciter et y trouver des encouragements à poursuivre ses efforts. De son côté, le service de la diffusion constate l'efficacité de ses nouvelles méthodes : l'abonnement à durée libre, avec le prélèvement automatique mensuel, qui laisse au souscripteur la liberté d'annuler son contrat à tout moment ; les conditions spéciales faites aux étudiants et aux enseignants ; enfin, l'amélioration du postage (pour ne pas dire mailing).

Deux fois par an, en janvier et en août-septembre, un million et demi d'offres d'abonnement au total sont ainsi confiées au lecteur. Le taux de réponses positives, de l'ordre de 0,5 %, est jugé honorable pour un quotidien. Les nouveaux abonnés, convaincus par divers avantages (un journal moins cher, des réductions pour les annonces du carnet, des invitations aux journaux du *Monde* en province...), se contentent de renvoyer leur bulletin d'inscrip-

tion signé. En revanche, quelque deux mille enveloppes sont retournées par des personnes qui ne veulent pas s'abonner et expliquent pourquoi.

Des raisons « techniques » reviennent souvent : je n'ai pas le temps de lire ; ma vue ne me permet plus de le faire ; je me méfie de La Poste... Mais il y a aussi des explications plus personnelles et plus polémiques, prenant la forme de quelques lignes rageuses, griffonnées sur la lettre d'envoi du *Monde*. Certains ne manquent pas de s'exprimer plus longuement. Leur référence à tel article, telle rubrique témoigne de leurs liens avec le journal. Ce courrier un peu particulier mérite d'être lu dans la mesure où s'y exprime souvent un dépit amoureux.

Des faits précis sont invoqués, comme les articles du *Monde* sur Israël ou la publication du rapport Starr. D'autres fois, il s'agit de motifs plus futiles : la phrase manquante - donc « censurée » - dans l'intervention de M<sup>me</sup> Tabary aux obsèques de son mari, la féminisation « scandaleuse » des mots ou le remplacement éditorial de la dernière page par un placard publicitaire. Une raison saisonnière de désabonnement : la place, quoique ancienne, accordée aux corridors. « Depuis que *Le Monde* est devenu le journal de la taumachie, je n'en suis scarié avec dégoût », écrit un lecteur de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

De très vieux griefs, sur lesquels la rédaction s'est cent fois expliquée, resurgissent régulièrement. « Jamais je ne donnerai un centime au journal qui a applaudi l'entrée des Khmers rouges à Phnom Penh », écrit un habitant de Saint-Germain-lès-Corbeil (Essonne). La plume saut se fait menaçante : « Vous vous moquez de Serge Halimi. Vous croyez qu'on va supporter cela encore longtemps ? » La courtoisie n'est

pourtant pas exclue. De Niort, dans les Deux-Sèvres, arrive un courrier... avec en-tête du Front national : « Trop éloigné de vous pour m'abonner. Mille excuses. » Au dos du bulletin, cet ex-lecteur indique qu'il s'est « éloigné il y a un an ». Sans préciser s'il lui arrive de succomber encore à la tentation...

Les raisons de ne pas s'abonner sont parfois très positives. Se rendre jusqu'au kiosque, préparer sa monnaie, se saisir du premier exemplaire de la pile participe du plaisir... Un couple de Neuilly-sur-Seine, membre de la Société des lecteurs, prie le service des abonnements de bien vouloir l'excuser : « Voyez-vous, nous préférons conserver le contact quotidien avec notre marchand de journaux... »

Mais voici quatre pleines pages manuscrites, sur un tout autre ton. Ce lecteur parisien, vieil abonné déçu, jongle avec les formules assassines. « *Le Monde* de Sirius avait de la gueule, du panache, de l'élégance... Il est devenu facile... Pardonnez-moi, il est devenu à la mode... Bien que - déjà - partial, il était d'une gauche réfléchie. Aujourd'hui, il est petit-bourgeois (de gauche) ». Vous étiez au-dessus de vos confrères, vous êtes à côté... Mais j'ai tort, puisque vous avez, rasant large, augmenté vos ventes... Petite incise : « Je sais que votre susceptibilité va le prendre mal. C'est pourtant sans méchanceté de ma part. » Et le coup de pied de l'âne : « Mais tenez-moi au courant de vos offres sympathiques. Je vous lis (quand même) de temps à autre... »

Pour terminer, à défaut de conclure, citons cet habitant de Secin, dans le Nord, qui prend la peine de renvoyer l'offre d'abonnement en précisant : « Je ne lis que les journaux honnêtes dans leurs informations et n'étant pas sous l'emprise des lobbies. *Le Monde* est le journal le plus tendancieux que je connaisse, et nous sommes nombreux de cet avis. » Encore un lobby ?

**AU COURRIER DU « MONDE »**

**Insumis ? Grévistes ? Traîtres ? Ou, simplement, soldats épuisés par les tueries ? La volonté de Lionel Jospin de réintégrer les « fusillés pour l'exemple » dans la mémoire collective, quatre-vingts ans après l'armistice de 1918, a provoqué un débat national. Ce sujet nous vaut un important courrier : des souvenirs**



**L'INSOUMIS DE JUIN 1940**  
Ceux qui aujourd'hui condamnent l'esprit d'insumission se prétendent gaullistes. Le général de Gaulle n'aurait-il pas commis, le 18 juin 1940, un acte d'insumission ? N'a-t-il pas, lui aussi, désobéi aux injonctions d'un état-major d'incapables, responsables du désastre qui touchait la France - ce qui lui a valu, à lui aussi, d'être condamné à mort ? Il est à la fois révoltant et du plus haut comique que les responsables du RPR préfèrent aujourd'hui renier l'esprit de désobéissance pour approuver la répression de Pétain. Il est vrai que ce dernier ne s'est rebelli ni en 1917 ni en 1940... Certes, de Gaulle désobéissait pour continuer le combat ailleurs. Mais, pas plus que lui, les mutins du *Chemin des Dames* n'auraient consenti à livrer la France aux Allemands comme on a pu l'affirmer. Ils étaient bien décidés à tenir les positions qu'ils occupaient. Seulement, ils se refusèrent à monter au feu, c'est-à-dire à être massacrés jusqu'au dernier dans l'assaut d'une position de toute façon imprenable. Leur mort dans cette offensive inutile n'aurait rien contribué à la victoire de la France. Elle n'aurait eu aucun sens, et c'est précisément contre cette absurdité

qu'ils se révoltaient. Le RPR ferait bien d'abandonner la rhétorique de Déroulède pour assumer cette réalité.

**Nicolas Fischer**  
Paris

**M. JOSPIN N'A « HONORÉ » PERSONNE**  
Votre titre de l'édition du samedi 7 novembre « La République honore les mutins de 1917 », pour annoncer le discours de Lionel Jospin à Craonne, le 5 novembre, est un faux-sens grave, un quasi-contre-sens. Contre-sens délégué ? (...) Refuser le déni d'existence à ces « fusillés pour l'exemple », refuser leur déshonneur, n'est pas les honorer. (...) En revanche, il est honorable de refuser la vérité tronquée, le mythe de « la victoire en chantant », un silence qui dure depuis quatre-vingts ans. Sans doute est-ce faire confiance à la mémoire nationale que de lui demander d'affronter l'histoire d'une guerre meurtrière, terrible, interminable, où se trouvaient des héros et des braves, des embusqués et « les mutins de 17 ». Ce n'est pas pour autant transformer ces derniers en héros, ces hommes épuisés, désespérés qui ont manifesté leur révolte, certes,

et des interrogations, mais aussi des prises de position très nettes. Des lecteurs contestent un titre du *Monde*, affirmant que « la République honore les mutins de 1917 ». D'autres rappellent l'attitude de l'Insumis de juin 1940 ou le rôle joué, en 1944, par l'un des anciens mutins de la mer Noire.

mais qui n'ont été ni des déserteurs ni des traîtres. Il fallait le dire enfin, mais ce n'est pas les honorer.

**Claire Salomon-Bayat**  
Paris

**SOLDATS GRÉVISTES**  
Une mutinerie se traduit d'abord par des voies de fait contre les officiers et leur remplacement par des chefs issus de la troupe. Or les officiers subalternes au contact direct avec les combattants n'ont jamais été brutalisés en 1917, encore moins privés de leur commandement : d'ailleurs ils comprennent leurs hommes et souvent oublient de voir et d'entendre ! D'autre part, jamais une position ne fut abandonnée et les tranchées restèrent garnies et ouvraient le feu si nécessaire : ce sont des unités au repos qui ont refusé de monter en ligne et s'en sont prises aux officiers de l'arrière, des gares régulières notamment. Comment s'appelaient eux-mêmes ces soldats révoltés ? Des « grévistes ». J'ai eu sous les yeux un tract ému d'une unité qui s'intitulait : « Les grévistes de la 11<sup>e</sup> compagnie ». (...) La véritable importance des mouvements de révolte de la fin du printemps 1917 est d'avoir été

une grève militaire réussie, obligeant le haut commandement à considérer les besoins quotidiens de la troupe et à la mettre au quasi-repos jusqu'au-delà de l'automne ; d'où le rôle capital du front britannique, élargi d'ailleurs, de juillet à novembre 1917.

**Michel Baumont**  
Nice (Alpes-Maritimes)

**LES MUTINS DE LA MER NOIRE**  
Il se trouve que, transféré à la centrale de Clairvaux en 1942, j'ai rencontré un des 1 400 condamnés aux travaux forcés que vingt-cinq années de détention - dans les conditions particulièrement inhumaines d'alors - avaient totalement brisé. Je crains en effet que, contrairement aux mutins de la mer Noire, beaucoup de ces condamnés aient été abandonnés à un sort affreux.

Autre différence d'ailleurs et non des moindres, le général de Gaulle n'a pas hésité à faire d'un de ces mutins de la mer Noire, Charles Tillon, son ministre de l'air, lui confiant ainsi, en pleine guerre, de hautes responsabilités dans la défense nationale.

**Pierre Daix**  
Paris

**Le Monde**

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : http://www.lemonde.fr

**ÉDITORIAL**

**Un engagement non tenu**

**L'AVENIR** du monde était en jeu à Buenos Aires. Les 161 pays participant à la Conférence sur le climat étaient invités à mettre en œuvre des solutions pratiques et immédiates pour que cesse le réchauffement de la planète, dont les effets sont dévastateurs pour l'environnement et donc pour les humains. Ils ne sont parvenus qu'à rédiger la liste des sujets qu'ils devront traiter dans de futures rencontres. Cela s'appelle un échec.

Certes les intérêts des trois grands groupes - les pays en développement, l'Europe et les États-Unis - étaient divergents, mais c'est la volonté de Washington d'imposer une solution qui n'avantageait que la puissance nord-américaine qui est la principale responsable de ce faux-pas. On ne peut manquer de relever que ce soul américain de défendre son seul intérêt coïncide avec sa volonté d'agir en Irak au nom de la communauté internationale tout entière.

La coïncidence est tout aussi frappante entre le drame que vit l'Amérique centrale - même si la maîtrise des cyclones est hors de portée des connaissances scientifiques actuelles - et l'incapacité des États à se mettre d'accord sur une politique forcement planétaire de défense de l'environnement. Le contraste était frappant à Buenos Aires entre l'émotion exprimée par de nombreux délégués, y compris ceux des États-Unis, devant les effets du cyclone Mitch, et l'appâté de la délégation américaine à défendre ses positions. Sans doute celles-ci reposent sur une rationalité défendable et sur une vision cohérente

du monde. Mais elles décollent aussi du refus de mettre en cause le style de vie nord-américain, qui n'est pas généralisable à l'ensemble des humains. Et tandis que l'administration Clinton réaffirme fréquemment l'importance du « défi » climatique, les États-Unis, premier émetteur mondial des gaz responsables de ce défi, sont incapables de restreindre leurs émissions. Cela choque d'autant plus les pays en développement que les États-Unis ne cessent de leur demander de s'engager à restreindre leurs propres émissions.

Tout le jeu des États-Unis sur ce dossier est ainsi analysé par beaucoup comme la volonté d'échapper à leurs obligations. Ils ont même édifié l'extension des lois du marché au commerce de la pollution, puisqu'ils tiennent à pouvoir acheter aux pays les plus pauvres leurs droits à émettre des gaz responsables de l'effet de serre. Une fois encore, le gouvernement américain refuse, sous la pression des lobbies, d'appliquer les accords internationaux qu'il a négociés. Il a fallu attendre la rencontre de Buenos Aires pour qu'il signe le Protocole de Kyoto, de décembre 1997, dans lequel les États-Unis s'engagent à réduire leurs émissions de gaz d'ici 2010 de 7 % par rapport à 1990.

Loïn d'en prendre le chemin, ils ont cherché, tout au long de la conférence qui vient de s'achever, à reporter ces réductions à l'extérieur de leurs frontières. Cette attitude bloque clairement le progrès dans la lutte contre le changement climatique et elle affaiblit la légitimité d'une puissance qui affirme parler au nom de la morale. Un engagement a été pris. Il faut le respecter.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldrey, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Édouy Frenel  
Directeur adjoint de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommès  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmeur  
Rédacteurs en chef :  
Alain Fouchon, Erik Lundebø (éditions et analyses) ;  
Laurent Goussier (suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kofman (Débat) ;  
Eric Le Boucchier (International) ; Patrick Jansou (France) ; Francis Nouchi (Société) ; Claire Blaudin (Économie) ;  
Jacques Bouché (Jeunesse) ; Jocelyne Sauvageon (Culture) ; Christian Masani (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Auzan  
Médiateur : Robert Solé  
Détaché académique : Eric Paillon ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ;  
paramédical madrilène : Bernard Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Nollecoeur, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Bécoué-Méry (1944-1949) ; Jacques Favret (1949-1982) ;  
André Laurens (1982-1985) ; Armand Fontaine (1985-1991) ; Jacques Lescaquer (1991-1994)  
**Le Monde** est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cent ans à compter du 30 décembre 1896  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Becoué-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,  
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

**IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde**

**Naissance princière**

**HIER SOIR**, à 21 h 14, la princesse Elizabeth a donné naissance à un prince, et tard dans la nuit une foule pressée contre les grilles de Buckingham Palace acclamait encore « papa, grand-père et grand-mère ». Le bulletin de la cour précise que « *Son Altesse royale et son fils se portent tous deux très bien* ».

D'une façon moins officielle, mais plus humaine, on a appris au palais royal que le jeune prince est « un garçon vraiment magnifique ». La foule en attente apprît la nouvelle à 22 h 23, lorsqu'un page royal en livrée bleue et or traversa majestueusement la cour du palais pour venir murmurer quelques mots à l'oreille du policeman en faction. Quelques secondes plus tard, les cris de « *C'est un garçon, tous deux vont bien* » se répétaient à travers les rangs serrés, et la foule manifestait son enthousiasme en lançant vers le ciel les chapeaux et les casquettes. Le flot des curieux se dirigeait vers le palais grossissant à vue d'œil, la police dut bientôt établir de solides barrages. Chacun voulait arriver jusqu'à la grille pour lire de ses propres yeux le texte officiel que l'on avait affiché près de l'entrée.

Une simple feuille de papier blanc revêtu de sceau du ministre faisait savoir au public que « SAR la princesse Elizabeth a mis au monde un prince ce soir à 21 h 14 ». Avec beaucoup d'obligance, un policeman éclairait la petite affiche au moyen d'une lampe de poche afin de satisfaire la légitime curiosité des loyaux sujets de Sa Majesté. Dans la cité de Londres, presque déserte à cette heure tardive, une proclamation analogue avait été collée sur la porte de l'antique hôtel de ville. (16 novembre 1948.)

**Jacques Chirac invisible**

*Suite de la première page*

Sans doute la droite annonce-t-elle, au Sénat, un « contre-budget », détesté de la réforme de la taxe professionnelle et des aides aux entreprises qui passent aux 35 heures, ainsi que d'une partie de la masse salariale de l'État par réduction du nombre des fonctionnaires. Sans doute Nicolas Sarkozy défend-il habilement une proposition de loi destinée à faire plaisir à tous ceux qui contestent le droit du Parlement de voter l'impôt chaque année et, donc, de le modifier d'une année à l'autre. Mais si donner voix aux mécontentements est bien le moins qu'une opposition puisse faire, l'exercice ne suffit pas à définir une autre politique.

Philippe Séguin ne niait pas, dans son entretien au *Monde* du 6 novembre, l'existence, au sein des partis qui forment aujourd'hui l'opposition et entre eux, d'une « grande variété de positions ». Le débat provoqué par le mouvement des lycéens a donné un exemple

éloquent des divergences de la droite, Démocrate libérale plaçant pour la décentralisation, et le RPR se disant entre défenseurs de l'éducation « nationale » (M. Séguin) et décentralisateurs (M. Sarkozy). Le pacte civil de solidarité, contre lequel l'opposition entend faire bloc, révèle néanmoins un sérieux malaise dans ses rangs, face à la captation du sujet par les intégristes des « valeurs familiales » et ceux qu'instrumente toute normalisation de l'homosexualité. Le libéralisme global, que défend Alain Madelin, ne fait pas l'unanimité dans son propre parti et hérésie bon nombre de centristes et de gaullistes.

**« DOMAINE PARTAGÉ »**  
Le président de la République ne peut donc prendre appui sur une droite plus cohérente aujourd'hui dans ses projets qu'elle ne l'était dans son action lorsqu'elle détenait le pouvoir. Mais l'opposition ne peut pas, à l'inverse, s'en remettre à M. Chirac au gouvernement, puisque le chef de l'État ne se juge pas en mesure de le critiquer. L'hypothèse d'une retournement de la conjoncture économique, conséquence de la crise des marchés financiers, l'avait incité à

formuler quelques mises en garde, relayées ou précédées par les porte-parole de la droite ; mais le spectre de la spirale économique dépressive, brandi avec délectation dans certains bureaux de l'Élysée, démenti dans d'autres, s'est pour l'heure éloigné.

Privé d'allié qui se fasse fortement entendre à droite, M. Chirac ne peut compter, non plus, sur ses partenaires européens pour l'aider à maintenir sa stature présidentielle. Il est certes le premier occupant du « domaine partagé » et dispose, à ce titre, de l'initiative au Conseil européen comme dans l'ensemble des relations internationales. Mais le renforcement de l'Union européenne, avec la prochaine mise en place financière de l'euro, lie davantage encore la politique internationale de la France à l'Europe. Or, non seulement l'existence d'une politique monétaire commune fait pénétrer l'Europe dans le quotidien des gouvernements, mais treize de ceux-ci, sur quinze, sont aujourd'hui de gauche.

Si François Mitterrand pouvait trouver en Helmut Kohl un allié face aux tendances centrifuges entretenues par les conservateurs britanniques, M. Chirac ne peut guère espérer, avant le scrutin de

juin 1999, l'apparition d'un clivage comparable entre des dirigeants et des partis qui vont devoir faire cause commune dans ce qui sera peut-être la première vraie compétition électorale européenne.

Jacques Chirac est toujours là et il est, pourtant, invisible. Il se montre souvent dans des cérémonies ou sur des tribunes officielles. On sait qu'il s'entretient régulièrement avec les dirigeants du RPR, moins fréquemment avec les autres partenaires de l'Alliance. On attend la conclusion de vastes consultations qu'il avait engagées sur la modernisation de la vie politique. On ne sait, en fait, ni ce qu'il pense, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il veut.

**Patrick Jarreau**

**RECTIFICATIF**  
**LYDIE TRIGANO ET LE CLUB MED**  
Une coupe dans notre reportage sur Djerba (*Le Monde* du 12 novembre) a fait croire que Lydie Trigano, créatrice des forums culturels du Club Méditerranée, ne les dirigeait plus, alors que justement, à la demande du Club, elle vient, après une interruption, d'en reprendre la direction.

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS  
Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56  
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33  
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr  
Fichiers à Paris et en province : 08-36-48-03-78

"On va pouvoir devenir actionnaire avec des conditions privilégiées!"

Cette fois, ça va être différent. Ça va être à nous.

"La dernière fois, je ne m'étais pas décidé à temps!"

Je suis déjà actionnaire, mais je vais en reprendre.

# France Télécom ouvre à nouveau son capital.

L'an 2000, c'est vous, c'est nous.



**France Telecom**

## Pour ré Fra il n'y a

### EN RESE

- Pour acheter des actions, le seul moyen...
- Vous ne pouvez pas acheter de nouvelles actions...
- Votre compte bancaire doit être...
- Et bien sûr, vous devez...
- Un document de référence enregistré...

...pour bénéficier de ces avantages, vous devez être membre...

...le 23 novembre 1998...

...pour bénéficier de ces avantages, vous devez être membre...

...le 23 novembre 1998...

مكتبة من العمل

(Publicité)

# Pour réserver vos actions France Télécom, il n'y a pas plus simple.

La nouvelle ouverture du capital de France Télécom est une opération de grande envergure, chacun d'entre vous peut devenir actionnaire. Si vous souhaitez acheter des actions dans le cadre de la procédure d'Offre à Prix Ouvert, vous pouvez le faire dès aujourd'hui en utilisant ce bon de réservation.

## EN RÉSERVANT, VOUS ÊTES SÛR D'ÊTRE MIEUX SERVI.

La réservation vous garantit, une nouvelle fois, dans la limite de 30 000 F, soit d'obtenir le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être au moins deux fois mieux servi que si vous n'aviez pas réservé.

- **Pour acheter des actions, c'est simple.** Il vous suffit de remplir le bon de réservation d'actions ci-joint et de le faire parvenir à votre intermédiaire financier (banque, Caisse d'Épargne, La Poste, Trésor public, société de bourse).
- **Vous n'aurez plus à intervenir.** Votre réservation sera automatiquement transformée en ordre d'achat. Si vous changez d'avis, vous pouvez annuler cette réservation, sans frais, en prenant contact avec votre intermédiaire financier au plus tard avant la fin du 1<sup>er</sup> jour de bourse de l'Offre à Prix Ouvert.
- **Votre compte ne sera débité** qu'au moment où vous deviendrez effectivement propriétaire des actions, soit approximativement quatre semaines après le début de la réservation.

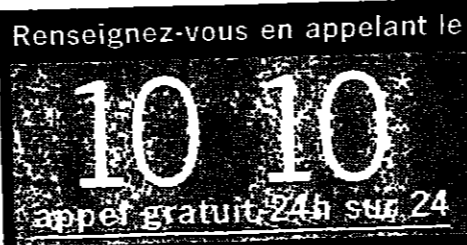
### Et bien sûr, vous bénéficiez aussi des avantages réservés aux particuliers :

- la gratuité des frais de garde de vos actions pendant 18 mois,
- une réduction minimale sur le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'Offre à Prix Ouvert,
- une action gratuite pour 10 actions achetées (dans la limite de 30 000 F), si vous en avez obtenu au moins 10 au cours de cette opération et si vous les gardez au moins 18 mois,
- la possibilité de bénéficier des avantages du Club des actionnaires de France Télécom si vous possédez au moins 10 actions.

- **Un document de référence enregistré et une note d'opération préliminaire visée par la CGR sont disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10. Le résumé de ce document se trouve dans ce journal.**

au moins 10 F de réduction

Pour réserver, vous pouvez aussi contacter directement votre banque, votre Caisse d'Épargne, La Poste, le Trésor public ou une société de bourse.



Date limite de réservation : lundi 23 novembre 1998 inclus.

Pour bénéficier de la garantie d'être mieux servi : 1. Glissez votre bon rempli et signé dans une enveloppe. 2. Très important : n'oubliez pas d'y joindre un R.I.B., un R.I.P. ou un R.I.C.E. 3. Faites parvenir le tout avant le 23 novembre 1998 minuit directement à votre intermédiaire financier par dépôt, ou par envoi dans une enveloppe timbrée postée au plus tard le vendredi 20 novembre minuit (le cachet de La Poste faisant foi).

\*Ou le 0 800 05 10 10 (appel gratuit) ou par Minital 3614 code 1010 FT (0,12 F la connexion puis 0,37 F la minute en France Métropole) ou sur internet <http://www.1010.francetelecom.fr>

Ouverture du capital de France Télécom  
**BON DE RÉSERVATION D' ACTIONS**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Je donne ordre à l'intermédiaire financier, désigné sur le relevé que je joins, de réserver et d'acheter des actions France Télécom pour un montant de : \_\_\_\_\_ francs (minimum autorisé : 1 000 F). Le montant de la réservation doit être un multiple de 200 F.

Je l'autorise à prélever sur mon compte bancaire ou postal le montant indiqué et je joins à cet envoi un R.I.B. (relevé d'identité bancaire) ou un R.I.P. (relevé d'identité postal) ou un R.I.C.E. (relevé d'identité Caisse d'Épargne) du compte qui sera débité. J'ai bien noté que, pour que mes actions soient éligibles au Plan d'Épargne en Actions, un formulaire détaillé de réservation doit également être rempli auprès d'un intermédiaire financier. Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions de réservation au verso et je m'engage sur l'honneur à les respecter.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Conditions de réservation**

- Pour bénéficier de la réservation, il faut être français, résider en France ou ressortissant de l'espace économique européen.
- Le montant de la réservation n'est pas plafonné. Mais la garantie d'être mieux servi, liée à la réservation, ne s'applique qu'aux montants des ordres inférieurs à 20 000 F.
- Une même personne ne peut effectuer qu'une seule réservation. Elle ne peut pas passer d'ordre prioritaire.
- Il est possible de faire une réservation car personne quel que soit son âge. Par exemple une famille de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants) peut remplir 5 bons de réservation d'actions. D'autres bons de réservation sont disponibles auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.
- Cette ouverture de capital a fait l'objet d'un document de référence enregistré et d'une note d'opération préliminaire visée par la CGR, disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.
- Le prix définitif sera arrêté 2 jours de bourse au plus tard après la clôture de l'Offre à Prix Ouvert. Il sera automatiquement supérieur ou égal à la plus basse des 3 références suivantes :
  - Le prix des investisseurs institutionnels moins la réduction accordée aux particuliers.
  - Le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'Offre à Prix Ouvert, moins la réduction accordée aux particuliers.
  - Le prix maximum fixé par le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie le jour précédant la date d'ouverture de l'Offre à Prix Ouvert.
- Le montant de votre réservation doit porter sur un minimum de 1 000 F et doit être un multiple de 200 F. Dans le cas contraire, votre réservation sera prise en compte de 200 F rétro.

JE RÉSERVE

France Telecom

## ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 15 - LUNDI 16 NOVEMBRE 1998

**DISTRIBUTION** Carrefour a achevé ce week-end l'opération « Un mois jamais vu », première promotion mondiale organisée par un distributeur. ● LE BUDGET global de

l'opération est évalué par les observateurs autour de 300 millions de francs, mais Carrefour affirme avoir accru son chiffre d'affaires de 20 % en France, et plus encore à l'étran-

ger. ● L'ENJEU était triple pour Carrefour : conquérir ou reconquérir des clients, qu'il reste à fidéliser ; repositionner son image, un peu brouillée, sur le discount ; enfin, tester

de nouvelles méthodes commerciales et logistiques avec ses fournisseurs, en amorçant la mise sur pied d'une centrale d'achats mondiale. ● LA CONCURRENCE a été malmen-

née durant ces trente jours, moins du fait des prix pratiqués que de l'ampleur massive de l'offre et de la campagne publicitaire, essentiellement dans la presse écrite.

## Carrefour redore son image de roi du « discount »

La campagne de promotion mondiale « Un mois jamais vu » lancée par le distributeur à l'occasion de ses trente-cinq ans, qui vient de s'achever, lui a permis d'accroître ses ventes d'environ 20 %, au prix d'un investissement publicitaire sans précédent

C'EST UN GRAND « ouf ! » de soulagement que Leclerc, Promodès, Auchan et tous les concurrents de Carrefour en général ont poussé ce week-end. Samedi 14 novembre a pris fin l'opération commerciale mondiale « Un mois jamais vu », lancée par Carrefour à la mi-octobre dans dix-sept pays, pour célébrer ses trente-cinq ans. Chaque jour, ses 350 hypermarchés (dont 130 en France) proposaient un produit « spot » en nombre limité et à un prix défiant toute concurrence. En quatre semaines, ont ainsi été écoulés 180 000 perceuses, 24 000 téléviseurs, 660 000 ampoules électriques, 8 000 micro-ordinateurs, 14 000 vélos, 410 tonnes de rôti de porc... La ruée des clients a parfois débordé les prévisions. Ainsi, le succès des « 30 roses à 30 francs » a obligé Carrefour à littéralement assécher le marché mondial de ce type de roses, provoquant une hausse de 40 % des

cours, pour trouver les 360 000 bouquets vendus en France. Une opération effectivement jamais vue, pas tant du fait des offres promotionnelles en elles-mêmes — « Nous renouons avec la vocation de la grande distribution », rappelait Alain Thieffry, directeur général marketing de Carrefour France, lors du lancement de l'opération — que du fait de l'ampleur des moyens publicitaires mis en œuvre (voir ci-dessous) et des résultats obtenus par le distributeur. Sur les 28 jours (ouvrables) de l'opération, Carrefour France affirme avoir augmenté son chiffre d'affaires de 20 %, soit un supplément de recettes de près de 2 milliards de francs — l'équivalent du chiffre d'affaires annuel de deux grands hypermarchés. Dans les 119 hypermarchés Auchan de l'Hexagone, où a démarré, le 29 octobre, comme tous les autres depuis treize ans, l'opération « Les 25 jours », les chefs de rayon ont

broyé du noir. Alors que cette promotion accroît traditionnellement les ventes de 8 % à 9 %, comme c'était encore le cas en 1997, l'enseigne nordiste n'enregistrerait pour l'instant qu'une modeste hausse de 1 % à 2 %. L'indice FCD de la consommation en grandes surfaces était, en octobre, en hausse de 5,2 %. Carrefour était à +14,5 % (avec seulement quinze jours d'opération). « Et nous pesons très lourd dans l'indice », note M. Thieffry, remuant avec jubilation le couteau dans la plaie de la concurrence. A l'étranger, l'accroissement du chiffre d'affaires devrait être globalement supérieur à la France. Le chiffre d'affaires mondial du groupe, quasi stagnant en septembre, a fait un bond de 15,4 % en octobre, à 18,5 milliards, et de 13,4 % en France (10,6 milliards). Au Mexique, et même en Corée, qui traverse pourtant une crise écono-

mique sans précédent, Carrefour affirme avoir fait « un carton ».

Mais, au-delà des résultats immédiats, cette énorme promotion était aussi « un test de notre capacité d'at-

traction », disait-on chez Carrefour. Et un rodage pour de nouvelles méthodes d'approvisionnement et de logistique : achats mondiaux, livrai-

sons quotidiennes en flux tendus sur des plates-formes. De ce point de vue, on affiche une totale satisfaction chez le distributeur. Le numéro un français avait un problème « existentiel ». Son format unique, l'hypermarché, semblait s'essouffier un peu, battu en brèche sur ses deux points forts historiques : les prix et le choix. A force de vouloir faire du « qualitatif », en réorganisant notamment ses magasins par « univers », plus cossus que les classiques alignements de gondoles, Carrefour avait un peu brouillé son image de discount. Dans une étude sur l'image-prix perçue par les consommateurs que la Sofres avait réalisée en juin 1998, Carrefour ne figurait pas sur le podium des trois meilleures enseignes, occupé par Leclerc, Intermarché et Auchan. L'opération « Un mois jamais vu » a permis d'inverser la tendance, momentanément en tout

cas, en créant un trafic de masse dans les hypermarchés. « A nous, maintenant, de fidéliser ces nouveaux clients ou ces clients de retour », reconnaît M. Thieffry. Les concurrents fourbissent déjà leurs armes pour récupérer les acheteurs et profiter de l'inévitable dégonflement de la « bulle » créée par Carrefour au cours des trente derniers jours. Mais le leader affirme qu'il n'entend pas relâcher la pression et annonce déjà des promotions agressives au moment des fêtes de fin d'année. A Bercy, un homme doit se frotter les mains : Dominique Strauss-Kahn. Pour tenir ses objectifs de croissance, quel de meilleur qu'une bonne guerre commerciale entre grandes surfaces, qui permet de tirer vers le haut l'indice de la consommation et vers le bas celui des prix ?

Pascal Galinier

## Un rouleau compresseur publicitaire

« 2 500 MINICHAINES... Et pas une de plus ! » ; « Il y en aura peut-être jusqu'à ce soir ou demain... On ne sait pas. » La mécanique publicitaire de l'opération Carrefour, basée sur le contingentement, reprend l'idée « la plus simple et la plus basique du commerce », explique Henri Baché, le directeur général de l'agence FCA | BMZ. L'enseigne joue à la fois sur l'effet de surprise — le produit « spot » du jour n'était dévoilé que la veille au soir, dans *Le Monde*, avant d'être étalé dans tous les grands quotidiens de France — et sur un sentiment de pénurie. Visuellement, les produits étaient présentés sur les pages de publicité « comme si les marchandises débarquaient d'un bateau et étaient vendues, à peine sorties des caisses, sur les quais ». Le logo « Un mois jamais vu » était d'ailleurs imprimé sur une caisse en bois (en France) ou un conteneur (à Taïwan). Pour accentuer l'effet d'urgence, les produits des jours précédents étaient affichés en plus petit, avec la mention « épuisé » en travers, lorsqu'il n'y en avait plus.

L'aspect incontournable de cette campagne est lié à l'économie du plan média. La grande distribution est courtisée des affiches locales et de la presse régionale pour toucher l'ensemble de la population. Cette fois, en plus des catalogues de 3000 produits que Carrefour a distribués à 54 millions d'exem-

plaires en France, en trois vagues, le distributeur a utilisé quotidiennement soixante-dix journaux, dont pratiquement tous les quotidiens nationaux, en plus de la radio et de l'affichage. Le coût total de l'opération, incluant achat d'espace, diffusion de tracts, impression des catalogues, est évalué autour de 300 millions de francs par le budget annuel publicitaire de Carrefour. C'est l'équivalent du budget annuel publicitaire de Auchan et le triple de ce que ce dernier consacrait à sa propre opération « 25 jours », qui se déroule ces jours-ci.

### PAR LA PRESSE ÉCRITE

Dans d'autres pays, quand la législation le permettait, la télévision a également été utilisée. Mais, à entendre Alain Thieffry, le directeur marketing de Carrefour, « nous n'avons pas besoin de la télévision pour faire une communication efficace ». C'est aussi l'un des enseignements de cette campagne : la communication de masse ne passe plus forcément par le petit écran. La presse écrite, couplée à la radio et à l'affichage, constitue aujourd'hui « un dispositif extrêmement efficace qu'il suffit de bien utiliser », estime M. Thieffry. Une position décalée, à l'heure où le gouvernement réfléchit à l'ouverture des écrans de télévision à la publicité de la grande distribution.

Florence Amalou

## La Martinique craint pour son Club Med

### FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

L'évacuation brutale et surprenante du village Les Boucaniers du Club Med, dimanche 8 novembre, est-elle le prélude au retrait de la Martinique de la multinationale des vacances ? La question se pose quand on sait que l'état-major souhaite depuis longtemps rénover des installations qui ont mal vieilli. La direction du Club Med a précisé, vendredi 13 novembre, qu'« elle n'a décidé aucune fermeture ».

En attendant, le club est vide de ses occupants, touristes et animateurs. Près de 380 personnes, « gentils membres » et « gentils organisateurs », ont été rapatriés à Paris sous la haute protection des gendarmes mobiles. De banales négociations salariales qui tournent court, quelques signes d'impatience manifestés par le personnel local, payé à des salaires souvent voisins du SMIC, des touristes qui ont l'impression d'être retenus contre leur gré : il n'en a pas fallu davantage pour que la tension monte d'un cran. Motivant sa décision de donner l'ordre aux gendarmes d'intervenir, le sous-préfet du Marin a expliqué qu'il ne cessait de recevoir des messages inquiets des pays européens originaires des clients.

L'affaire pourrait être lourde de conséquences pour l'industrie touristique martiniquaise. Même si le Club Med vit en vase clos, plusieurs prestataires de services craignent de voir baisser leur chiffre d'affaires, en premier lieu les loueurs de voitures et les marchands de souvenirs. Les pertes sont difficilement quantifiables, mais quand on sait que le tourisme en Europe brut de l'île, on a tout lieu de craindre que la facture totale des incidents du Club Med soit élevée.

### IMAGE ÉCORNÉE

Les responsables du tourisme savent qu'ils devront déployer des efforts considérables pour tenter d'améliorer l'image passablement écornée de la Martinique, qui a déjà fort à faire pour limiter la concurrence de ses voisins, de la Guadeloupe à Sainte-Lucie en passant par Cuba et Saint-Domingue. Derrière la carte postale idyllique, on découvre que les géants mondiaux du tourisme ont parfois du mal à traiter avec leurs collaborateurs locaux, qui supportent le moins en moins d'être ravalés au rang peu enviable de manœuvres.

Jean-Marc Party



PRIX SPECIAL DU JURY 98  
Forum de l'investissement et du placement

SICAV ET FCP

Offrez à vos placements  
la chance de l'euro.

Grâce à notre savoir-faire et à notre dimension internationale, tout avantage offert par l'introduction de l'euro est immédiatement intégré par nos gérants dans la stratégie d'investissement de nos Sicav et FCP. Vous pouvez ainsi constituer le portefeuille d'OPCVM qui répond le mieux à vos attentes en étant sûr de profiter des meilleures opportunités de l'euro.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

WWW.SOCGEN.COM

## Avec l'euro, le débat

Un groupe de travail... afin de réfléchir à...

LE DOSSIER... CORRESPONDANCE

## Une lettre des directeurs généraux

Texte de la lettre des directeurs généraux...

## Offre de France Télécom

Texte de l'offre de France Télécom...

## Offre de France Télécom

Texte de l'offre de France Télécom...

## Offre de France Télécom

Texte de l'offre de France Télécom...

## Offre de France Télécom

Texte de l'offre de France Télécom...

## Offre de France Télécom

Texte de l'offre de France Télécom...

## Offre de France Télécom

Texte de l'offre de France Télécom...

Avec l'euro, le débat sur la rémunération des dépôts est relancé

Un groupe de travail réunissant consommateurs et banquiers tient sa première réunion, mercredi 18 novembre, afin de réfléchir à l'évolution de la règle française du « ni-ni » - ni rémunération des comptes ni facturation des chèques

A quelques semaines de l'arrivée de la monnaie unique européenne, l'exception française qui consiste à interdire la rémunération des comptes pourrait voler en éclats. Un groupe de travail sur le sujet, piloté par Benoît Jolivet, président du Comité des usagers...

noît Jolivet, président du Comité des usagers des services bancaires, et mis en place par le ministère de l'économie et des finances, tiendra sa première réunion mercredi 18 novembre. Il a notamment pour mission de plancher sur...

les moyens de faire évoluer la règle dite de « ni-ni » : ni rémunération des dépôts ni tarification des chèques. Banquiers, consommateurs, pouvoirs publics, partenaires sociaux, doivent dégager un consensus pour sortir de...

la plus fragile. L'idée est très louable dans son principe, mais la réalité est autrement plus complexe, et politiquement sensible. Explication : l'avènement de l'euro en janvier prochain remet en question l'interdiction française de rémunérer les dépôts (c'est-à-dire de verser des intérêts sur les soldes créditeurs des comptes clients), interdiction qui scelle depuis longtemps une sorte de pacte social entre les banques et leurs clients...

ce spécificité. Bercy souhaite prendre son temps sur ce dossier politiquement sensible et insiste sur la nécessité de prendre en compte « les clients les plus fragiles » et la lutte contre l'exclusion.

peuvent être rémunérés. L'euro étant considéré comme la monnaie nationale, le cas s'applique donc pour les comptes en euros... Les deux thèses sont défendables et c'est notamment ce point que le groupe de travail devra éclaircir. Les associations de consommateurs sont plutôt favorables au maintien du « ni-ni », tandis que les banques ne veulent pas brusquer les esprits.

Inquiet à l'idée de déclencher une guerre entre banquiers et usagers et de favoriser les gros comptes, Bercy avait joué la prudence lors de l'installation du groupe de travail en rappelant qu'il serait très attentif « à ce que le partenariat entre les banques et leurs clients soit mutuellement profitable, et à ce que la lutte contre l'exclusion et la protection des clients les plus fragiles soient prises en compte ».

Quoi qu'il en soit, avant toute décision sur l'abolition éventuelle du « ni-ni », ce groupe de travail devra plancher sur le dossier de l'exclusion bancaire, qui, rappelle Dominique Strauss-Kahn, « est souvent une composante, voire une cause, de l'exclusion sociale ».

Mais avec la naissance de l'euro, une concurrence effrénée pourrait voir le jour, notamment si des banques étrangères se propulsent, dès l'an prochain, de rémunérer les comptes courants en euros. La réglementation indique actuellement qu'il est interdit de rémunérer les comptes en francs, mais qu'il est possible de le faire pour les comptes en devises et en euros, qui seront remplacés par des euros dans quelques semaines.

PRUDENCE À BERCY

Mais avec la naissance de l'euro, une concurrence effrénée pourrait voir le jour, notamment si des banques étrangères se propulsent, dès l'an prochain, de rémunérer les comptes courants en euros. La réglementation indique actuellement qu'il est interdit de rémunérer les comptes en francs, mais qu'il est possible de le faire pour les comptes en devises et en euros, qui seront remplacés par des euros dans quelques semaines.

Pascal Sauti

DÉPÊCHES

BOUYGUES-BOLLORÉ : Vincent Bolloré étudie la possibilité de demander au tribunal de commerce de Paris de reporter les audiences, prévues le 24 novembre, portant sur la validité du pacte d'actionnaires qu'il a contracté avec Martin Bouygues jusqu'à ce que la cour d'appel de Paris se soit prononcée sur la décision du Conseil des marchés financiers. Le CMF a déclaré, vendredi 13 novembre (Le Monde du 14 novembre), qu'il n'y avait pas d'action de concert entre Vincent Bolloré et Martin Bouygues.

SIEMENS : le groupe allemand introduira sa division semi-conducteurs au Nasdaq, la Bourse électronique de New York, et non sur le marché allemand, a déclaré le patron de cette division, Ulrich Schumacher, vendredi au quotidien Boersen Zeitung.

TELEMATIQUE : plusieurs services Minitel dénoncent la hausse du niveau des redevances payables pour les codes d'accès 3613, 3614, 3615, 3616 et 3617 décidée début novembre par France Télécom et applicable à compter du 1<sup>er</sup> décembre.

ALSTOM : le groupe franco-britannique négocie une participation dans un consortium sud-coréen emmené par Hyundai pour la construction d'une liaison ferroviaire entre Séoul et son nouvel aéroport international.

CAISSE DES DÉPÔTS : le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Daniel Hébergue, a présenté, jeudi, devant le comité mixte paritaire central les axes du « projet stratégique » d'organisation du groupe sans donner de calendrier de mesures précises.

35 HEURES : la fédération FO des mineurs a annoncé, vendredi, « sa disposition à signer » le protocole d'accord sur la réduction du temps de travail dans les Charbonnages de France dès qu'il aura été soumis pour avis aux instances représentatives du personnel, à partir du 23 novembre.

La grève lancée jeudi par FO, la CGT et la CFDT dans la société Metro (distribution de matériel et de marchandises alimentaires aux restaurateurs) contre un projet patronal sur les 35 heures s'est poursuivie vendredi, selon une source syndicale.

CORRESPONDANCE

Une lettre des directeurs généraux adjoints de Moulinex

A la suite des articles parus sur Moulinex dans Le Monde du 31 octobre 1998 intitulés « Le redressement de Moulinex est compromis par la crise russe » et « Un manager contesté à la recherche d'alliés », nous avons reçu, d'Alain Grimm-Hecker et de François Carrière, directeurs généraux adjoints, la lettre suivante : Nous voudrions attirer l'attention sur des informations de nature à induire vos lecteurs en erreur : « La PDG va devoir redéfinir sa stratégie » : au contraire, la stratégie définie en 1996 est confirmée. Seuls des ajustements sont nécessaires pour répondre à une crise conjoncturelle.

« L'entreprise ne retrouvera sa rentabilité opérationnelle qu'en 2001 » : en réalité, Moulinex a retrouvé sa rentabilité opérationnelle depuis deux ans déjà. La prévision pour l'exercice en cours est supérieure à 150 millions de francs. Cette rentabilité reste très insuffisante. « Le groupe avait pris du retard dans son programme de redressement » : bien au contraire, le plan de reconquête de la performance de Moulinex a été mené de façon rapide : le résultat du groupe publié au 31 mars 1998 est en avance sur les prévisions.

« Le retard... a conduit Moulinex à embaucher des intérimaires... ce qui lui a valu un rappel de l'ordre de l'inspection du travail » : dans un processus de transformation très complexe (faire passer 3 000 personnes de 39 h à 33 h 15), Moulinex a fait appel à des intérimaires pour faire face à une charge temporaire de travail due aux transferts de production résultant du plan de reconquête de la performance, pour compenser l'avance prise sur certaines actions prévues dans ce plan et, de façon très naturelle, pour absorber les pics de charge dus à la saisonnalité d'une activité encore mal maîtrisée. Tout cela s'est fait en liaison très étroite avec l'administration du travail.

l'exercice 1998-1999. Le démenagement à la Défense a permis, pour un coût modique, de faciliter les échanges entre les services centraux et les sites normands (par l'A14), tout en améliorant les conditions de travail des équipes et en rajoutant l'image de la société. Dans l'informatique, les sommes engagées sont très importantes : il s'agit de rattraper en dix-huit mois un retard démesuré, et potentiellement létal, par rapport aux besoins de nos clients et aux standards de notre profession.

Offre à Prix Ouvert des actions France Télécom

L'offre à Prix Ouvert s'inscrit dans le cadre du transfert au secteur privé d'une participation minoritaire de l'Etat au capital de France Télécom, décidée par le décret n° 97-13 du 13 janvier 1997 et annoncée par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

L'offre à Prix Ouvert portera sur des actions, entièrement libérées, cotées au premier marché, régulier mensuel, de la Bourse de Paris.

Résumé du document de référence

- Présentation : France Télécom. Siège social : 6, place d'Alézy, 75005 Paris Cedex 15. Forme juridique : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, France Télécom, transformée en société anonyme à conseil d'administration en application de la loi du 26 juillet 1996 (« Loi France Télécom »), est devenue un établissement de droit privé... Capital social au 3<sup>1</sup> septembre 1998 : Le capital social initial est de 25 milliards de francs, divisé en 1 milliard d'actions d'une valeur nominale de 25 francs... Activité de France Télécom : Environnement réglementaire : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, le marché des télécommunications est ouvert à la concurrence. France Télécom est soumise au code des postes et télécommunications, modifié par la loi du 26 juillet 1996 de réglementation des télécommunications (LRT), qui a mis en place le cadre réglementaire à l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence... Services de téléphonie fixe : Les services de téléphonie fixe constituent la principale activité de France Télécom et représentent 40 % du chiffre d'affaires... Services de télécommunications mobiles : France Télécom est le premier fournisseur de services de télécommunications mobiles en France... Lésions louées et services de transmission de données : France Télécom est le principal fournisseur de services de transmission de données en France... Vente et location d'équipements : France Télécom est la première entreprise de location de matériel de télécommunication en France... Services d'information : France Télécom est le premier fournisseur de services d'information en France... Développement de services de transmission de données : France Télécom est le premier fournisseur de services de transmission de données en France...

publié le 19/11/1998, ainsi que le Service Médical, qui permet à l'ensemble des utilisateurs d'Internet d'accéder au service de courrier électronique.

Tableaux de données financières et opérationnelles de France Télécom, incluant des tableaux de tendances, de ventes et de services, et des données de chiffre d'affaires par secteur.

volume de trafic total en France (mobilité et fixe) de l'ordre de 9,9 milliards de minutes d'appels. France Télécom entend renforcer sa position sur son chiffre d'affaires des services de télécommunications et la concurrence accrue par la mise en place de nouveaux services et d'un certain nombre de mesures destinées à encourager une augmentation de la consommation de services de télécommunications. France Télécom s'est engagé à poursuivre sa politique de réduction de la base de coûts de production, notamment par la mise en œuvre de projets d'optimisation et de réduction des coûts.

Des formulaires détaillés de réservation sont disponibles auprès de votre banque, des Caisse d'Epargne, de La Poste, du Trésor public ou de votre société de bourse. Les réservations sont réalisées à l'adresse suivante : le 1<sup>er</sup> jour de la semaine de bourse de l'offre à Prix Ouvert. Un document de référence est publié par France Télécom sur le site Internet : www.francetelecom.fr. Une note d'information est publiée sur le site Internet de France Télécom. Une note d'information est publiée sur le site Internet de France Télécom. Une note d'information est publiée sur le site Internet de France Télécom.

## PLACEMENTS

LE MONDE / DIMANCHE 15 - LUNDI 16 NOVEMBRE 1998

# Aujourd'hui à la mode, le bilan patrimonial n'en est pas moins utile

Proposé à grand renfort de publicité par les banquiers et les assureurs, il permet de se pencher à la fois sur les questions de rentabilité et de prévoyance. L'âge constitue un paramètre capital pour identifier les produits financiers les plus adaptés à la situation de l'épargnant

**CONTRAIREMENT** aux idées reçues, le bilan patrimonial n'est pas un luxe réservé aux assurés à l'impôt sur les grandes fortunes (ISF). Les établissements financiers et autres conseils le proposent aujourd'hui à tous. Il ne résout aucun problème par lui-même, mais permet à tout un chacun de se poser de bonnes questions sur son style de vie, sur son avenir et sur les risques financiers encourus par lui et ses proches. L'âge constitue à l'évidence un paramètre majeur d'un bilan patrimonial.

● **De vingt-cinq à trente-cinq ans : partir sur de bonnes bases**  
 A ces âges, la situation est généralement simple. La carrière professionnelle commence, les revenus sont plutôt modestes, la vie personnelle isolée, en concubinage plus ou moins stable, parfois suivi d'un passage devant monsieur le maire, avant ou après la naissance d'enfants.

Les principaux soucis sont de se loger, meubler, d'acquiescer ou changer de véhicule. Mais n'est-ce pas aussi le moment de prendre un PEL (plan d'épargne-logement) et de souscrire un contrat d'assurance temporaire décès/incapacité au profit de son conjoint si l'on n'en a pas professionnellement, d'autant qu'il n'est pas cher ?

De nombreux conseils préconisent de placer en Bourse à cet âge, parce que c'est très rentable sur dix ou vingt ans et que les jeunes ont du temps. Mais que feront-ils en cas de chômage et de besoins d'argent imprévus si les

cours sont bas ? Ne vaut-il pas mieux leur conseiller de se lancer dès que possible dans l'achat d'un petit logement bien placé si les prix sont bas et les crédits intéressants ?

● **De trente-cinq à quarante-cinq ans : les enfants d'abord**

Lorsque l'on atteint la maturité, une certaine stabilité familiale et professionnelle, et des revenus suffisants pour épargner trimestriellement de 10 000 à 30 000 francs par exemple, le bilan devient à la fois plus complet et complexe. Il rend certaines interrogations plus vitales : quelles sont les dépenses incompressibles, compte tenu de la taille de la famille, de l'âge et de la durée des études des enfants, des crédits en cours, du loyer éventuel, des frais de copropriété ?

Quelles sont les ressources de la famille ? Un ou deux revenus d'activité, de niveau comparable ou différent, sûrs ou fragiles ? Y a-t-il des actions, des obligations, des sicav, un PEL ?

Un bilan sérieux permet d'apprécier, s'il est financièrement intéressant d'acquiescer d'abord sa résidence principale. Dans ce cadre, ce bilan conduit à s'interroger non seulement sur les meilleurs placements en termes de solidité et de rendement, mais aussi de liquidité en cas de coup de sort. Le montant du patrimoine, les revenus et le régime matrimonial doivent aider les enfants (et parfois les parents) à survivre matériellement à un décès du père de famille, de la mère, voire des deux. Les enfants

pourront-ils poursuivre leurs études à leur terme, sans faire appel aux grands-parents, aux oncles, tantes, parrains ou marraines, voire aux amis ?

Ces questions montrent qu'un bon conseil doit traiter à la fois des questions de rentabilité – ce qui est courant –, mais aussi de prévoyance – ce qui l'est moins.

● **De quarante-cinq à cinquante-cinq ans : les jeux sont faits**

C'est l'époque où le profil de carrière s'est consolidé, où il faut évaluer son futur niveau de retraite, ses objectifs de transmission, ses bénéficiaires, ses garanties décès ou dépendance, souscrites dans le cadre professionnel de préférence, ou à titre personnel de défaut.

Le bilan fera le point sur le régime matrimonial et corrélativement celui de l'optimisation fiscale et sociale des choix effectués. A ce sujet, une succession bien préparée apporte aux héritiers des économies d'impôts considérables, et évite bien des litiges familiaux, notamment à l'égard du conjoint survivant.

Lorsqu'un diagnostic touche un indépendant, il doit vérifier qu'il a pleinement utilisé les possibilités de la loi Madelin en retraite et prévoyance. Dans le cas d'un salarié, qu'il a « maximisé » les dispositifs d'épargne de son entreprise, tels qu'un bon PEE (plan d'épargne d'entreprise) abondé par l'employeur.

Une étude intelligente évaluera pour tous l'intérêt d'utiliser le PEA

(plan d'épargne en actions) ou l'assurance-vie pour placer en Bourse dans de bonnes conditions fiscales, ou de souscrire un PEL assurance, qui offre l'intérêt notable d'une rente défiscalisée.

Mais il appartient à chaque épargnant de choisir entre un complément de revenu ou de capital pour aider ses enfants à démarrer dans la vie, selon qu'ils se lanceront dans une activité salariée ou indépendante.

● **De cinquante-cinq à soixante-cinq ans : cap sur la retraite**

Cette étape constitue pour la plupart des gens la dernière de leur vie active, celle où ils ont les revenus les plus élevés et le risque d'être licenciés, cessent d'avoir des enfants à charge, héritent, et deviennent à leur tour grands-parents.

### Les erreurs à éviter

- Refuser d'envisager certains événements désagréables dans sa propre gestion financière, juridique et fiscale : mise en liquidation de son entreprise et attaque en responsabilité civile sur ses biens personnels pour une faute de gestion (assurable), divorce, invalidité, décès.
- Se lancer dans des placements « exotiques » à hauts risques et rendements élevés escomptés, alors que l'on a vraiment besoin de cet argent pour vivre décemment.
- Se fier à de superbes projections de rendements hypothétiques à très long terme, qui n'intègrent ni les futurs taux d'inflation ni les divers
- Se lancer sur vingt ans dans un contrat d'assurance-vie à primes périodiques et frais précomptés si l'on n'est pas sûr de vouloir ou pouvoir tenir la route.
- Suivre aveuglément les avis intéressés d'un conseiller dont le bilan patrimonial vise davantage à vendre les produits de sa maison qu'à apporter un véritable service sur mesure à l'épargnant.
- Déshériter virtuellement un de ses enfants et commettre un abus de droit.
- N'indiquer qu'à l'organisme assureur le nom du bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, sous peine que ce dernier n'en soit jamais avisé.

Ils peuvent récupérer tout ou partie de leur assurance-vie/placement sous forme de rente, de capital, ou d'un panachage à leur goût, abonder sur un CEL ou un PEL, au profit de leurs enfants pour les aider à accéder à la propriété.

C'est aussi le moment de s'intéresser plus précisément aux modalités de transmission, en avançant son conjoint, un enfant handicapé – ou qui a moins bien réussi –, voire une tierce personne, en respectant la part réservataire des cohéritiers et en prenant en compte l'optimisation du régime fiscal du moment.

En effet, si le gouvernement est revenu sur son projet de modifier les conditions de transmission de l'assurance-vie, en décidant de n'appliquer le nouveau plafond d'exonération d'un million de

francs – et au-delà une taxation de 20 % – qu'aux nouveaux contrats ou versements, c'est pour ne pas traumatiser des assurés qui s'étaient engagés en toute bonne foi, et non par respect pour l'argument juridique de « rétroactivité » : car la loi de finances aurait juridiquement été d'application immédiate et à effet différé au jour des décès.

Il faut enfin étudier l'opportunité d'aider directement des petits enfants pour économiser un étage fiscal.

● **Au-delà de soixante-cinq ans : aider et se préserver**

Les premières années de la retraite sont aussi les plus belles pour profiter du temps libre, de sa santé, et de son épargne. Les grands projets immobiliers – achat ou construction des résidences principale et secondaire – sont déjà réalisés. C'est peut-être le moment – selon l'état du bilan notamment – d'aider des petits-enfants, de leur prêter de l'argent pour s'installer, acheter un logement ou une voiture, se porter caution en leur faveur, leur céder une partie de la société familiale. Il faut plutôt acquiescer des sicav et fonds de placement de distribution, des obligations ou, au besoin, une rente viagère immédiate et réversible. En l'absence d'enfant, vendre ses biens immobiliers en viagers libres à partir de soixante-dix ou soixante-quinze ans apportera un bon complément de retraite. Mais, en toute hypothèse, mieux vaut ne jamais se démettre excessivement au profit d'un héritier.

Didier Verneuil

## Un ménage français sur deux a de l'épargne en Bourse

L'INTÉRÊT de plus en plus grand des Français pour les placements financiers se confirme : un ménage sur deux, surtout parmi les plus de cinquante ans, a désormais de l'épargne en Bourse, soit autant que le nombre de ménages propriétaires de leur logement principal. Il y a vingt ans, 10 % des ménages ne possédaient ni actifs financiers ni logement, un chiffre aujourd'hui ramené à 6 %, selon la dernière étude de l'Insee (Le Monde du 13 novembre) sur les revenus et le patrimoine des Français.

Ce mouvement est allé de pair avec une plus grande diversifica-

tion des placements. L'offre de plus en plus importante de produits financiers et le désir de constituer une « épargne de précaution », dans un contexte de chômage et d'inquiétude pour les retraites, ont conduit de nombreux ménages à se constituer un patrimoine financier, même modeste.

Même si la détention directe d'actions n'est le fait que d'un ménage sur huit, 50 % des ménages français possèdent des valeurs mobilières, notamment par l'intermédiaire de sicav ou d'assurance-vie. Un changement qui concerne surtout les plus de cinquante ans.

La part de l'assurance-vie dans le patrimoine des Français a d'ailleurs nettement progressé entre 1994 et 1997, au détriment des autres familles de placement. L'assurance-vie représentait 17,4 % du patrimoine des français en 1997 contre 12,7 % en 1994. La montée en puissance de l'assurance-vie s'est faite principalement au détriment de l'immobilier, dont la part est passée de 20,6 % en 1994 à 17,9 % en 1997.

Les valeurs mobilières (actions et obligations) continuent de représenter la plus grosse partie dans le portefeuille moyen des Français avec 37,2 % (contre 38,7 % en 1994), suivi par l'épargne liquide avec 27,5 % (contre 28 % en 1994). Le patrimoine des Français représentait au total 15 552 milliards de francs en 1997 contre 13 033 milliards en 1994. Les revenus courants générés par ces placements ont atteint 555 milliards en 1997 (contre 539 milliards en 1994, avant impôts).

La palme de la performance revient aux actions : sur la période 1994 à 1997, la performance des placements en actions se situe à 15,3 % contre 7,5 % pour la performance moyenne de l'ensemble des placements.

### Comment mensualiser votre impôt sur le revenu

Si vous souhaitez payer votre impôt sur le revenu mensuellement à partir de janvier 1999, vous devez exercer votre option au plus tard le 30 novembre. La mensualisation sera alors conclue pour un an. Elle sera renouvelable par tacite reconduction. Pour vous mensualiser, il suffit de remplir les imprimés qui vous ont été adressés par l'administration fiscale.



Accompagnez votre demande d'un relevé d'identité bancaire et adressez-la à votre percepteur. Vous pouvez aussi opter pour la mensualisation par Minitel en composant le 3616, code TRÉSOR.

Les prélèvements mensuels seront effectués sur votre compte le 8 de chaque mois ou le premier jour ouvrable suivant s'il s'agit d'un dimanche ou d'un jour férié.

Si vous optez pour la mensualisation avant le 1<sup>er</sup> décembre, le premier prélèvement sera effectué en janvier. Dans la pratique, dix prélèvements auront lieu de janvier à octobre. Chacun sera égal au dixième de l'impôt versé en 1998 au titre des revenus de 1997.

Si vous optez pour la mensualisation en décembre 1998, la mensualité de janvier sera différée d'un mois pour être prélevée en même temps que celle de février. Car les services du recouvrement ne peuvent opérer le premier prélèvement qu'à compter du deuxième mois qui

suit l'exercice de l'option pour la mensualisation.

Pour la première fois, il sera possible d'acquiescer vos mensualités en euros en 1999. Dans la pratique, le taux de conversion définitif n'étant connu que le 31 décembre, le premier prélèvement en euros ne pourra avoir lieu qu'à partir du 8 février 1999. Si vous avez opté pour le paiement en euros, un nouvel échéancier viendra remplacer celui en francs qui vous avait été envoyé.

Lorsque l'administration fiscale aura déterminé le montant de l'impôt sur le revenu que vous avez à payer en 1999, trois cas de figure peuvent se présenter :

- si votre impôt 1999 est égal à celui de 1998, les prélèvements s'arrêteront automatiquement après celui du mois d'octobre ;
- si votre impôt 1999 est inférieur à celui que vous avez acquitté en 1998, les prélèvements seront interrompus dès que le montant d'impôt requis pour 1999 est atteint ;
- si votre impôt 1999 est supérieur à celui de 1998, le solde sera prélevé en novembre s'il est inférieur ou égal à la mensualité de base. S'il est supérieur, un prélèvement de la mensualité de base interviendra en novembre et le solde sera prélevé en décembre. Lorsque cette mensualité est au moins égale au double de la mensualité de base, elle sera répartie à parts égales sur les quatre dernières, sauf opposition de votre part.

Laurent Edelmann

**"GRAND JURY"**  
**RTL - Le Monde - LCI**

**FRANÇOIS BAYROU**

ANIMÉ PAR  
**OLIVIER MAZEROLLE**

AVEC  
**PATRICK JARREAU (LE MONDE)**  
 ET  
**PIERRE-LUC SÉQUILLON (LCI)**

**RTL**

**DIMANCHE 18 H 30**

**Abonnez-vous au Monde**

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE**

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F     6 MOIS - 1 086 F     1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F    au lieu de 1 170 F    au lieu de 2 340 F

\* Prix de vente au numéro (hors de France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : F 801 MO 007

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

TARIFS HORS FRANCE		USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/98

Abonnez-vous et devenez lecteur privilégié du Monde

LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Lecteur 69684 Chassilly Cedex.

**Le Monde**  
 A LA TELEVISION ET A LA RADIO

**Le Monde des idées**  
 LCI  
 Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
 Le dimanche à 12 h 10 et à 19 h 10

**Le Grand Jury**  
 RTL-LCI  
 Le dimanche à 18 h 30

**De l'actualité à l'Histoire**  
 HISTOIRE  
 Les dimanches à 20 h 45,  
 jeudi à 13 heures et 23 heures,  
 vendredi à 11 heures et 19 heures,  
 samedi à 8 h 30 et 16 h 30

**Le Grand Débat**  
 FRANCE-CULTURE  
 Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> heures de chaque mois à 21 heures

**A la « une » du Monde**  
 RFI  
 Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heures de Paris)

**La « une » du Monde**  
 BFM  
 Du lundi au vendredi  
 13 h 06, 15 h 03, 17 h 01  
 Le samedi  
 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

**REVUE DES ACTIONS**

ENERGIE

PRODUITS DE BASE

CONSTRUCTION

BENEFICIAIRES

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

ACTIVITES

LE MONDE

Le Monde des idées LCI Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 19 h 10

Le Grand Jury RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'Histoire HISTOIRE Les dimanches à 20 h 45, jeudi à 13 heures et 23 heures, vendredi à 11 heures et 19 heures, samedi à 8 h 30 et 16 h 30

Le Grand Débat FRANCE-CULTURE Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> heures de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde RFI Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde BFM Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 01 Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35



REVUE DES ACTIONS

Table listing various stock market indicators and performance metrics for different sectors like Energy, Base Products, Construction, and Automobile.

Semaine léthargique à la Bourse de Paris

LA SEMAINE BOURSIERE, écourtée par le jour férié du 11 novembre, n'a pas été très animée. Durant les quatre séances, à peine 10 milliards de francs ont changé de mains quotidiennement...

investisseurs de marbre. Vendredi, le Conseil des marchés financiers (CMF) a rendu un avis rejetant l'action de concert entre Bouygues et Bolloré. Cette nouvelle relance la question du contrôle du groupe de RTP français...

fleuron du groupe Dassault, a été tenu à l'écart de la transaction. En dédommagement, les actionnaires de Dassault Aviation recevront une action de Dassault Participation (qui reprendra les 34,5 % de Dassault Systèmes)...

Table listing various stock market indicators and performance metrics for different sectors like Real Estate, Services, Distribution, and Automobile.

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 6 novembre

Table showing performance metrics for various investment funds (SICAV) across different categories like Action Europe, Action France, Action Amérique, Action Asie-Pacifique, and Action Internationales.

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 17,36 %, sur 5 ans : 88,54 %

Table listing various European action funds and their performance metrics.

ACTIONS AMERIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 2,20 %, sur 5 ans : 84,67 %

Table listing various American action funds and their performance metrics.

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : -21,86 %, sur 5 ans : -40,65 %

Table listing various Asian-Pacific action funds and their performance metrics.

Sicav actions françaises : l'originalité paie

DEPUIS début novembre, le marché boursier parisien cherche un nouveau souffle. La fin de l'année approchant, les gérants de sicav investies en actions françaises tentent de préserver l'avance acquise durant le premier semestre...

C'est dans le même esprit, la sicav Uni-Hoche, dirigée par Pierre Duval, responsable de la gestion de San Paolo Asset Management, a réalisé une performance de 36,6 %...

Advertisement for 'Les 100 Technologies Clés' CD-ROM, featuring a list of 100 key technologies and contact information for Cybel.

Advertisement for 'CAVE A VIN SANS MOTEUR' wine cellar, highlighting features like temperature control and humidity regulation.

# L'incertitude budgétaire en Europe entrave la détente monétaire

## Les opérateurs de marché s'intéressent de près au débat européen sur le « policy mix ». Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, n'a pas exclu une baisse des taux d'intérêt en Allemagne

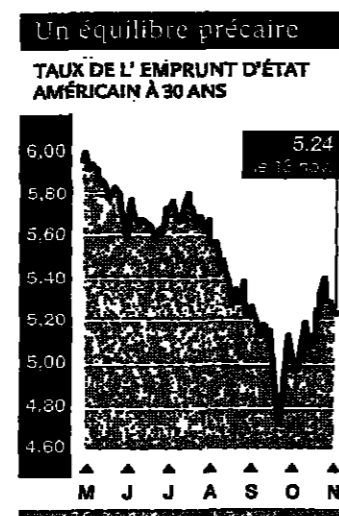
Les marchés internationaux de taux d'intérêt et de change ont fait preuve d'une grande stabilité cette semaine. Le dollar n'a guère varié face aux devises européennes, évoluant entre 5,61 et 5,68 francs. De son côté, le rendement

de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans a continué à osciller autour de 4,30 %. En Europe, les opérateurs se sont avant tout intéressés au débat sur le *policy mix*, c'est-à-dire sur le dosage entre politiques

budgétaire et monétaire. Les déclarations en provenance de Rome et de Bonn ont relancé l'hypothèse d'une relance budgétaire destinée à stimuler la croissance économique sur le Vieux Continent. Le ministre français de

l'économie a, au contraire, insisté sur la nécessité de poursuivre la réduction des déficits publics. Les propos ambigus du président de la Bundesbank sur une éventuelle baisse des taux en Allemagne ont entretenu la confusion.

AVEC le lancement de l'euro, un nouveau terme économique anglo-saxon va faire son entrée dans le langage courant : celui de *policy mix*, qui définit le dosage des politiques budgétaire et monétaire dans le cadre de la stratégie macroéconomique générale. Déjà, dirigeants politiques et banquiers centraux européens ne cessent de s'exprimer à son sujet, chacun donnant son analyse du *policy mix* actuel et faisant part de ses recommandations sur son évolution souhaitable. La politique budgétaire doit-elle devenir moins rigoureuse au cours des prochains mois ? Les conditions monétaires peuvent-elles être assouplies ? Les opérateurs des marchés financiers s'efforcent aujourd'hui de répondre à ces deux questions. Non sans difficultés, tant les signaux envoyés apparaissent contradictoires.



Les investisseurs attendent la décision du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, qui se réunira mardi 17 novembre.

Dans un discours prononcé, mercredi 11 novembre, à Londres, à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire du Centre for Economic Policy Research (CEPR), le ministre de l'Économie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn, a estimé que « la question est de savoir si nous devons adopter le dosage politique budgétaire laxiste ou une politique restrictive pratiquée par le tandem Reagan/Volcker, ou le dosage inverse, qui a été choisi par le tandem Clinton/Greenspan. Le dosage de politiques le mieux adapté à l'Eu-

rope d'aujourd'hui est beaucoup plus proche de la seconde que de la première de ces expériences. Poursuivant son exposé sur la doctrine économique de ce qu'il appelle « la nouvelle gauche européenne », M. Strauss-Kahn a rappelé que « personne n'a jamais réussi à démontrer que redistribuer les richesses par le biais de l'inflation ou de l'augmentation de la dette publique permet de se rapprocher de l'objectif de la jus-

te sociale. Je ne vois absolument pas pourquoi la gauche devrait associer son nom à des politiques qui vont à l'encontre de la justice sociale et qui favorisent les comportements de rentier. C'est pourquoi il est paradoxal que les journalistes persistent à douter de la sincérité de notre engagement ». Le doute persiste néanmoins : car, si la France se pose aujourd'hui en gardienne de l'orthodoxie budgétaire — en théorie du moins, puisque, avec un déficit de 2,3 % prévu pour 1999, elle se situe parmi les plus mauvais élèves européens dans ce domaine —, le discours entendu à Rome et à Bonn diffère sensiblement. Dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune*, le chef du gouvernement italien, Massimo D'Alema, a estimé que l'Union européenne doit envisager de relâcher sa discipline budgétaire en lançant un programme d'investissements publics pour créer des emplois. « Si c'est nécessaire, l'Europe pourrait décider d'interpréter le pacte de stabilité », a-t-il affirmé. « Nous allons vers une année 1999 très difficile. Il peut devenir nécessaire d'intervenir par des investissements publics pour stimuler la croissance ». Investissements pouvant, selon M. D'Alema, « être exclus du calcul des objectifs de déficits de Maastricht ». Plus surprenant encore, Heiner Flassbeck, secrétaire d'État allemand aux finances, s'est montré menaçant : « Si nous

ne sommes pas autorisés à utiliser l'arme monétaire, la conclusion logique est que nous devons avoir une nouvelle approche de notre politique budgétaire ». Qui croire ? M. Strauss-Kahn, qui réaffirme sa volonté de réduire les déficits publics, ou l'économie a, au contraire, insisté sur la nécessité de poursuivre la réduction des déficits publics. Les propos ambigus du président de la Bundesbank sur une éventuelle baisse des taux en Allemagne ont entretenu la confusion. Et les déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, n'ont pas permis aux opérateurs d'y voir plus clair. Tout en se réjouissant du fait que la zone euro se soit révélée être un « havre de sécurité » pour les investisseurs

La confusion est grande. Et les déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, n'ont pas permis aux opérateurs d'y voir plus clair. Tout en se réjouissant du fait que la zone euro se soit révélée être un « havre de sécurité » pour les investisseurs

### Regain d'inquiétude sur le yuan chinois

Si les craintes d'une crise financière se sont éloignées pour le Brésil, avec la mise en place, vendredi 13 novembre, d'un plan d'aide international, elles se sont en revanche renforcées pour la Chine, où les statistiques ont refait une nette détérioration de la situation économique. Le Conseil national d'information a révisé en baisse son objectif de croissance sur l'année, à 7,6 % (au lieu de 8 %). Surtout, les exportations ont fortement reculé en octobre (-17,3 % sur un an). Cette dégradation économique se double d'une crise financière. Sur les 30 milliards de dollars d'excédent commercial dégagé sur les neuf premiers mois de l'année, 28 milliards se sont évaporés dans la nature, conduisant le gouvernement à prendre des mesures pour renforcer le contrôle des changes et éviter l'évasion des capitaux. Ce contexte difficile relance le scénario, maintes fois évoqué, d'une dévaluation du yuan au début de 1999, avec le risque de replonger la région dans la tourmente financière.

MM. D'Alema et Flassbeck, visiblement prêts à prendre leurs distances avec le pacte de stabilité budgétaire ? De la même façon, qui écouter en matière de prévisions de croissance ? Bercy, qui continue d'afficher son optimisme et maintient sa prévision d'une croissance de 2,7 % pour 1999, ou le gouvernement allemand, qui vient de réviser en forte baisse, de 2,9 % à 2 %, son objectif de progression du PIB ?

dans un contexte de dégradation de l'économie mondiale, il a souligné que « les dangers venant de l'extérieur ont nettement augmenté. Nous ne vivons pas sur une île des bienheureux. Nous le savons à la Banque centrale européenne ». « Nous étudions bien sûr à chacune de nos réunions si nos taux sont adaptés et évaluons aussi les marges de manœuvre éventuelles pour une baisse de taux », a-t-il ajouté, laissant ainsi entendre que la Bundesbank réfléchit sérieusement à assouplir sa politique monétaire. Mais M. Tietmeyer, plus en harmonie avec sa réputation de faucon, a précisé que « nous avons déjà depuis longtemps un niveau de taux à long et court terme nettement bas, et aussi clairement plus bas qu'aux États-Unis ». Il a ajouté que la croissance soutenue de la masse monétaire tend à prouver que les liquidités sont suffisantes et que « l'évolution économique n'est en ce moment absolument pas handicapée par la politique monétaire ». Selon certains analystes, les propos extraordinairement ambigus de M. Tietmeyer reflètent avant tout les vives querelles qui existent actuellement au sein du conseil de la Bundesbank, querelles dont l'annonce de la démission d'Olaf Sievert et de Helmut Hesse, membres du conseil, semble constituer une preuve supplémentaire. En tant que porte-parole officiel de l'institut d'émission, et surtout parce qu'il n'est pas assuré d'avoir encore la majorité du conseil derrière lui, M. Tietmeyer se voit contraint d'exprimer les différents points de vue et de laisser ouvertes toutes les options monétaires.

## Marché international des capitaux : la chance de l'euro

L'ARRIVÉE de l'euro devrait conduire bon nombre d'emprunteurs à augmenter la taille de leurs émissions. Comme tout un pan de notre continent disposera de la même monnaie, il ne sera plus la peine de morceler les appels au marché. Par le biais d'une seule opération, libellée en euros, on s'adressera aux investisseurs de onze pays. Aujourd'hui, en plus des devises nationales, il existe une unité de compte, l'écu, qui va disparaître sous peu, mais qui est encore utilisée. Tout cela pousse à multiplier le nombre des transactions et, par la force des choses, à limiter leur montant.

Ainsi, on dit actuellement qu'un emprunt est grand lorsqu'il atteint 3 à 3,5 milliards de francs, 1 milliard de marks ou 500 millions d'euros. Les spécialistes prévoient que, l'année prochaine, il faudra au moins le double pour qu'une affaire soit liquide, qu'elle puisse se négocier aisément. Ce souci de liquidité, primordial pour les opérateurs professionnels, est renforcé par la tendance, de plus en plus prononcée, à gérer l'épargne de façon collective.

Une des conséquences de cette évolution pourrait être d'accroître la dépendance des emprunteurs à l'égard des quelques banques capables de diriger d'énormes emprunts. Parmi elles figurent plusieurs établissements financiers américains qui, ces dernières années, ont fait des percées spectaculaires en Europe. Aux États-Unis, ces mêmes banques ont une position dominante que leur homologues européennes ne parviennent pas à entamer et, sur

le marché international des titres en dollars, où la concurrence joue davantage, leur influence est déterminante.

La question prend d'autant plus d'importance que, depuis la crise financière de septembre, les banques chargées de diriger des emprunts contrôlaient plus étroitement qu'aujourd'hui le déroulement de leurs affaires. C'est le meilleur moyen d'être sûr du résultat, à condition d'avoir pris la précaution de consulter les investisseurs. Les nouvelles émissions sont d'habitude placées par l'intermédiaire du groupe d'établissements financiers. Naguère, le chef de file confiait à ses partenaires le soin de distribuer une bonne partie de l'emprunt. A présent, il se charge de l'essentiel du travail et réduit la participation des autres banques à la portion congrue.

En réaction à cette sorte de mainmise sur le marché par une poignée d'établissements financiers très puissants, les emprunteurs procèdent de deux façons. Ils confient la responsabilité de leurs transactions, non plus à une seule banque, mais à deux ou plus, ou bien changent de banque chaque fois qu'ils le peuvent.

L'exemple de la Finlande est parlant. Ce pays combine les deux tactiques. La crise boursière l'a empêché de disposer des revenus qu'il entendait obtenir en privatisant des entreprises. Il lui faut s'endetter. Il vient de lever 1 milliard de marks pour une durée de cinq ans par l'intermédiaire d'ABN Amro (une banque d'origine néerlandaise) et de Deutsche Bank. Il s'apprête

à émettre une nouvelle opération d'une même durée, en écus (qui sera remboursée en euros), par l'intermédiaire de HSBC (Hong Kong and Shanghai Bank) et de Merrill Lynch, une des principales maisons américaines.

De même, l'Italie a associé deux établissements, l'américain JP Morgan et Paribas, qui, vendredi, ont ensemble offert, pour 1 milliard de dollars, des obligations qui viendront à échéance dans cinq ans également.

Pour ce qui est des entreprises industrielles et commerciales, un développement comparable commence à se faire jour. On se préoccupe beaucoup à cet égard de l'attitude des principaux groupes américains. La plupart d'entre eux contractent le gros de leurs emprunts sur leur propre marché national. La perspective de l'euro pourrait les inciter à revoir leur politique, et donc à s'approvisionner largement sur le marché commun européen. Un de ces émetteurs américains a déjà fait savoir qu'en 1999 il libellera en euros la moitié du volume de ses emprunts. On ne saurait extrapoler, mais les établissements financiers européens voient venir leur chance. La monnaie commune devrait leur permettre de jouer un rôle plus important sur le plan international, ne serait-ce que parce que les émetteurs américains songent, non seulement à diversifier leurs sources de financement, mais également à s'emparer en ouvrant un peu le cercle étroit des banques qui leur servent d'intermédiaires.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Dominique Gallois

## La reprise s'essouffle sur les places boursières

APRÈS un redressement spectaculaire et un peu insperé qui leur a permis de regagner entre 15 % et 25 % en un mois, les places boursières occidentales ont éprouvé le besoin de souffler cette semaine. Une pause jugée assez logique par les analystes, compte tenu des craintes toujours fortes d'un ralentissement sensible de la croissance en 1999 et de la prudence des investisseurs face au risque grandissant d'une escalade militaire dans le Golfe et de frappes aériennes américaines contre l'Irak.

Passé l'euphorie de la reprise après la grande peur de l'été, les opérateurs s'intéressent à nouveau sur les conséquences économiques de la propagation de la crise financière partie d'Asie il y a plus d'un an vers la Russie, l'Amérique latine et finalement les marchés occidentaux. Les prévisions des instituts de conjoncture sur la croissance continuent à être régulièrement révisées à la baisse. Si la crainte d'une déflation mondiale ou d'un effondrement du système financier a disparu, le ralentissement de l'activité économique l'an prochain semble un fait acquis. Reste à en connaître l'ampleur et ses conséquences sur la rentabilité des entreprises, et donc sur la tenue des marchés d'actions.

La banque américaine Goldman Sachs estime que, si le plus dur est sans doute passé, l'environnement économique mondial reste difficile, particulièrement dans les pays

émergents, privés de toute source de financement. Goldman Sachs, dont la prévision de croissance pour 1999 des pays de l'OCDE s'établissait, en juillet, à 2,2 %, a ramené sa prévision à 1,6 %, dont 2 % pour les États-Unis et l'Union européenne... à condition que le mouvement de baisse des taux se poursuive. Une autre grande banque américaine, Merrill Lynch, a établi un scénario proche. Elle estime que la progression du PIB français sera de 2,9 % en 1998 et de 2,1 % en 1999. Dans ces conditions, la Banque centrale européenne devrait baisser ses taux au premier semestre de l'année prochaine afin d'éviter un ralentissement trop brutal de l'activité sur le Vieux Continent. Enfin, outre-Atlantique, l'Association nationale américaine des économistes d'affaires a révisé très légèrement à la baisse son estimation de croissance du PIB américain pour 1999 à 2,1 %,

contre 2,2 % précédemment. Une autre explication à la prudence des investisseurs cette semaine tient au fait que les négociations entre le Brésil et le Fonds monétaire international (FMI) sur un plan d'aide internationale ont entraîné en longueur. Lors des quatre premières séances de la semaine, les Bourses d'Amérique latine ont abandonné entre 6 % et 9 % avant de rebondir nettement vendredi après l'annonce d'une aide de 42 milliards de dollars (235 milliards de francs) au Brésil sur trois ans.

### WALL STREET SANS CONVICTION

Enfin, le marché boursier directeur, Wall Street, manque clairement de conviction. « Les opérateurs commencent à croire que la Réserve fédérale (Fed) ne va pas baisser à nouveau ses taux. Les gains enregistrés depuis le 8 octobre laissent la Bourse exposée aux déceptions et

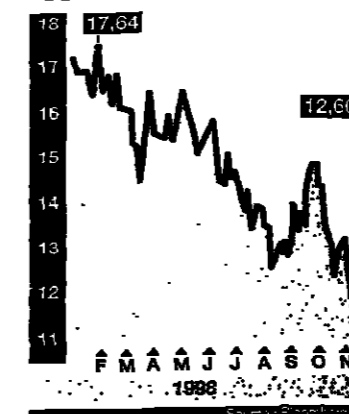
les courtiers prennent leurs profits », explique Hålgard Zagorki de Prudential Securities. L'annonce, vendredi, d'une augmentation surprise de 1 % des ventes au détail aux États-Unis en octobre renforce la thèse d'un statu quo de la Fed, dont le comité de politique monétaire se réunit le 17 novembre. La banque centrale américaine a déjà baissé ses taux directeurs le 29 septembre et le 15 octobre. « La progression du Dow Jones, depuis les 3700 points de 7400 points affichés début octobre, est spectaculaire, il est normal que la Bourse marque une pause », ajoute l'analyste de Prudential Securities.

Le sentiment est similaire à Paris, dont les volumes de transactions faibles soulignent l'attentisme des opérateurs. Le lancement d'une deuxième vague de la privatisation partielle de France Télécom, qui sollicite la marché à hauteur de plusieurs dizaines de milliards de

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Le pétrole réagit peu

COURS DU BARIL DE PÉTROLE EN DOLLARS, QUALITÉ BRENT DE MER DU NORD



LES TENSIONS dans le Golfe et la perspective d'un raid aérien américain sur l'Irak n'ont pas provoqué de remous sur les marchés pétroliers. Le baril s'est légèrement raffermi, en fin de semaine, mais cette hausse n'a rien à voir avec la flambée de 1990, au plus fort de la crise. A l'époque, suite à l'invasion du Koweït par l'Irak, le brut avait bondi de 15 à 40 dollars. Les années suivantes, chaque mouvement de troupes de Saddam Hussein ou chaque manœuvre de porte-avions américains avait des répercussions immédiates sur les marchés. La réaction, jusqu'à présent, a été très mitigée.

La séance du vendredi 13 novembre à Londres en est l'illustration. Après une nette hausse en matinée, les cours du brut, qualité de référence de la mer du Nord, retombaient faiblement vendredi à la mi-journée, alors que les tensions demeuraient. Le baril s'échangeait à 12,53 dollars, contre 12,63 dollars à l'ouverture et 12,41 dollars en clôture la veille. En matinée, une vague de rachats d'opérateurs souhaitant couvrir leurs positions avant le week-end avait fait nettement monter les cours, dans un marché sceptique face à l'éventualité de frappes contre l'Irak. Cependant, les anticipations vont jusqu'à une progression de 1 dollar des prix du baril en cas d'attaque américaine.

Au même moment, Eric Falt, porte-parole de l'ONU à Bagdad, affirmait que les exportations pétrolières de l'Irak se poursuivaient normalement. Un million de barils avait été exportés jeudi par l'oléoduc transarab, et une quantité légèrement inférieure par le terminal de Mina Al-Bakr, sur le Golfe. Ce niveau est analogue à celui des trois derniers mois.

Ces tensions pour l'instant n'ont pas d'impact sur les prix, pourtant très déprimés, dans un marché marqué par une abondance de l'offre et par un tassement de la demande en raison de la crise asiatique. Lundi 9 novembre, dans son rapport mensuel, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a révisé en baisse de 0,2 million de barils/jour (mbj) ses prévisions sur la demande pétrolière mondiale en 1998 et de 0,4 mbj celles pour 1999. La demande pétrolière mondiale n'augmenterait plus que de 0,6 mbj en 1998, à 74,3 mbj, et passerait à 75,6 mbj en 1999.

ملانا من الاموال

### SCIENTES

17 au 18 novembre, la Terre s'apprête à se rapprocher d'un nuage de poussière cosmique dans l'espace par une comète qui pourrait se traduire par une nuit blanche.

### La Terre s'apprête

Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 novembre, la Terre s'apprête à se rapprocher d'un nuage de poussière cosmique dans l'espace par une comète qui pourrait se traduire par une nuit blanche.

### Grande peur aux Etats-Unis

DANS LA NUIT du mardi 17 au mercredi 18 novembre, la Terre s'apprête à se rapprocher d'un nuage de poussière cosmique dans l'espace par une comète qui pourrait se traduire par une nuit blanche.

### Pour se protéger

LES AMÉRICAINS ont commencé à acheter des masques à gaz pour se protéger d'une éventuelle attaque chimique ou biologique.

**SCIENCES** Au cours de la nuit du 17 au 18 novembre, la Terre va s'approcher d'un nuage de particules laissées dans l'espace par une comète, ce qui pourrait se traduire par une gé-

gantesque pluie d'étoiles filantes appelées les Léonides. ● LES CALCULS théoriques prévoient que le phénomène connaîtra son maximum au-dessus du nord-est de la Chine, mais

les modèles des scientifiques manquent de précision pour que l'on puisse affirmer à 100 % que la tempête attendue sera au rendez-vous. ● LES LÉONIDES de 1833 et de 1966

ont été les plus spectaculaires de l'ère moderne puisqu'on estime que plusieurs dizaines de milliers d'étoiles filantes ont été vues en quelques heures. ● POUR PROTÉGER les satel-

lites, qui courent le risque non négligeable d'être endommagés, les opérateurs les repositionnent de façon qu'ils présentent le moins de surface possible à cette pluie de poussières.

## La Terre s'apprête à affronter les débris de la comète Tempel-Tuttle

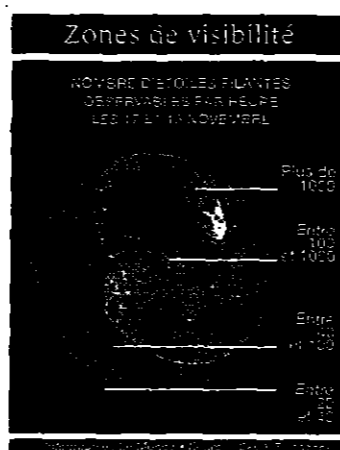
Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 novembre, notre planète va traverser un nuage de particules laissées dans l'espace par un astre périodique. Habituellement modeste, cette pluie d'étoiles filantes, appelées Léonides, a de bonnes chances de se transformer cette année en déluge

LA SCÈNE se passe dans la nuit du 17 novembre 1966. John Semmer, étudiant au Bethel College de North Newton (Kansas), est réveillé en pleine nuit par son responsable de dortoir. « Il m'a dit que ma grand-mère, une mennonite conservatrice, voulait me parler au téléphone. J'ai craint quelque catastrophe familiale, mais, au lieu de cela, je l'ai entendue me dire : "Mon garçon, agenouille-toi et prie. Les étoiles sont en train de tomber du ciel et la fin du monde est arrivée." Je lui ai répondu : "Retourne te coucher, c'est juste une pluie d'étoiles filantes. Cela arrive tous les ans à la même époque et, jusque-là, la fin du monde n'est pas arrivée." Je suis sorti du dortoir pour regarder le ciel, mais il y avait des réverbères et il faisait trop froid pour rester dehors en pyjama, j'ai vu quelques étoiles filantes et je suis retourné dans mon lit. Ce n'est que des années plus tard que j'ai réalisé ce que ma grand-mère avait vu et ce que moi j'avais raté. »

John Semmer avait à la fois raison et tort. Effectivement, tous les ans, aux alentours du 17 novembre, se produit ce que les astronomes appellent la nuit des Léonides, du nom de ces étoiles filantes qui semblent jaillir de la constellation du Lion. Relativement modestes par rapport aux Perséides d'août, les Léonides fournissent, au mieux, quelques poignées de zébrures brillantes dans le ciel. Mais, sous certaines conditions, cet essaim de météores, qui représente la traduction visible du passage annuel de la Terre dans la traînée de poussières laissée par une comète, peut se transformer en une tempête d'étoiles filantes analogue à celle de 1966. Lancées à plus de 70 kilomètres par seconde, des



La pluie d'étoiles filantes de 1833, telle que l'a représentée une gravure réalisée cinquante ans plus tard.



certains de milliers de particules s'étaient alors consumées dans l'atmosphère de notre planète, en une fontaine de flammèches et d'éclairs quasi ininterrompue.

L'astre voyageur auquel les Léonides sont associées répond au doux nom de comète 55P/Tempel-Tuttle, en hommage à ses deux découvreurs, Ernst Tempel et Horace Tuttle. Le premier la détecta le 19 décembre 1865, le second quelques jours plus tard, le 6 janvier 1866. Cette même année, l'italien Giovanni Schiaparelli démontrait que l'orbite de cette nouvelle comète était quasiment identique à celle qu'occupent les particules provoquant l'essaim des Léonides, dont l'existence est pour la première fois rapportée par des astronomes chinois en l'an 902. Les grosses tempêtes de météores se produisent généralement tous les trente-trois ans, au moment du passage près du Soleil de 55P/Tempel-Tuttle, qui véhicule et éjecte autour d'elle une

grande quantité de matière, allant de la poussière au caillou. Une sorte de ruban composé de myriades de particules accompagne donc sa trajectoire elliptique dans le vide interplanétaire.

Lorsque ces particules sont « fraîches », c'est-à-dire regroupées et non dispersées sous l'action gravitationnelle des astres environnants, le passage de notre planète près de ce ruban de 35 000 kilomètres de large donne lieu aux plus belles nuits des Léonides. Or 55P/Tempel-Tuttle est passée dans les parages de la Terre début mars. C'est pourquoi les astronomes espèrent une tempête de météores pour la nuit du mardi 17 au mercredi 18 novembre. « Espèrent » et non « attendent » car science aime la prudence. Même si l'on connaît assez bien la trajectoire de la comète-mère, les prévisions quant à l'intensité des Léonides doivent se lire avec beaucoup de précautions. Dans le passé, les pics calculés pour 1899 et 1933 n'ont en effet pas été observés.

### HORAIRE IMPRÉCIS

A priori, l'édition 1998 devrait être surtout visible en Extrême-Orient, spectaculaire mais pas historique. Quand la Terre traversera le plan orbital de 55P/Tempel-Tuttle - 20 heures (heure de Paris) -, le nord-est de la Chine, la Sibérie orientale, les deux Corées et le Japon seront aux premières loges, alors qu'en Europe la constellation du Lion ne sera pas encore levée. En revanche, et toujours a priori, notre continent et l'Afrique du Nord seront les mieux placés pour la nuit du 17 au 18 novembre 1998. Mais l'expérience prouve que l'« horloge interne » des Léonides est rarement réglée sur cette heure théorique. Ainsi, en 1965, une pluie d'étoiles filantes fut visible en Australie et à Hawaï treize heures avant que la Terre ne s'approche du ruban poussiéreux. Autre exemple, en 1969, une bouffée inattendue se produisit quatre heures après l'horaire prévu.

Pour Donald Yeomans, chercheur au Jet Propulsion Laboratory de la NASA, ces contre-exemples et les pétards mouillés de 1899 et de 1933 indiquent que « la distribution des particules entourant la comète est loin d'être uniforme en densité ». Un autre facteur risque, cette année, de limiter l'intensité du phénomène : la Terre devrait passer à environ 1,2 million de kilomètres de l'orbite de 55P/Tempel-Tuttle. Minimale à l'échelle astronomique, cette distance est tout de même trois fois supérieure à l'écart enregistré en 1966.

Deux équipes, l'une américaine et l'autre britannique, ont simulé sur ordinateur la dispersion des particules éjectées lors des visites antérieures de la comète. Elles ont vé-

ficié que leurs modèles coïncidaient avec les observations terrestres du passé et sont parvenues à des résultats... diamétralement opposés. Pour la première, les trois prochaines éditions des Léonides seront fortes. Pour la seconde, « peu de choses seront vues ».

Cumulées, toutes ces incertitudes mènent à une conclusion de bon sens. Etant donné l'imprécision de l'horaire prévu, il faut toujours tenter sa chance, même si l'on n'habite pas dans la zone soi-disant propice. Rien n'empêche les astronomes amateurs européens, de 1 heure du matin jusqu'à l'aube, de lever les yeux au ciel. Au pire, ils comptabil-

### Observation en direct à bord de Mir

Guennadi Padalka et Sergueï Advelev seront aux premières loges pour assister, depuis la station Mir, à la pluie de météorites des Léonides. A en croire Viktor Blagov, vice-directeur du Centre de contrôle des vols spatiaux russes, les deux hommes ne risquent pas grand-chose. « Mir a déjà traversé [sans dommage] de multiples nuages de météorites. » Mais le danger cette fois « est un peu plus grand que d'habitude », concède Viktor Blagov.

Pour minimiser les risques, les Russes feront donc comme tout le monde en orientant la station de telle façon qu'elle présente à la pluie de particules la surface la plus petite possible. De toute façon, pendant la période critique, les deux cosmonautes seront prêts à se réfugier dans la capsule de retour, Soyouz, accrochée à la station. Si tout va bien, ils observeront le phénomène pour lequel ils ont installé, au cours d'une sortie dans l'espace de cinq heures, une sorte de couverture d'origine française destinée à étudier les effets de cette averse cosmique.

liseront quelques dizaines d'étoiles filantes par heure. Mais ils ne violeront pas une des règles d'or de l'astronomie qui stipule que seuls ceux qui ne mettent pas le nez dehors ne voient rien... D'autant plus que, après l'an 2000, de telles conditions ne sont pas près de se représenter. En 2029, le passage de 55P/Tempel-Tuttle dans le voisinage de la planète géante Jupiter perturbera l'orbite de la comète et il faudra probablement attendre 2098, voire 2131, pour retrouver, sur Terre, une belle pluie des Léonides. A condition qu'il fasse beau.

Pierre Barthélémy

## Grosse frayeur, aux Etats-Unis, sous les Léonides de 1833

DANS LA NUIT claire du 12 au 13 novembre 1833, le continent nord-américain essuya le feu céleste. Quelques décennies plus tard, l'écrivain scientifique britannique Agnes Clerke décrit ainsi la plus belle pluie des Léonides de l'histoire moderne. Un phénomène aussi extraordinaire qu'impressionnant. « Une tempête d'étoiles filantes éclata sur la Terre... Le ciel était marqué dans toutes les directions de traces brillantes et illuminé par de majestueux bolides. A Boston, on estima que la fréquence des météores équivalait à la moitié des flocons tombant lors d'une tempête de neige. Leur nombre était... bien supérieur à ce que l'on pouvait compter ; mais, quand le phénomène s'affaiblit, on tenta un comptage, à partir duquel il fut calculé (...) que 240 000 étoiles filantes avaient dû être visibles. »

Moins scientifiques, des témoignages directs font état de scènes de panique, comme celui de ce planteur de Caroline du Sud. « Je fus soudain réveillé par les cris les plus angoissés qu'il m'ait jamais été donné d'entendre. Des cris d'horreur où des appels à la miséricorde étaient lancés par la plupart des Noirs qui travaillaient sur trois plantations, soit six à huit cents personnes. Alors

que, sans respirer, je tâchais sérieusement d'écouter la cause, j'entendis (...) une voix me suppliant de me lever et disant : "Oh, mon Dieu, le monde est en flammes !" J'ouvris la porte et il est difficile de dire ce qui m'émut le plus : le caractère terrible de la scène ou les cris de détresse des Noirs. (...) La scène était véritablement terrible, car jamais pluie n'était tombée aussi densément que ces météores vers la Terre ; à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, c'était identique. »

### LES PREMIÈRES RECHERCHES

Contrairement à ce que beaucoup craignirent, la fin du monde n'arriva pas ce jour-là, ni le lendemain ni le dimanche suivant. Les historiens américains s'interrogent toujours pour savoir si ce phénomène exceptionnel contribua ou non au renouveau religieux qui toucha les Etats-Unis dans les années 1830.

L'événement eut aussi un côté positif puisqu'il suscita les premières véritables recherches scientifiques dans un domaine quasiment vierge. Peu évoquèrent l'idée de la comète. Deux professeurs de l'université Yale s'attachèrent sérieusement à la question.

Le premier, Denison Olmsted, réveillé par un ami dans la nuit du 12 au 13 novembre 1833, tira de ses observations des conclusions qui nous semblent évidentes aujourd'hui : les étoiles filantes venaient de l'espace, suivaient une trajectoire parallèle et se consumaient en entrant dans l'atmosphère. Il supposa que les météores faisaient partie d'un corps nébuleux tournant autour du Soleil et que la pluie à laquelle il avait assisté était due au passage de la Terre au sein de ce nuage. Supposition exacte à 100 %.

Dans les années 1860, un second professeur de Yale, Hubert Newton, s'intéressa aux Léonides et rechercha dans les chroniques astronomiques européennes, arabes et chinoises des temps passés des allusions à ce que l'on avait longtemps appelé les « météores de novembre ». Il ne trouva pas moins de treize mentions du phénomène, de 902 à 1833. A partir d'un calcul simple, Newton détermina une périodicité de 33,25 ans et prédit une grande nuit des Léonides pour novembre 1866. Prédiction elle aussi exacte.

P. B.

## Pour se protéger, les satellites tournent le dos à l'averse cosmique

**COURAGE**, fuyons. Confrontés à l'imminence d'une pluie incontrôlable - et peut-être destructrice - de particules et de débris minuscules semés par la comète 55P/Tempel-Tuttle, les agences spatiales du monde entier et les propriétaires de satellites n'ont d'autre choix que de tourner le dos et de prier pour que leurs précieux engins sortent sains et saufs de ce mitraillage céleste. Pas facile d'échapper à cette averse de poussières dont les plus véloces frapperont l'atmosphère terrestre à plus de 70 kilomètres par seconde (250 000 km/h). Que l'on se rassure, la fin du monde n'est pas pour demain et la race humaine devrait survivre sans dommage, protégée qu'elle est par les hautes couches de l'atmosphère dans lesquelles ces débris se consumeront dans de spectaculaires gerbes d'étincelles.

En revanche, la nuit sera chaude pour les équipes de contrôle des satellites en orbite qui, du fait de ces bombardements, pourraient avoir à faire face à quelques défaillances

de leurs très coûteux engins. Des milliards de dollars de matériel sont en jeu, qui vont des satellites de télécommunications et de télévision directe aux satellites d'observation, de météorologie, en passant par les plates-formes spatiales des militaires et les observatoires scientifiques.

### UN GRAIN DE POUSSIÈRE FATAL

Mieux que d'autres, l'Agence spatiale européenne (ESA) a pu, en mars 1986, mesurer les effets de ces particules hypervéloces sur la structure d'un de ses engins. Alors que la sonde Giotto plongeait dans la tête gazeuse de la comète de Halley pour en étudier et en photographier le noyau, une poussière de la taille d'un grain de riz a percuté l'engin à 68 kilomètres par seconde. Le choc fut terrible. Equivalant à l'explosion d'une grenade. Giotto en fut tout ébranlée sans pour autant être détruite.

La sonde européenne survécut malgré tout. Mal en point. Elle put, grâce à la dextérité des équipes de

contrôle, patienter six ans pour sauter le passage d'une autre comète, Grigg-Skjellerup. En août 1993, l'ESA n'a pas eu cette chance. Un grain de poussière de la comète Swift-Tuttle a vraisemblablement eu raison du satellite de télécommunications européen Olympus quatre ans après son lancement. Bien qu'il fut resté intact après le choc, il fallut dépenser tant de carburant pour le maintenir à poste qu'il devint très vite inexploitable.

De même, la NASA a été, à de nombreuses reprises, confrontée aux dangers des débris en orbite. Ceux - plusieurs milliers - laissés par les véhicules de toutes les agences spatiales du monde et dont certains, comme ont pu le constater les astronautes de la navette Endeavour en janvier 1996, peuvent avoir la taille d'une Jeep. Ceux, d'origine cosmique ou non, qui martèlent les engins spatiaux et mitraillent les panneaux solaires assurant les besoins en énergie des satellites. Ceux, enfin, qui peuvent

perturber momentanément ou définitivement l'électronique de bord par des surcharges électriques.

Les craintes sont justifiées. En décembre 1993, à l'occasion de la première mission de maintenance du télescope spatial, les scientifiques et les ingénieurs ont pu constater que les panneaux de photovoltaïques de Hubble étaient couverts d'impacts. Sans verser dans une paranoïa de fin du monde, les responsables de programmes spatiaux opérationnels ont donc pris quelques précautions pour minimiser l'impact des averse de poussières de la comète 55P/Tempel-Tuttle.

Pendant la phase dangereuse, l'ESA a décidé de mettre hors tension ses satellites d'observation ERS-1 et ERS-2. Le satellite d'observation du Soleil SOHO, plus exposé, doit être réorienté de façon à protéger ses équipements vitaux et à n'offrir qu'une faible surface à la pluie. Cette dernière mesure est à la fois la plus simple et la plus efficace. Les Américains ne s'y sont pas trompés, qui ont prévu de modifier,

par exemple, la position du télescope spatial Hubble afin qu'il tourne le dos aux météores et protège ainsi l'optique de son grand miroir.

### UNE « TRAJECTOIRE » FAVORABLE

Le satellite scientifique ACE (Advanced Composition Explorer) pivotera de 20 degrés pour laisser passer l'orage tandis que le Rossi X-Ray Timing Explorer sera provisoirement « débranché ». Mais les satellites YDRS (Tracking and Data Relay Satellites), essentiels à la gestion des autres satellites, resteront en mode opérationnel pendant toute la durée de l'alerte. Les grands opérateurs qui sont Intelsat ou Eutelsat pour la mise à disposition de liaisons téléphoniques et de retransmission de programmes de télévision font de même. Ils ont décidé, quand cela était nécessaire, d'orienter leurs satellites pour les protéger. Mais pas question de couper les liaisons : continuité du service oblige.

« Nous croisons les doigts, re-

connaît Mary Chiu du Applied Physics Laboratory (Johns Hopkins University). Personne ne peut prédire ce qui arrivera. Certes le risque d'un dommage est faible, mais pas nul. Tout dépend de la taille de la particule et de l'endroit où elle frappe. » Une opinion que partage la plupart des experts en rappelant qu'en 1966 les Léonides ont bombardé la Terre au rythme d'un toutes les quatre secondes.

« Heureusement, précisent les spécialistes de l'ESA, la trajectoire des Léonides joue en faveur des satellites. En effet, les poussières viendront d'une direction qui se trouve quasiment à angle droit par rapport à celle du Soleil. » Situation qui fait que les panneaux solaires des satellites ne présenteront « qu'une surface limitée » aux météores. « Les chercheurs nous disent qu'il y a une chance sur cent d'être touché, il ne nous reste plus qu'à espérer », conclut, philosophe, un porte-parole de Telesat-Canada.

Jean-François Augereau

# Pour reprendre goût à la gymnastique, Ludivine Furnon a choisi l'exil aux Etats-Unis

Première médaillée française au niveau mondial, elle participe aux championnats de France, à Lyon, les 14 et 15 novembre, premier test avant les Mondiaux 1999, qui auront lieu en Chine

IL Y A DEUX MOIS, peu avant de fêter ses dix-huit ans, Ludivine Furnon a signé sa déclaration d'indépendance en bouclant ses valises pour les Etats-Unis. Mais la petite gymnaste nîmoise (1,43 m pour 37 kg) n'a choisi l'exil que pour mieux retrouver des habitudes qui lui manquaient. Elle n'a rejoint l'académie de gymnastique de Nadia Comaneci et de son époux Bart Conner, dans le Mid-West, à Oklahoma City (Etats-Unis), que pour retravailler avec ses entraîneurs préférés : Nelu et Adriana Pop. Sous la houlette du tandem roumain entraîneur-chorégraphe, elle avait accompli une étonnante ascension qui l'a menée sur la plus haute marche du podium aux concours général et au sol aux Jeux méditerranéens en 1997.

La gymnaste pratique le modern jazz en dilataant lorsqu'elle est repérée tardivement et par hasard, à douze ans. Sa souplesse et son goût de l'acrobatie séduisent des entraîneurs roumains du club de Marseille dès janvier 1995. Moins expérimentée que les autres seniors, elle est placée sous la responsabilité de Nelu Pop, chargé des juniors. Au départ des Pop, elle rejoint la majeure partie de ses homologues - Elvire Teza ou Cécile Canquèteau -, dirigées, dans le même gymnase, par le couple d'entraîneurs chinois Shi Mao et Li Xuan.

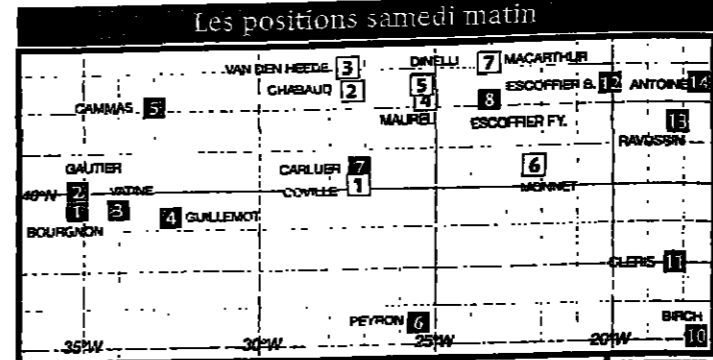
Dès lors, les choses se gâtent. Finis les programmes personnalisés. Destabilisée, Ludivine Furnon

ronge son frein, regrette de ne pas avoir au moins exprimé son désir de suivre son mentor. « Shi Mao et Li Xuan ne sont pas de mauvais entraîneurs, s'excuse-t-elle, mais leur méthode est beaucoup basée sur la répétition. Avec Nelu, j'avais un vrai dialogue. »

« SINON J'ARRÊTAIS » Du coup, ses résultats s'en ressentent. Au retour des finales de la Coupe du monde par appareils en mai, la cheville abîmée et le moral en berne, elle se décide à parler. Elle rejoindra les Pop ou rangera à jamais son justaucorps. Ses parents qui sentent son désarroi acceptent. Les dirigeants de la Fédération française de gymnastique (FFG), et son sponsor principal France Télécom, se montrent compréhensifs. « Ils n'avaient pas trop le choix, sinon j'arrêtais », assure Ludivine Furnon de sa voix fluette.

« Ludivine est une grande fille qui a souhaité vivre une expérience personnelle dans un club américain lui permettant de poursuivre une carrière de haut niveau, explique le président de la FFG, Jacques Rey. C'est notre rôle de l'y aider au nom d'une liberté individuelle à laquelle nous sommes très attachés. Sa famille, Ludivine et nous, faisons un petit effort financier supplémentaire et elle reste sociétaire du pôle France de Marseille. » Faire une exception était la meilleure solution pour garder la situation en main. La formation d'une gymnaste est longue et coûteuse. Trop pour une nation à la pépinière relativement réduite se prive de la solide expérience internationale de Ludivine Furnon.

Son nom figure dans les annales de la gymnastique comme celui de la première Française à s'être adjugé une médaille individuelle en championnats du monde. C'était à Sabae (Japon) en 1995. Son tempérament et son rythme dans



CLASSEMENT AU 14 NOVEMBRE 1998 - MONOCOQUES

1	BOURIGNON	1	COVILLE
2	GAUTIER	2	CHABAUD
3	VATINE	3	VAN DEN HEEDE
4	GUILLEMOT	4	MAUREL
5	CAMMAS	5	DINELLI
6	PEYRON	6	MONNET

## Les rafales à 120 km/h ne découragent pas la benjamine de la Route du rhum

ELLE SOUFFRE, la petite Ellen MacArthur. Depuis le départ de Saint-Malo, dimanche 8 novembre, elle compte les bleus et les bosses que lui inflige Kingfisher, le monocoque de 50 pieds (classe I) sur lequel elle a embarqué seule pour rallier Pointe-à-Pitre. Elle maudit ce pilote automatique qui consomme tant d'énergie et la prive de sommeil, et ces voiles si dures à manier. Mais l'Anglaise au visage de garçon manqué serre les dents. Le jeu en vaut la chandelle. Du haut de son 1,65 m et de ses vingt-deux ans, Ellen MacArthur veut convaincre son sponsor - le géant européen de l'électroménager - qu'il peut adhérer aux yeux fermés à son projet pour le Vendée Globe en l'an 2000.

Vendredi 13 novembre avant l'aube, elle a sûrement vécu un des moments les plus durs de sa jeune existence. « Elle m'a téléphoné à 3 h 30 du matin, raconte Mark Turner, le navigateur trentenaire spécialiste du marketing qui gère le projet et le moral de la benjamine de cette Route du rhum. Elle essayait des rafales de vent à 65 nœuds (120 km/h) et n'arrivait pas à virer, tant les vagues étaient fortes. Elle a mis son mat dans l'eau, perdu sa girouette et des instruments de bord. Elle pleurait de rage et de découragement. »

Kingfisher n'a rien d'un bateau de fillette. Dépourvu d'encrouleurs, il contraint sa navigatrice à effectuer les changements de voiles à la force des bras, alors que la météo rend les déplacements sur le pont difficile. Kingfisher, c'est l'ancien Aquo-Quorum avec lequel un autre Britannique - Pete Goss - a sauvé Raphaël Dinelli de la disparition dans les mers du Sud lors du dernier Vendée Globe.

« Un voilier sûr, mais plus conçu pour l'aventure que pour un sprint à travers l'Atlantique », dit Turner, qui n'a pu le louer pour Ellen qu'à quelques jours du départ. Il est très physique, difficile à manœuvrer et Ellen n'a parcouru que 300 milles (environ 560 km) avec avant le départ. Elle le découvre. On n'a pas eu le temps de l'optimiser. Mais, dès que le vent mollira, elle se plaindra de sa vitesse, car elle aura moins de puissance que les autres. »

En effet, Ellen MacArthur était rassénérée vendredi dans la matinée. Elle avait finalement réussi son virement de bord et appris par la vacation radio qu'elle figurait en 14<sup>e</sup> position sur 35 partants au classement général. 7<sup>e</sup> dans sa catégorie des monocoques, 1<sup>re</sup> dans sa catégorie. Du coup, l'épuisement, le froid qui rend les doigts gourds et l'humidité n'avaient plus d'importance. Son esprit de compétition reprenait le dessus. « Depuis le départ, mon but est de faire la course avec les 60 pieds », rappelait-elle en français par téléphone. Ces derniers jours, elle ne trouvait plus la force de s'ex primer qu'en anglais. « Je pensais avoir deux jours de gros temps, mais certainement pas cinq, avouait-elle, mais, au milieu de l'Atlantique, on n'a plus le choix. »

RENOUVEAU BRITANNIQUE La jeune femme n'en est pas à son coup d'essai transatlantique. En dehors de convoiyages et d'une Québec-Saint-Malo en équipage, elle s'est classée 14<sup>e</sup> sur 52 de la mini-Transat en solitaire l'an passé, mais avec une escale à Madère. C'est toujours à force d'entêtement et d'abnégation qu'Ellen a acquis ses bateaux. Adolescente, elle avait acheté sa première coque de bois en économisant l'argent de la cantine. Elle a bluffé l'Angleterre en recevant le Prix de la meilleure jeune navigatrice en 1995 (pour son tour des îles Britanniques en solitaire), alors que Sir Peter Blake et Robin Knox-Johnston étaient honorés dans la même cérémonie.

Elle a campé deux mois à côté de son voilier de 6,50 m à Bordeaux en 1997 et travaillé avant de pouvoir le ramener à Brest pour le départ de la mini-Transat. Cette Route du rhum est sa croisière contre le yachting britannique, engoncé dans son obsession de la navigation en équipage. « Elle apprend à une vitesse anormale », dit Turner. Si elle décroche un bateau compétitif, ce sera une cliente sérieuse sur le prochain Vendée Globe. Ellen MacArthur et Mike Golding (vainqueur sur Team-Group-4 de la première étape de l'Around Alone, actuellement en escale au Cap) incarnent un renouveau dans la voile britannique. Ils veulent défier les Français sur leur terrain de prédilection : la course au large en solitaire.

## Chez les hommes, les « anciens » sont menacés

Les championnats de France de Lyon constitueront une première présélection pour les Mondiaux organisés en Chine en octobre 1999, où l'équipe de France masculine présentera sept gymnastes. Les nombreux médaillés - six d'or et une d'argent - obtenus par les juniors et les seniors aux championnats d'Europe, à Saint-Petersbourg (Russie), en avril, risquent de placer les dirigeants devant un casse-tête. « Par le passé, des jeunes d'exceptions comme Michel Bourard (Factuel DTN) ou Patrice Cosimir (actuel venus bosculer les seniors, dit Jean-Louis Bourbon, responsable du haut niveau masculin. Là, c'est carrément un groupe. Tant mieux, la rivalité stimule la compétitivité. »

Cependant, plusieurs « anciens » des Jeux olympiques d'Atlanta (1996) - Thierry Aymes, Sébastien Darrigade, Eric Poujade, Sébastien Tayaac et l'ex-Russe Dimitri Karbanenko - pourraient rester « dans le coup » jusqu'aux JO de Sydney, en 2000.

Patricia Jolly

## Dominique Moceanu : une petite gymnaste s'émancipe

LOS ANGELES correspondance Un sourire ingénu. Voilà le souvenir que les passionnés de gymnastique conservent de cette jeune fille. Aux Jeux olympiques d'Atlanta, Dominique Moceanu représentait en effet l'espoir et la fraîcheur de la nouvelle génération de gymnastes américaines. En 1996, pour la première fois de leur histoire, les Etats-Unis gagnèrent la médaille d'or du concours féminin par équipes et aucune autre athlète ne personnifiait alors avec autant d'élegance et de naturel la renaissance de cette discipline outre-Atlantique.

D'origine modeste, cette enfant fragile vivait déjà pour et par la gymnastique. Ses parents, deux anciens gymnastes nés en Roumanie, veillaient à ce que les désirs sportifs de leur fille fussent exaucés même si, en secret, Dominique Moceanu rêvait surtout de rencontrer Brad Pitt et de manger des cookies. Son sourire semblait immuable, innocent et puéril, mais curieusement figé. A l'époque, cette petite fée d'à peine quatorze ans mesurait 1,33 m et pesait 32 kg.

Deux ans plus tard, Dominique Moceanu a grandi. Son corps s'est joliment arrondi. Depuis deux semaines, pourtant, son regard s'est assombri. Elle n'a pas déserté les salles d'entraînement, mais simplement le foyer familial. « Moi, je n'ai pas eu d'enfance, mais mes parents ont cessé de travailler en 1996, a-t-elle expliqué dans les colonnes du Houston Chronicle lors de l'unique interview qu'elle a accordée à la presse avant le procès. Mais, depuis les Jeux olympiques d'Atlanta, qui alimentaient leurs comptes en banque ? Moi. » Depuis le début de sa carrière, en 1988, Dominique Moceanu n'a pas vu la couleur des milliers de dollars gagnés sur les agrès. Mineure, elle

n'avait pas accès à sa fortune. Elle pensait, naïvement, que papa et maman plaçaient ses dollars sur des comptes bloqués. Ce n'était pas le cas. Alors, le 28 octobre, quand un juge de Houston (Texas) a décidé de lui accorder prématurément un statut d'adulte, Dominique Moceanu s'est senti pousser des ailes. Ce jugement inhabituel a fait suite à une plainte déposée par la jeune gymnaste à l'encontre de ses parents, qu'elle accusait d'avoir dilapidé son patrimoine en faisant construire un gymnase démesuré de 12 millions de francs près de Houston.

REVENUS DE 10 MILLIONS DE FRANCS La justice américaine a tranché en faveur de la protection individuelle des jeunes athlètes gagnant d'importantes sommes d'argent. « Il ne s'agit pas d'argent, ce n'est pas une affaire de gros sous, a expliqué la gymnaste dans une récente interview accordée à l'émission Dateline NBC. Je veux simplement avoir la possibilité de contrôler mon destin. C'est tout. » Désormais, Dominique Moceanu pourra donc gérer à sa guise ses propres revenus, estimés, depuis sa médaille d'or d'Atlanta et la signature de nombreux contrats publicitaires, à 10 millions de francs.

Son comportement procédurier courageux a été payant, et le jugement de Houston, qui fera certainement jurisprudence, apporte de solides réponses juridiques à la manipulation croissante dont les « enfants champions » sont souvent victimes. Mais Dominique Moceanu n'a pas simplement perdu beaucoup d'argent. Elle a surtout effacé de son visage sa joie conquérante et ses sourires candides. Et aucune décision de justice ne pourra lui rendre.

Paul Miquel

**DÉPÊCHES**  
■ **FOOTBALL** : le gardien allemand Andreas Köpke, qui a décidé, mercredi 11 novembre, de quitter l'Olympique de Marseille, en raison d'un désaccord avec l'entraîneur, Roland Courbis, est attendu lundi 16 novembre par les dirigeants des Glasgow Rangers (Ecosse) pour finaliser un transfert sans indemnités jusqu'à la fin de la saison. Andreas Köpke, trente-six ans, remplacerait le Français Lionel Charbonnier, grièvement blessé au genou droit le 5 novembre en Coupe de l'UEFA et dont la saison est probablement terminée.  
■ **Noël Couédel**, directeur général adjoint et directeur des rédactions du quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui*, appartenant au groupe Amaury, est devenu président du FC Lorient, actuellement dernier du championnat de France de division 1, vendredi 13 novembre. Il succède à Louis Le Gallo, démissionnaire.  
■ **Les matches Marseille-Lens et Paris-Saint-Germain - Saint-Etienne** seront les affiches des seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue, dont le tirage a été effectué vendredi 13 novembre. Les matches auront lieu les 9 et 10 janvier.

Envie de voir grand ? ... Evadez-vous avec Hertz !

U.S.A. 207€ PAR JOUR Pour 7 jours de location

Partir à la découverte des Etats-Unis, voyager en toute liberté et à prix très avantageux... Avec Hertz, c'est possible. Réservez aujourd'hui le véhicule de votre choix et parcourez autant de kilomètres que vous le souhaitez au départ de nos 1 400 agences aux Etats-Unis. Nos différents forfaits vous garantiront souplesse, confort et sécurité. Contactez vite votre agence de voyages ou appelez directement le centre de réservations Hertz au 01 39 39 39 38.

Prix par jour pour 7 jours de location	
FLORIDE	207 F
CALIFORNIE	251 F
NOUVELLE ANGLETERRE	255 F
NEW YORK	303 F

ET BEAUCOUP D'AUTRES DESTINATIONS A DECOUVRIR

Hertz loue des voitures dans grandes villes selon disponibilités

# La Fiat Multipla, à nulle autre pareille

LE DAUPHINOIS... la nouvelle turinois est drôle et efficace... La Multipla est une voiture unique, elle est drôle, elle est efficace, elle est pratique... Elle a six places, elle est compacte, elle est économique... C'est la voiture idéale pour les familles nombreuses, les étudiants, les professionnels... Elle est disponible chez votre concessionnaire Fiat.

La Multipla... une voiture unique... Elle est drôle, elle est efficace, elle est pratique... Elle a six places, elle est compacte, elle est économique... C'est la voiture idéale pour les familles nombreuses, les étudiants, les professionnels... Elle est disponible chez votre concessionnaire Fiat.

**SAAB**  
Rive Gauche  
Importateur exclusif pour la vente internationale et fonctionnaires, propose sur toute la gamme SAAB un tarif préférentiel... 01 40 00 20 98

Attestation diplomatique à fournir  
Service commercial ouvert du lundi au vendredi  
70 bis, av. de Suffren  
PARIS 15<sup>e</sup>  
01 03 00 75 15

## La Fiat Multipla, à nulle autre pareille

La nouvelle turinoise est pratique et extravagante

LE DAUPHIN, la cafetière, l'orthographe, le fer à repasser, Duffy Duck... La Fiat Multipla ne sera commercialisée qu'en janvier 1999 mais sa curieuse silhouette lui a déjà valu une pléiade de surnoms. Être comparé à un robot de cuisine ou à un vilain petit canard n'est pas très bon signe ? Pas si sûr. Par les temps qui courent, l'important n'est pas de plaire au plus grand nombre mais d'attirer l'attention. Et la Multipla a tout ce qu'il faut pour cela.

De loin, on dirait que la partie supérieure d'un modèle a été greffée sur la base d'un autre. Le pare-brise et le capot ne se rejoignent pas. Ils sont raccordés par un curieux bourrelet sur lequel on a installé deux petits phares ronds pour rehausser la singularité de l'ensemble. En fait, ce sont surtout les proportions de cette voiture qui surprennent. La Fiat est haute (1,70 mètre), assez compacte (3,99 mètres de longueur) et, proportionnellement, très large (1,87 mètre). Cet engin carré est coiffé d'un pavillon aux extrémités évasées « en sombrero » (dit Fiat). Les vitres bombées sont affleurantes et le hayon arrière, globuleux, est finalement

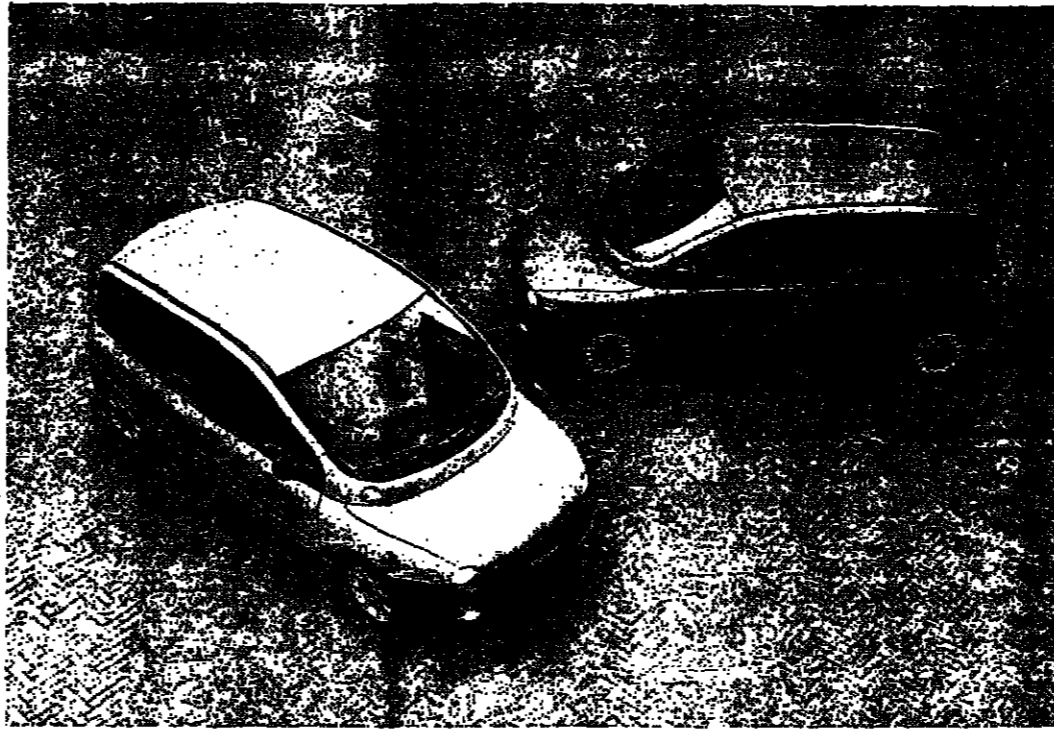
assez réussi. A nulle autre pareille, la Multipla est une mutante qui ne ressemble que très vaguement à une autre Fiat.

En s'approchant de plus près, on comprend que cette drôle d'allure sert une architecture originale : six places réparties en deux rangées de trois vrais sièges. Pour ne pas gêner le conducteur, le siège central peut être légèrement décalé vers l'arrière, replié, voire remplacé par un petit meuble-réfrigérateur. Comme le levier de vitesses est installé sur la base du tableau de bord, trois gaillards tiennent côte à côte sans trop se gêner.

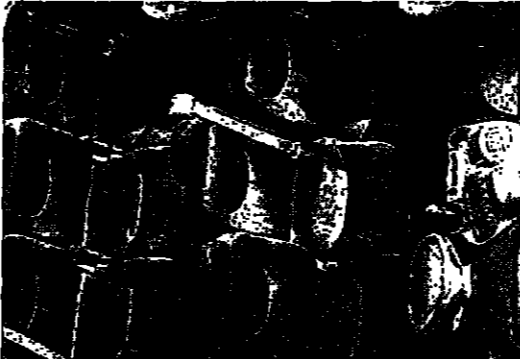
### EN PLEINE SCIENCE-FICTION

Les rebords du « sombrero » leur permettent de ne pas craindre de se cogner la tête dans les virages. Autre avantage de ressembler à un canard de dessin animé : contrairement aux autres monospaces de taille raisonnable, le coffre de la Multipla est proportionné au nombre de voyageurs. La maison de Turin ayant eu la bonne idée d'installer sur le plancher entièrement plat des sièges point trop lourds à manipuler, cette voiture râblée (une Golf de la dernière génération mesure 15 centimètres de plus) peut offrir en un tournemain la capacité de chargement d'un gros break ou d'une petite camionnette.

« L'originalité esthétique de la Multipla n'est pas gratuite. Elle est fonctionnelle, assure Roberto Testore, administrateur délégué de Fiat Auto. Les voitures traditionnelles perdent du terrain et les attentes des clients doivent parfois être anticipées, au risque parfois de choquer, plaide-t-il. La Multipla se destine à ceux qui veulent quelque chose de différent. » Ce discours de la méthode permet aussi de saisir les limites de cette auto originale qui, de facto, nourrit des ambitions raisonnables. Fiat envisage d'en produire 60 000 par an (dont près de 10 000 pour la France) alors que sa grande concurrente, la Renault Scénic, sera vendue cette année à 270 000 unités, dont 50 000 en France. La firme italienne, qui a limité son volume de production pour réduire son investissement au strict minimum, a donc résolument choisi de se démarquer. Une façon de rappeler que la créativité automobile italienne, chichement ex-



La drôle d'allure de la Multipla sert une architecture originale : six places réparties en deux rangées de trois vrais sièges.



primée sur les dernières Fiat Palio et Marea, est toujours là et qu'elle peut être avant-gardiste.

Sous couvert de recherche de la fonctionnalité, cette détermination à explorer des voies inédites vire parfois à l'excentricité pure et simple. Le tableau de bord, installé au centre de la planche et orienté vers le conducteur, nage en pleine science-fiction, à mi-chemin entre le poste de commande du Nautilus imaginé par Jules Verne et les machines volantes de l'an 2000 version bandes dessinées des années 50. Globe strié à la façon d'un casque

de samouraï, l'aérateur devient une « borne climatique », alors qu'un compteur en demi-lune mesure la vitesse d'orbite du vaisseau Multipla. Pas très lisible et assez confus mais absolument réjouissant. Les amateurs de séries télé-cuites à la « Star Trek » vont adorer.

Singulière au point d'en être extravagante, la Multipla affiche un comportement routier très sérieux. Ses proportions et son excellente suspension lui permettent de ne pas tanguer dans les courbes et lui procurent une certaine agilité. En ville, on apprê-

tera la taille raisonnable mais on se méfiendra de sa largeur (quinze centimètres de plus qu'un Renault Scénic !). Les deux motorisations (1,6 litre essence de 95 chevaux ou 1,9 litre diesel à injection directe de 105 chevaux) sont à la hauteur, tout comme l'équipement (double Airbag, direction assistée, levitres avant électrique, volant réglable en hauteur et verrouillage centralisé sont en série). Reste une interrogation qui préoccupe les hardis mais prudents dirigeants turinois, sans doute plus qu'ils ne le laissent paraître : la Firma Automobili di Torino n'a-t-elle pas poussé le bouchon un peu loin en commercialisant une voiture au design aussi audacieux, qui attirera forcément sur ses occupants des regards pour le moins intrigués ? Même si ses ambitions sont limitées, la Multipla va procéder, in vivo, à un test intéressant : jusqu'à quel point un véhicule familial peut-il aller dans la quête de l'originalité ?

Jean-Michel Normand

\* De 110 000 à 140 000 francs.

## L'Alfa Romeo 166, « bella macchina »

FORZA, ALFA ! A peine un an après l'apparition de la 156, berline moyenne qui a spectaculairement relancé la marque, le Biscione (grosse couleuvre entortillée sur l'écusson de la firme milanaise) revient sur le devant de la scène. Remplaçante de la hiératique 164 dont le succès commercial fut mitigé, l'Alfa Romeo 166 s'appareille à livrer une rude bataille. Car il faut bien se rendre à l'évidence : en Europe, les Mercedes, Audi et BMW règnent pratiquement sans partage sur le luxe automobile à plus de 200 000 francs, même si Volvo, avec la S80, et Jaguar avec la prometteuse Type-S (Le Monde daté 25 et 26 octobre) affichent de nouvelles prétentions. Il était donc grand temps pour l'automobile italienne, c'est-à-dire le groupe Fiat, de renouveler l'archétype de la bella macchina.

Les alistes, militants ou sympathisants, peuvent respirer. La 166 remet à l'honneur les vertus traditionnelles de la marque. L'expression la plus manifeste de ce renouveau est, bien sûr, l'apparence extérieure de la 166. Pour résumer, on dira qu'Alfa Romeo a enfin retrouvé le moyen d'associer firme et classe, deux concepts chers à la sociologie de station-service, mais qui - c'est un euphémisme - ne vont pas toujours de pair. Longue (4,72 mètres) et pointue, la 166 offre une ligne épurée. L'immense capot porte la rituelle sculpture plongeante en « V » et accueille la fameuse calandre-écusson. Domage que le dessin des phares nuse un peu au dynamisme de ce niveau alors que la poupe, relevée, est plus énergique. Les flancs, sobrement bisautés, font plus bourgeois mais sans affectation ; seules les fines poignées de portes et une baguette courant le long du toit sont chromées. C'est lisse et magnifique, mais gare aux égratignures sur les pare-chocs peints. En option, Alfa Romeo propose deux teintes nacrées (blanc ou bleu azur) dont la particularité est de changer de couleur selon l'angle de vue. Elle étonnera vos amis.

Jadis réputées voitures à ne pas mettre entre toutes les mains, les Alfa se laissent apprivoiser plus aisément. La 166, qui propose quatre fougueux moteurs essence (le plus modeste, un quatre-cylindres en ligne de 2 litres développe 155 chevaux et le plus musclé, un V6 de 3 litres, crache 226 chevaux) mais aussi un diesel de 136 chevaux, est forcément attendue au tournant. Imperturbable, elle vire à plat et reprend sa trajectoire sans coup férir. Les divers équipements électroniques disponibles (antipatinage, répartition du couple entre les roues, dosage de l'accélération) et l'excellente suspension, confortable en vitesse de croisière mais ferme en conduite rapide, concourent à l'efficacité de la tenue de route.

### DISCRÈTE GERMANISATION

Les plus exigeants s'offriront la nouvelle boîte de vitesses Sportronic, qui permet de passer d'une transmission automatique classique à une transmission manuelle à commande séquentielle (une impulsion vers l'avant pour monter les rapports, une impulsion vers l'arrière pour les descendre). Cette impétueuse latinité s'accompagne d'autres ruptures bienvenues. L'excellente insonorisation, par exemple, frustrera les alistes intégristes qui n'aimaient rien moins que le rugissement des moteurs d'antan. Le filtrage des borborygmes que laisse échapper à bas régime le moteur diesel gagnerait toutefois à être amélioré.

En fait, Alfa Romeo se germanise discrètement. Inédites, la sobriété et la belle facture de l'habitacle sont d'inspiration ouvertement rhénane ou bavaroise, hormis quelques détails laissant à désirer. Même la commande des phares, désormais située à gauche, sur le tableau de bord, se plie à la tradition allemande. Hélas, ce cousinage n'a pas incité les Italiens à privilégier la fonctionnalité et l'habitabilité - qui n'ont jamais été le point fort des constructeurs germaniques. Il ne faut donc pas compter installer confortablement plus de deux adultes à l'arrière, ni envisager de rabattre la banquette. Quant au coffre, il est généreux, mais pas très logeable.

J.-M. N.

\* De 185 000 à 286 000 francs.

### Du Meccano au Lego

Pour la Multipla, fabriquée dans l'usine de Mirafiori, à Turin, Fiat a investi 1 milliard de francs. Cette somme est particulièrement peu élevée pour une voiture qui reprend des composants d'autres modèles de la gamme mais dont la structure est inédite. Pour parvenir à ce résultat, le constructeur italien a élaboré cette voiture en réalisant un squelette constitué de profilés d'acier soudés entre eux. Ce space frame qui ressemble à une construction en Lego augmente le nombre de points de soudure mais s'avère aussi rigide que le Meccano d'une plateforme classique à coque porteuse.

L'intérêt de cette technique est aussi sa flexibilité : elle peut facilement s'adapter à la production d'un autre véhicule. Ainsi, Fiat pourrait proposer prochainement un 4x4 élaboré à partir d'un space frame. Cependant, estime Fiat, cette technique n'est pas encore rentable pour les véhicules de très grande série.

### DÉPÊCHES

- SALON. Moto Salon. « Le Salon de la moto d'époque et d'exception », se tiendra du 27 au 29 novembre au Parc floral de Paris. Cette manifestation présentera une rétrospective des cent ans des motos Peugeot et une exposition sur les customs et choppers, mais aussi des pièces détachées. Tarif : 50 francs (gratuit pour les moins de 12 ans).
- GUIDE. Le Guide de la voiture intelligente vient de paraître aux éditions Pro-Com. Écrit par Laurent Meillaud, cet ouvrage fait le point sur les technologies relatives à la sécurité, à la protection de l'environnement et à l'information routière embarquée. Prix : 80 francs.
- SÉCURITÉ. La Sécurité routière a décidé de lancer une campagne de communication sur le thème de la vitesse afin de sensibiliser les automobilistes. Particulièrement « ciblés » vers les jeunes, des spots radio seront diffusés jusqu'à la fin novembre.
- AUDI. L'Audi A8, modèle haut de gamme, sera « retravaillée » pour résister à la concurrence à partir de la fin du premier trimestre 1999. La calandre et les projecteurs ont été modifiés alors que les moteurs comporteront cinq soupapes par cylindre.

## SAAB

### Rive Gauche

Importateur exclusif pour la vente aux diplomates fonctionnaires internationaux et ambassades, propose sur toute la gamme SAAB un tarif préférentiel jusqu'au 31/12/98

### TT - K - CD - CDMI

Attestation diplomatique à fournir

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren  
PARIS 15<sup>ème</sup>  
0 803 00 75 15

"Magistrale."  
STUDIO MAGAZINE

"Inspirée."  
CINE-LIVE

"Impressionnante."  
TELE 7 JOURS

"Superbe."  
LE FIGARO MAGAZINE

Cate BLANCHETT
Gwyneth RUSH
Christopher ECCLESTON
John FIENNES
Richard ATTENBOROUGH

## ELIZABETH

François ARDANT
Eric CANTONA
Viviane CASSEL

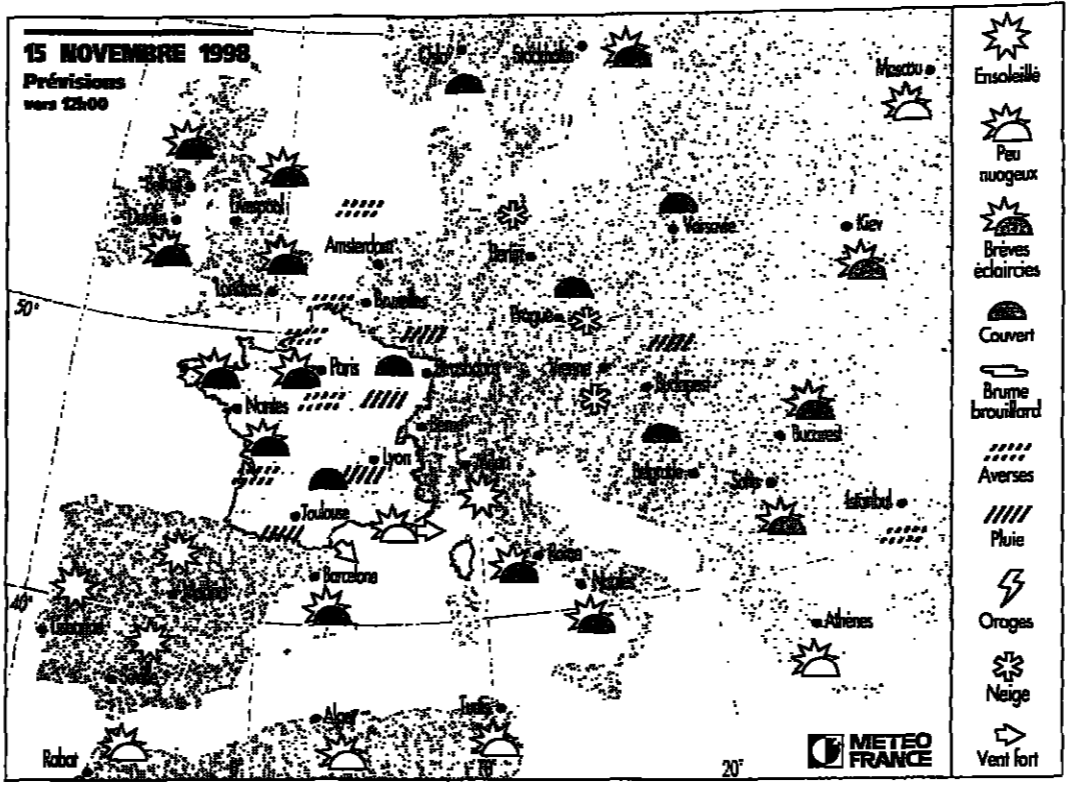
ACTUELLEMENT

Heinz

Un temps agité sur l'Est

DIMANCHE, une dépression est centrée sur l'Allemagne, elle favorise l'apport d'air frais et instable sur le pays. Sur les régions de l'Est, le temps sera agité avec de nombreuses averses et de la neige en basse altitude. Plus à l'ouest les nuages resteront présents, mais les averses seront plus isolées. Près de la Méditerranée le soleil sera présent, mais le vent soufflera fort.

journée sera maussade avec un ciel couvert et de nombreuses précipitations. Il neigera au-dessus de 300 mètres sur les Vosges, au-dessus de 500 mètres sur le Jura. Il fera 6 ou 7 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le matin le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. L'après-midi de timides éclaircies se développeront, mais des averses sont possibles. Il neigera au-dessus de 1200 mètres dans les Pyrénées. Il fera 10 à 13 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages seront accompagnés de pluie ou de neige. La limite pluie-neige se situera vers 900 mètres sur le Massif central, vers 600 mètres sur les Alpes. Il fera 7 à 9 degrés au maximum. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré de faibles précipitations le matin sur le Languedoc-Roussillon, la journée sera assez bien ensoleillée avec des vents forts. Il fera entre 12 et 16 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

ÉGYPTÉ. Du 14 novembre au 12 décembre, puis du 2 au 30 janvier, Havas Voyages Vacances propose une croisière de Louxor à Louxor, à bord du Royal Boat: 2 490 F par personne en cabine double (7 nuits) en pension complète avec Paris-Louxor A/R (vois spéciaux) et transferts. Non compris, les taxes d'aéroport et frais de dossier (285 F), les frais de visa (180 F), les pourboires (100F) et le forfait (facultatif) excursions (950 F), à régler à la réservation. Renseignements au 01-41-06-41-23.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Nancy, Paris, Lyon, Marseille.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Amsterdam, London, Madrid, Milan.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Venice, Vienna, Brasilia, Buenos Aires.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Cairo, Marrakech, Nairobi, Pretoria.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Bangkok, Bombay, Jakarta, Dubai.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Seoul, Singapore, Sydney, Tokyo.

Le tourisme industriel doit s'adapter à un public de plus en plus exigeant

LE TOURISTE industriel est avant tout un consommateur qui désire mieux connaître les produits qu'il achète. C'est le premier constat d'une étude comparative réalisée par l'institut CSA, en mai 1995 et en mars 1998, auprès d'un échantillon représentatif des 17 % d'adeptes de la visite d'entreprise. Ce public, composé majoritairement de cadres supérieurs, est nu par un intérêt professionnel. C'est pourquoi - et c'est là le second constat de l'enquête - il y a un décalage entre l'offre et la demande, dans la mesure où les entreprises qui accueillent les visiteurs appartiennent davantage au secteur artisanal traditionnel qu'à l'industrie de pointe.

roaire, où est mesurée la teneur en sucre de chaque échantillon, le visiteur suivra les betteraves, acheminées par tapis roulant vers le gigantesque lavoir. Il faut être sportif pour parcourir les 33 hectares de l'usine, et ne craindre ni le froid ni la chaleur pour passer du travail glacial à l'atelier de cristallisation surchauffé à 35 degrés.

formation de guides polyvalents capables d'intervenir sur plusieurs sites, ou dans un secteur d'activité donné. Un éventail de parcours diversifiés permet ainsi de découvrir dans sa globalité une région au tissu industriel dynamique: les brasseries Heineken, le centre de tri postal de Lezennes, la centrale nucléaire de Gravelines, la fabrique de

Un premier Salon réunissant 200 entreprises. Le premier Salon national du tourisme industriel, scientifique et technique, ouvert au public, aura lieu les 18 et 19 novembre, à la Bourse du Commerce, 2, rue de Valenciennes, dans le premier arrondissement de Paris. Horaires: mercredi de 11 heures à 20 heures et jeudi de 12 heures à 19 heures. Parmi les 200 entreprises présentes, la cristallerie d'Arques, la faïencerie de Glen, Bénédicte, Baccardi-Martini, Perrier, EDF, La Cogema, Renault, Aérospatiale, Océanopolis... Exposition: la fabrication d'un journal.

employés y travaillent, qui n'aiment pas être dérangés ni traités comme des bêtes curieuses. Les uns proposent un petit nombre de journées portes ouvertes, tandis que d'autres accueillent les visiteurs pendant les périodes d'intense activité, comme la campagne sucrière en octobre et novembre chez Béghin. Enfin, le fichier des entreprises à visiter évolue, en fonction des créations ou des faillites.

belges, à Bruxelles, la visite d'une cinquantaine d'entreprises sélectionnées en fonction de l'évolution industrielle est associée à la découverte des quartiers. Par exemple, la zone portuaire est l'occasion de s'initier au recyclage des métaux et des papiers.

MOTS CROISÉS

Word puzzle grid with letters and numbers. Includes horizontal and vertical clues.

HORIZONTALEMENT. I. Indispensable au philatéliste... pas à dentiste... II. Le bon moyen de se faire voir... III. Font des haies odorantes... Lettres explosives... IV. Occupa l'esprit. Labiée odorante... V. Recherche d'actions. Ouvrit sa porte et son cœur aux libres penseurs... VI. Pas grand-chose mais important. Fais un choix... VII. Travaille à l'œil. Fait tort et fait mal... VIII. Directions opposées. Boisson académique... IX. Jeune du quartier.

PROBLÈME N° 98273

Chess puzzle diagram showing a chessboard with pieces and a specific position.

6. Monte des gradins. Sa vengeance a beaucoup inspiré... 7. Un art roman. Possessif... 8. En régions. Tusse... 9. Chercher le point sensible. Le plus connu des inconnus... 10. Invitations à voir ailleurs. Prépare les techniciens de demain... 11. Petits éléments pour de grandes œuvres.

ÉCHECS

Chess puzzle diagram showing a chessboard with pieces and a specific position.

33° OLYMPIADE Elista (1998). Blancs: D. Zagorskis (Lituanie). Noirs: M. Sadler (Angleterre). Début irrégulier.

ÉTUDE N° 1817

Chess puzzle diagram showing a chessboard with pieces and a specific position.

30... Dxd4 ne sauve pas les Blancs: 30... Dxd4; 31. Rg2, Fd2; 32. Tc2, Dg5+; 33. Rf1, Fg3, etc.

ÉTUDE N° 1818

Chess puzzle diagram showing a chessboard with pieces and a specific position.

Blancs (3): Rc3, Fh3, Ph2. Noirs (1): R2. Les Blancs jouent et gagnent.

LE MONDE

Publication information for Le Monde newspaper, including address, phone numbers, and subscription details.

Large advertisement for Yvon Chotard, featuring the text 'DISPARITIONS Yvon Chotard' and 'Un artisan de la sculpture en bois'.



**ARTS** Le ministère des affaires étrangères a présenté le 9 novembre le catalogue des 171 tableaux manquants à la collection Schloss, un exceptionnel ensemble

dispersé en 1943 entre Allemands et Français. ● HUIT de ces tableaux ont été récemment reconnus. Le *Portrait d'Adrianus Tegularius*, de Frans Hals, saisi en 1990, se trouve

sous scellés en attendant la conclusion d'une action en justice. ● LE QUAI D'ORSAY joue un rôle déterminant dans la recherche des ayants droit aux propriétés des juifs

saisies pendant la guerre. Un catalogue réactualisé des demandes de restitution doit être publié au début de 1999. ● À WASHINGTON, du 30 novembre au 4 décembre, une

conférence internationale portera sur ce problème. ● LA SUÈDE a décidé de faire contrôler la liste des achats effectués par ses musées pendant la guerre.

## La navrante histoire de la dispersion de la collection Schloss

En 1943, un admirable ensemble de tableaux hollandais est saisi en Corrèze, où il était caché depuis 1939. Dispersé entre Allemands et Français, il n'a pu être reconstitué. Le ministère des affaires étrangères publie aujourd'hui le catalogue des 171 tableaux manquants

LE 9 NOVEMBRE, dans la salle Clergier du Quai d'Orsay, Louis Amigues, directeur des archives du ministère des affaires étrangères, et Marie Hamon-Jugnet, conservateur en chef du patrimoine, présentaient un petit volume de 186 pages, fort illustré, tiré à 5 000 exemplaires et diffusé gratuitement : le catalogue de la collection Schloss, ou plutôt l'inventaire des œuvres de cet illustre ensemble disparues pendant l'Occupation. C'est la première fois depuis les années 50 qu'une institution publique se donne la peine d'éditer un volume détaillant une affaire de spoliation concernant une famille de collectionneurs juifs.

C'est la première fois, depuis plus de quarante ans, que des photographies sont ainsi officiellement diffusées et commentées afin de permettre l'identification de tableaux volés en France par les nazis et leurs complices. Elles le sont parce que la collection avait bénéficié, avant sa dispersion, d'un travail d'inventaire et d'une campagne photographique complets, de sorte que son contenu peut être reconstitué avec certitude. Tel n'est pas le cas de bien d'autres collections françaises pillées entre 1940 et 1944.

Sont ainsi énumérées 171 œuvres, presque toutes flamandes et hollandaises, pour la plupart du XVIII<sup>e</sup> siècle, parmi lesquelles des attributions à Rembrandt, à Frans Hals, à Van Goyen, à Cranach, à Rubens, à Bruegel d'Enfer, à Van Dyck, à Teniers, à Metsu, mais aussi à Guardi et à Velázquez. Les portraits, les scènes de genre villageoises et les natures mortes dominent cette galerie, qui passait avant 1939 pour l'une des plus considérables en main privée, d'autant plus que nombre des tableaux étaient de provenance illustre et leur authenticité d'autant moins douteuse, même si les historiens contemporains sont aujourd'hui plus sévères sur le caractère anagraphe de certains d'entre eux.

Huit de ces tableaux ont été récemment reconnus dans des collections publiques ou privées. Le *Portrait d'Adrianus Tegularius*, de Frans Hals, a été saisi en 1990 sur un stand de la Biennale des antiquaires de Paris et se trouve sous scellés en attendant la conclusion d'une action en justice. Deux autres - une nature morte de Van Rooyen et un autoportrait de Brouwer ou Saffleven - ont été retrouvés à la Foire de Maastrecht en 1998, l'un dans une galerie belge, l'autre dans une galerie amsterdamoise. Une *Marie de Médicis*, peut-être de Rubens, a été acquise auprès de Christie's par un marchand new-yorkais, qui l'a retournée à la firme anglo-saxonne après avoir pris connaissance de son origine. Un *Vieillard de Rembrandt* fait l'objet d'une action en justice aux États-Unis.

Le double portrait de Franz Van Mieris et son épouse et une *Vue du Forum romain*, d'Uffizi, sont passés en vente « à l'étranger », indique Louis Amigues, avec la mention « collection Schloss ; stolen by the nazis » avant toute intervention des héritiers. D'autres appartenaient actuellement à des musées : le *Juf ou bon-*



net de *fourrure* de Rembrandt est signalé à la Narodni Galerie de Prague et une nature morte de Dirk Van Delen se trouve au Musée Boymans-Van Beuningen de Rotterdam, qui a accepté le principe d'une restitution.

### « ARYENS D'HONNEUR »

Or l'histoire de cette tulipe dans un vase de porcelaine est particulièrement édifiante. Elle permet de reconstituer l'histoire de la spoliation Schloss. En 1975, le Musée Boymans-Van Beuningen l'a reçue en don d'un nommé Vitale Bloch. Ce dernier, expert et collectionneur juif, eut la particularité d'être déclaré « arien d'honneur » en 1942 et dispensé du port de l'étoile jaune en récompense des services rendus au Reich. Quels services ? Il fut, avec le célèbre historien Max Friedländer, l'un des conseillers nazis dans de ceux qui conseillèrent les nazis dans les pillages qui devaient permettre de constituer les collections du Musée de Linz voulu par Hitler et d'enrichir celles de Goering. A Paris, Bloch assista Hermann Voss, autre

historien de l'art réputé - l'un des « inventeurs » de Georges de La Tour dans l'entre-deux-guerres et l'un des commis de la machine militaro-administrative nazie. Que l'expert hollandais se soit trouvé en possession d'un diamant au moins de la collection Schloss n'a donc rien de très étonnant : il était présent lors de son tri et de son estimation, à Paris, en 1943.

Cette collection de 333 tableaux a été rassemblée au XIX<sup>e</sup> siècle en France. Elle est léguée par Adolphe Schloss à sa femme Lucie, qui meurt en 1939. Elle passe alors à leurs trois enfants, en indivision. Dès 1939, année de la déclaration de guerre, les tableaux sont transférés à 2 kilomètres de Tulle, à Laguenne, au château de Chambon, propriété de la banque Jordan. Dès 1940, les chasseurs de tableaux nazis se mettent en quête de cette proie de choix. Ils échouent, en dépit de la volonté plusieurs fois répétée de Hitler et de Goering. Ce sont donc les autorités vichystes qui prennent le relais, en la circonstance Darquier de Pellepoix, commissaire aux affaires juives.

Grâce à l'indicateur et traquant de tableaux français Jean-François Lefranc, il retrouve et fait arrêter le 6 avril 1943 Henry Schloss, l'un des fils, réfugié à Saint-Jean-Cap-Ferrat, puis, le 8 avril, son frère Lucien. Ainsi obtient-il l'adresse des œuvres. Le 10, elles sont saisies. Lefranc organise leur enlèvement par des

### Une liste de 2 000 suspects

hommes de main de la Gestapo française et des SS allemands munis de papiers français. Sur ordre du préfet de Corrèze, le convoi est arrêté et les toiles transférées dans une caserne allemande de Tulle. Pierre Laval demande alors qu'elles retournent au château de Chambon et le général allemand

de leur origine, de leur histoire et du nom de leur dernier propriétaire légal. « Déjà, 650 tableaux, dûment répertoriés, ont été basculés sur un site Internet (<http://www.culture.fr/culture/bdd/index.html>) avec leur photo. Ce travail, dont on peut s'étonner qu'il n'ait pas été entrepris plus tôt - ce qui aurait évité de nombreuses polémiques et le soupçon de rétention de la part des musées de France -, devrait permettre de distinguer entre les œuvres réellement volées et celles qui ont été vendues à l'occupant ou à ses représentants par des marchands français. D'après une première estimation très approximative, la proportion des MNR serait d'un tiers de vols pour deux tiers d'achats. Qu'en sera-t-il, une fois ce travail achevé, des MNR qui n'auront toujours pas été réclamés ? » Faudrait-il les reverser dans le fonds des collections des musées nationaux, s'interroge André Larqué, ou conserveront-ils leur statut exceptionnel ? La commission Matéoli devrait en décider.

## Devoir d'inventaire et difficultés de restitution

œuvre était rendue, elle était barrée sur le catalogue. Mais il n'y avait pas de mise à jour imprimée. Or il y a eu environ 60 000 restitutions. Enfin, après ce travail d'épuration, il fallait faire un travail de vérification : certaines œuvres restituées ne figuraient pas sur le catalogue et certaines restitutions n'y ont pas été portées. Comme le catalogue Schloss, cet inventaire sera placé sur le site Internet des affaires étrangères, à la rubrique « Spoliation ».

Louis Amigues conduira la délé-

gation française qui participera à Washington, du 30 novembre au 4 décembre, à la conférence portant sur la restitution des biens juifs spoliés pendant la dernière guerre. Cette rencontre internationale est organisée par Stuart Eizenstat, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires économiques. Plusieurs questions seront abordées : celle de l'or déposé dans des banques par des membres de la communauté juive, en cours de règlement, celle des biens culturels

et celle des assurances. Un séminaire est organisé en fin de colloque sur le thème de la mémoire et de son éducation. En France, ces problèmes sont désormais du ressort de la commission Matéoli, créée en février 1997 par Alain Juppé, alors premier ministre. Elle doit remettre ses conclusions définitives à la fin de 1999.

UN TIERS DE VOLS

Les questions d'ordre culturel viennent d'être confiées à Michel Laclotte, ancien directeur du Louvre. Parmi les difficultés qui l'attendent, figurent les désormais célèbres MNR (Musées nationaux Récupération), ces objets d'art venus de France et trouvés sur le territoire du Reich, rapatriés et non réclamés. Les plus intéressants - ils sont environ deux mille, pour moitié des tableaux - ont été confiés à la garde des musées. Ces derniers n'en sont cependant que les détenteurs provisoires, en attendant la requête d'un ayant droit. « Des chercheurs sont en train d'établir la carte d'identité précise de ces œuvres, indique André Larqué, directeur de la commission Matéoli. Nous aurons ainsi une idée précise

de leur origine, de leur histoire et du nom de leur dernier propriétaire légal. »

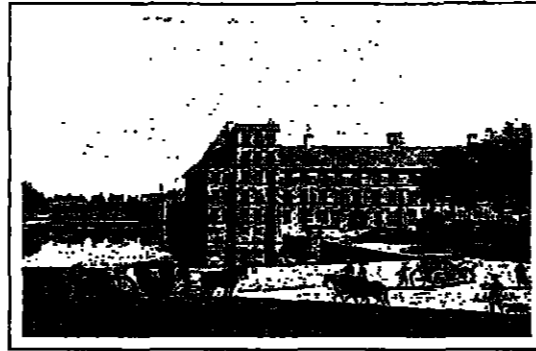
Ph. D. et E. de R.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction des Archives et de la Documentation

#### COLLECTION SCHLOSS

Œuvres spoliées pendant la deuxième guerre mondiale non restituées (1943-1998)



1998

Ce catalogue d'une collection saisie par les nazis pendant la seconde guerre mondiale est le premier depuis les années 50. Sur les 343 tableaux appartenant à la famille Schloss en 1939, 171 ont disparu. Parmi ces tableaux, le « Portrait du pasteur Adrianus Tegularius » (ci-contre), peint par Frans Hals (1581-1666), a été découvert à la Biennale des antiquaires en 1990 et placé sous scellés.

commandant la région abandonne les caisses aux autorités françaises, mais à Limoges, où elles sont entreposées dans les coffres de la Banque de France. L'académicien Abel Bonnard, ministre de l'Instruction publique, chargé des beaux-arts, aura moins de scrupules : il livre la collection à l'occupant par l'intermédiaire du commissaire aux affaires juives. C'est à Paris, dans ses caves, celles de la banque Dreyfus réquisitionnée, que l'inventaire est dressé, entre le 13 et le 23 août 1943, en présence de Lefranc, nommé administrateur de ces biens, d'un expert nommé Postma et de deux conservateurs du Louvre, René Huyghe et Germain Bazin, qui obtiennent de « préempter » 49 toiles pour 18,9 millions de francs - somme qui ne fut du reste jamais versée par Vichy. A la Libération, ces œuvres furent rendues aux héritiers, lesquels donnèrent au Louvre, en marque de reconnaissance, une *Pieter*, de Petrus Christus.

#### UN MYSTÉRIEUX BUITTENWEG

Mais les autres ? Sur les 284 restantes, 262, attribuées à Linz, partent donc pour le Jeu de paume, « gare de triage » obligée pour les objets pillés en partance pour le Reich. Rose Valland, « œil » au Jeu de paume du directeur du Louvre Jacques Jaujard, assiste à la remise des 262 tableaux au Dr Erhard Göpel, qui prend livraison pour le Führer. Elle indique dans une note à son patron que « Lefranc quitte la banque Dreyfus un tableau sous le bras ».

En réalité, ce sont vingt-deux œuvres qui s'évanouissent alors, prises par Lefranc et revendues par lui à un certain Buittenweg, pseudonyme d'un marchand hollandais ou allemand qui n'a jamais été identifié. Pourrait-il s'agir du très trouble Vitale Bloch, le donateur du Van Delen ? D'autres tableaux s'évanouissent encore avant le départ du Jeu de paume. Bruno Lohse, chef de l'ERR (Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg) et organisateur du pillage en France depuis 1940, avouera plus tard en avoir conservé quelques-uns.

Après la guerre, sur les 333 œuvres, 162 furent retrouvées et restituées aux héritiers Schloss, qui en revendirent une partie dans les années 50. Le dernier, en 1977, un Van de Capelle, *Mer calme*, fut découvert en Allemagne et rendu. Restent les 171 peintures que le Quai d'Orsay a décidé de faire connaître en diffusant les clichés en noir et blanc d'avant-guerre, qui sont tout ce que l'on sait d'elles aujourd'hui.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

**Fernando Pessoa**  
**Pessoando**  
Pièce en langue française par le Teatro de Animação de Setúbal  
Dans le cadre du Festival du Théâtre de la Ville  
organisé par le CCFP  
16 novembre à 20H30  
Espace Kira 10, rue de la Vierge Paris 11  
Informations et réservations :  
01 48 34 72 67 ou par Minitel  
36 15 LUSO  
LE MINISTÈRE DE LA CULTURE PROTEGE

مكتبة المثلث

D'un Kurosawa l'aut  
le renouveau

Des chiffres en l'air  
14000 témoins  
NICOLAS  
LAL



## D'un Kurosawa l'autre en passant par Kitano, le renouveau du cinéma japonais

Les professionnels nippons s'organisent pour surmonter la crise du système

Malgré une hausse des chiffres clés de l'industrie du cinéma japonais (nombre de films produits et distribués, nombre d'écrans, nombre de specta-

teurs), le système de production de films de l'archipel, basé sur la prédominance des grandes « majors » comme la Shochiku, semble à bout de

souffle. Cependant, sur fond d'effondrement des structures traditionnelles, quelques jeunes producteurs et réalisateurs sont récemment apparus.

### TOKYO

de notre envoyé spécial

« Y a-t-il quelqu'un dans la salle qui puisse me dire de quel genre relève mon film ? Cela me rendrait service. » Mi-figue mi-raisin, le cinéaste pointe à la fois la singularité, réelle et passionnante, de son nouveau film, et la situation paradoxale du cinéma dans son pays. Il s'appelle Kurosawa, Kiyoshi Kurosawa - rien à voir avec Akira, le vieux maître mort le 6 septembre. Probablement le réalisateur le plus intéressant de sa génération, ce franc-tireur de quarante-trois ans qui tourne film sur film (*Le Monde* du 8 novembre, *Qualified to Live*, fable burlesque et tragique autour d'un jeune homme qui se réveille d'un coma de dix ans. Le mélange des tons et l'inventivité des situations en fait un exemplaire moment de mise en scène. « Qualifié pour vivre », son film l'est précisément par ce jeu autour des genres et des règles.

Mais « qualifié pour vivre » dans le cinéma japonais d'aujourd'hui, ce n'est pas sûr, tant les tendances dominantes de celui-ci témoignent de conformisme. Le système semble à bout de souffle, ne se soutenant plus qu'à l'aide de « coups » et de nouveaux compromis. La première major du pays, la Shochiku, a congédié son patron historique il y a un an, et les autres grands studios ne se sentent pas très bien. Eux qui régnaient sur le Festival de Tokyo ont dû réduire les ambitions de la manifestation : suite à une baisse du budget de 30 %, la principale compétition, celle du jeune cinéma,

a été supprimée, la valeur des prix a été diminuée de moitié.

Les organisateurs ont voulu en profiter pour supprimer les grandes rétrospectives qui étaient pourtant le fleuron du Festival. La mort d'Akira Kurosawa, embaumé avec des honneurs qu'on s'était bien gardé de lui accorder de son vivant, a légitimé l'organisation in extremis d'une intégrale - dont la liste pourrait bientôt être augmentée d'œuvres posthumes : le 13 septembre, une semaine après la mort de l'auteur de *Ran*, le fils et producteur de celui-ci, Hisao Kurosawa, réunissait tous les collaborateurs attitrés du défunt. Et leur demandait de participer à la réalisation de l'un des scénarios laissés en suspens, intitulé *Après la pluie, le soleil reviendra*.

« Voici l'histoire d'un héros et de sa femme, écrivait le vieux réalisateur en guise de présentation. *La femme ne tient qu'à l'amour de son mari, elle est heureuse puisqu'il l'aime. Mais lui croit qu'elle souffre des difficultés matérielles de leur existence depuis que ce samouraï émérite a perdu son emploi. Alors il s'épuise à des tâches trop lourdes, et les difficultés qu'il s'impose attristent sa femme. Mais ce récit de-*

va, en revanche, mettre les spectateurs de bonne humeur. » Cette comédie d'arts martiaux, dans l'esprit de *Yojimbo* et de *Sanjuro*, est « l'histoire d'un chômeur à la nôtre », souligne Masato Hara, qui apporte l'essentiel d'un budget de 25 millions de francs. Le film sera réalisé par Takashi Koizumi, assistant de Kurosawa depuis *Dersou Ouzala*. Comme tous les techniciens et comédiens sollicités, Nogami Teruyo, dite Nonchan, la plus proche collaboratrice du cinéaste, a répondu à l'appel, en vue d'un tournage en mai 1999.

### PÔLES NOUVEAUX

En charge du financement, Masato Hara dirigea longtemps le département « art et essai » de la puissante Nippon Herald. Devenu indépendant, il poursuit les mêmes ambitions, grâce au soutien d'un gros fabricant de vidéo, Kenzo Horikoshi, qui a récemment produit *Tokyo Eyes* de Jean-Pierre Linoist et coproduit *Pola X* de Leos Carax, vient de fonder une école de cinéma où devraient voir le jour trois longs métrages par an. Takenori Sentho, le jeune et entreprenant producteur

### Des chiffres en hausse

Comme à peu près partout dans le monde, l'industrie du cinéma japonais enregistre une hausse de ses chiffres-clés, avec 611 films distribués en 1997 et 278 films produits. Avec, aussi, un accroissement du nombre d'écrans (de 1 884 actuellement, il devrait atteindre 2 000 à la fin de 1999) et de spectateurs (le score de 140 millions en 1997, le meilleur depuis le début de la décennie, devrait s'améliorer encore en 1998). Avec une part de marché de 36 % sur son propre territoire, le cinéma japonais s'assure une présence que ne possède aucune autre cinématographie « développée » face aux productions américaines (en France, réputée le pays qui résiste le mieux à l'hégémonie hollywoodienne, la part de marché du film national oscille entre 30 % et 34 %).

## La production coréenne résiste à la crise financière

Le troisième Festival de Pusan a mis en évidence le dynamisme des jeunes réalisateurs

PUSAN (Corée du Sud)

correspondance

On aurait pu craindre que la crise en Asie du Sud-Est ne compromette l'essor du cinéma de Corée du Sud. Pourtant, la production de ce pays s'affirme comme l'une des plus offensives de la région. Entrés en force il y a à peine trois ans dans ce secteur, les conglomérats coréens se tournent de plus en plus vers le jeune cinéma local, les droits des films étrangers et surtout américains étant devenus prohibitifs. Déjà fortement impliqués, Samsung et le groupe financier Ilshin ont prévu d'investir chacun près de 40 millions de francs dans une dizaine de films d'ici à la fin de 1999. En outre, la KMPPC, le Centre national du cinéma coréen, vient de mettre en place un système d'aide au cinéma, qui a porté cette année sur vingt films pour une enveloppe d'environ 30 millions de francs, une première en Asie, où la Corée est l'un des seuls pays à imposer des quotas de diffusion en salles pour les films nationaux.

Si le nombre de films produits sera probablement inférieur à 50 cette année - contre 59 en 1997 -, la qualité et la motivation sont plus que jamais au rendez-vous. Le Festival de Pusan, dont la troisième édition a eu lieu du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, en a témoigné avec éclat. Parmi les 210 films projetés devant 200 000 spectateurs (et à côté d'une importante sélection internationale), la manifestation a mis en évidence le dynamisme local. Outre les découvertes déjà faites cette année à Cannes (dont *Le Pouvoir de la province du Kangwon*, de Hong Sang-soo), on comptait 13 premiers films sur les 18 réalisations coréennes présentées. Si l'exploration de la

sexualité est un thème prisé par les jeunes cinéastes, les mutations de la toute jeune démocratie coréenne, en proie à une crise sociale et économique sans précédent, fournissent un terrain très riche au cinéma.

« La plupart des jeunes réalisateurs ont étudié à l'étranger, ils s'efforcent d'[y] confronter la réalité sociale coréenne. On sent une volonté de casser les conventions », explique Lee Yong-kwan, professeur de cinéma et programmeur de la sélection coréenne. La génération précédente, fer de lance de la contestation sous la dictature, n'est pas en reste. Park Kwang-su, un de ses brillants représentants, s'apprete à tourner *La Guerre de Yi Jae-su*, qui met en scène le destin tragique d'un jeune messager propulsé à la tête d'une révolte de paysans dans l'île de Cheju, en 1901. Coproduit par les Films de l'Observatoire, le projet, tiré d'une histoire vraie, comporte deux acteurs français et a été présenté au PPP (Pusan Promotion Plan), l'un des temps forts d'une manifestation qui veut promouvoir les cinéastes de la région à travers un système de bourses. Le PPP, programme de trois jours au cours duquel 17 projets de films asiatiques en quête de partenaires furent présentés, a été plébiscité par les professionnels.

Brice Pedroletti

■ FESTIVAL : Alberto Barbera, jusqu'à présent directeur du Festival de Turin, vient d'être nommé directeur du Festival de Venise par la Biennale de Venise. Il remplace Felice Laudadio, démissionnaire après deux ans d'exercice.

14000 témoins. Personne n'a rien vu.

**SNAKE EYES**  
UN THRILLER DE

www.gaumont.fr

Le Monde  
aden  
Paris-Sud

# La victoire d'une héroïne multicarte contre les envahisseurs mongols

Mulan. Le nouveau dessin animé de Disney vise le marché asiatique avec adresse et entrain

Avec *Mulan*, l'histoire d'une jeune Chinoise qui mène une lutte victorieuse contre les Mongols, Disney cherche à la fois à conquérir le marché

Dessin animé américain de Tony Bancroft et Barry Cook. (1 h 28.)

Confronté au défi de devoir concevoir chaque année un produit à la fois nouveau et similaire aux précédents composants de son insaisissable gamme de longs métrages, le Studio Disney a trouvé pour cette année une réponse plutôt séduisante. La jeune héroïne chinoise qui donne son nom au film et qui mène la lutte contre les envahisseurs mongols - lutte victorieuse, a contrario de la réalité historique - emballe un récit qui conserve les qualités habituelles (sens du rythme et du récit) et recycle les poncifs de la Major avec une adresse certaine. La performance

n'est peut-être pas sans rapport avec la nouvelle situation créée par le développement de DreamWorks, le nouveau studio dirigé par Steven Spielberg et Jeffrey Katzenberg, ancien responsable de Disney venu mettre un terme au monopole des épigones d'Oncle Walt (et dont la réponse s'intitule *Le Prince d'Égypte*, attendu sur nos écrans le 16 décembre). La principale raison de la réussite de *Mulan* tient à l'harmonisation de toutes les composantes: trop souvent, chez Disney, les morceaux de bravoure, les facettes des personnages secondaires, les chansons apparaissent comme des ingrédients usinés chacun de son côté, mais qui ne se fondent pas toujours ensemble. Cette fois, le film est plus important que chacun de ses

éléments, et c'est fort bien ainsi. Côté graphisme, le recours à l'informatique parvient à se faire oublier. La première bénéficiaire en est Mulan elle-même. Rompant avec les jolieses standard dont la Petite Sirène, Jasmine ou Pocahontas déclinaient les variantes, elle est dotée d'une morphologie moins convenue - et qui facilite le travestissement auquel elle recourt durant une partie de ses aventures. Les scènes d'action, notamment une mémorable bataille dans la neige, bénéficient d'un lyrisme épique qui n'est pas sans rappeler celui des affiches de la haute époque maoliste - ce qui est moins paradoxal qu'il n'y paraît. Outre que l'académisme héroïsant finit toujours par se ressembler, quelle que soit l'idéologie dont se récla-

ment ses auteurs, l'opération *Mulan* est, aussi, un épisode des grandes manœuvres hollywoodiennes pour conquérir le marché chinois. Visée on ne peut plus intéressée, mais dont la contrepartie est l'incontestable respect pour les signes culturels chinois (alors que *Aladdin* était loin de s'embarasser de semblables précautions).

**AUDACIEUSE ABSTRACTION**  
Dans les séquences de bataille et de feux d'artifice, le film s'offre même de réelles réussites graphiques, d'une assez audacieuse abstraction. Le « méchant » - toujours crucial pour la réussite de ce genre de recette - est un colosse aux contorsions de geshka particulièrement attachant. Et les diverses ficelles de l'inévitable correction politique (antimarchisme, antiracisme, antiautoritarisme, reconstitution de la famille séparée et *happy end* sentimental) s'enchevêtrent assez étroitement pour ne pas trop parasiter le cours du récit.

L'originalité ne pouvant, en pareille circonstance, qu'être très relative, et toute transgression étant évidemment bannie, *Mulan* accomplit sa triple mission (prendre place dans la série des grands Disney et séduire le public enfantin, affronter la concurrence DreamWorks, envoyer un signal séducteur aux Chinois) avec une honorable allégresse.

Jean-Michel Frodon

\* *Mulan* bénéficie d'une « pré-sortie » au Rex à Paris, le 14 novembre, avant sa sortie dans la France entière le 25 novembre.

## INSTANTANÉ DANS LES MOTS DES RUES

Le photographe Brassai, que Henry Miller appelait « l'œil de Paris », en était aussi l'oreille. Avec la passion des graffitis, il cultivait celle des mots jetés sans compter sur les comptoirs des bistrotiers, qu'il remportait chez lui, au petit matin. Il savait transcrire en instantanés cette langue vivante, avec ses manières à elle et l'honneur à fleur de peau, un art brut de populo, inventif, aujourd'hui disparu sous les papiers peints uniformes du bien-dire. Quelques-uns de ses textes avaient été rassemblés sous le titre de *Paroles en l'air* en 1977. Actes Sud avait repris, il y a deux ans, le plus

fort d'entre eux, *Histoire de Marie*. Une suite de notations réunies dans l'immédiat après-guerre, contant la vie d'une femme de ménage solitaire, vieillie trop tôt, qui révélait elle-même en une quarantaine de tableaux l'étendue de son dénuement et de son invention langagière.

Marie « rêve d'un homme de bonne race » comme d'un animal familier; elle dira d'une de ses maîtresses qu'« elle a le diable dans le ventre » et constatera, en envieuse, que « tout le monde veut l'en-c, l'en-ça ». Marie a le sens de la masculin, hors un mot qui manque à son vocabulaire: celui d'Amour. Le metteur en scène, Maurice Bénichou, a trouvé chez Brassai une dramaturgie prête à l'emploi. Il n'a pas pris l'affaire au tragique. Bien au contraire. Et Geneviève Mnich (Ma-

demoiselle Malarmé, avec un seul !) la joue en drôlesse, en tendresse. Pourquoi pas ? Son œil bleu, délavé par trop de Javel, sait cependant se faire dur, ambigu. Sur les tomettes assorties aux patines vénitennes des Bouffes, Maurice Bénichou a disposé un portrait de Brassai au travail. Un autel. Mademoiselle ne sortira pas sans un salut (mérité) de la créature à son créateur.

Jean-Louis Perrier

\* *Histoire de Marie*, de Brassai. Mise en scène: Maurice Bénichou. Avec Geneviève Mnich. Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris, 10<sup>e</sup>. Tél.: 01-46-07-34-50. Durée: 1 heure. 70 à 130 F. Du mardi au vendredi à 20 h 30, samedi à 16 heures et à 20 h 30. Jusqu'au 27 novembre.

## SORTIR

### PARIS

**Iphigénie auf Tauris**  
La mise en scène de Klaus Michael Grüber d'*Iphigénie en Tauride* de Goethe, créée à la Schaubühne de Berlin (*Le Monde* du 25 février) est à Bobigny dans le cadre du Festival d'automne (*Le Monde* du 19 septembre). Comme un archéologue souffle sur le sable, Grüber souffle sur les vers de Goethe, sur cette pièce que l'auteur désignait comme son « enfant de la douleur ». Délicatement, il laisse apparaître ce qui repose, de toute éternité, sur les rives de Tauride. Un geste de poète. Avec Angela Winkler, Ulrich Wildgruber, Martin Wuttke, Sylvester Groth et Wolf Redl. Ce spectacle est présenté en allemand, surtitré en français. MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. M<sup>o</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Du 14 au 18 novembre, à 20 h 30; le 15, à 15 h 30. Tél.: 01-41-60-72-72. De 90 F à 170 F.

**Orchestre des Concerts Lamoureux**  
Eh bien non, Alexandre Tharaud ne joue pas que Chabrier, Poulenc et Milhaud. Voici le facétieux compositeur de *La Roque Compiè*, un montage ingénieux des grands tubes des classiques favoris du piano créés cet été à La Roque-d'Anthéron, aux prises avec le magnifique et populaire 2<sup>e</sup> Concerto de Rachmaninov. Avant le concert, Yutaka Sado donnera un cours gratuit de direction d'orchestre aux quelques amateurs qui se seront inscrits. Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Termes. Le 15, à 17 h 45. Tél.: 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

## GUIDE

### CINÉMATHEQUE DE LA DANSE

George Gershwin, le cinéma et la danse  
Le 14 novembre à 16 heures et 18 heures: *A Damsel in Distress* (George Stevens, 1937); *Funny Face* (Stanley Donen, 1957).  
Le 15 novembre, de 12 heures à 21 h 30: *Porgy and Bess* (Otto Preminger, 1959); *Shall We Dance* (Mark Sandrich, 1937); *An American in Paris* (Vincente Minnelli, 1951); *Rhapsody in Blue* (Irving Rapper, 1945).  
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trocadéro. Tél.: 01-56-26-01-01. 17 et 28 F.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre: les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures le dimanche.  
Le Dibbouk d'après An-Ski, mise en scène de Daniel Mesguich. Espace Richi, 39, rue Broca, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Censier-Daubenton. Du 14 au 30 novembre, à 20 h 45; le dimanche, à 15 h 30. Relâche le vendredi. Tél.: 01-42-17-10-36. De 50 F à 120 F.

Jacques Mahieux  
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 14, à 17 h 30. Tél.: 01-42-30-15-16. 30 F.


Soumaya Baalbak et son orchestre  
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jussieu. Le 14, à 20 h 30. Tél.: 01-40-51-38-14. 100 F.

Omar Bachir  
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Placide. Le 14, à 20 h 30. Tél.: 01-45-44-41-42. De 80 F à 110 F.

Orchestre Tipica du Cuarteto Cedron  
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-La-Villette. Le 15, à 17 heures. Tél.: 08-03-07-50-75. 60 F.

Johanny Clegg & Sijho Mchumu  
Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni, 93 Fontenay-sous-Bois. RER: Fontenay-sous-Bois. Le 14, à 20 h 30. Tél.: 01-48-75-44-88. 130 F.

Maghreb des livres 98  
Deux tables rondes: « Les nouveaux courants littéraires maghrébins » (le 14 novembre, à 15 heures); « Le Maghreb et l'Europe » (le 15, à 15 heures). Mairie du X<sup>e</sup> arrondissement, 6, place Gambetta, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. Entrée libre.




# CITROËN

## LES JOURNÉES EXCLUSIVES

**DE SÉRIE** 4 COUSINES VOUS OFFRENT:

- ABS 4x4 CONDITIONNÉE SÉRIE
- HYDRATIF 4x4 SÉRIE CONDITIONNÉE
- ELECTRONIC - JANTES ALLIAGE ALUMIUM
- AMC COMMANDE AU VOLANT - VOLANT SÉRIE
- SIEGES VELOURS ET ALICANTARIS
- PENTURE MÉTALLIÉE - VITRES ET SÉROVISIÈRES ELECTRONIQUES
- EMBRAYAGE SÉRIE AUTOMATIQUE
- VERROUILLES CONTRÔLÉES A DISTANCE

**5000€ D'ÉCONOMIE**



**XSARA EXCLUSIVE**

**D'ÉCONOMIE**

- ABS 4x4 SÉRIE CONDITIONNÉE
- AMC COMMANDE AU VOLANT - VOLANT SÉRIE
- SIEGES VELOURS ET ALICANTARIS
- PENTURE MÉTALLIÉE - VITRES ET SÉROVISIÈRES ELECTRONIQUES
- EMBRAYAGE SÉRIE AUTOMATIQUE
- VERROUILLES CONTRÔLÉES A DISTANCE

**WEEK-END PORTES OUVERTES LES 14 ET 15 NOVEMBRE**

(ENTRÉE ALIQUOTÉE)

مكتبة منة للإعلام

## FILMS DE LA SOIRÉE

## GUIDE TÉLÉVISION

Heure	Chaîne	Titre
17h30	France 1	Le Procès
18h30	France 2	Le Grand Jeu
19h30	France 1	Le Grand Jeu
20h30	France 2	Le Grand Jeu
21h30	France 1	Le Grand Jeu
22h30	France 2	Le Grand Jeu

## GUIDE TÉLÉVISION

Heure	Chaîne	Titre
17h30	France 1	Le Procès
18h30	France 2	Le Grand Jeu
19h30	France 1	Le Grand Jeu
20h30	France 2	Le Grand Jeu
21h30	France 1	Le Grand Jeu
22h30	France 2	Le Grand Jeu

سكوا من الجمل

FILMS DE LA SOIRÉE

23.00 Le Monchard... John Ford (États-Unis, 1935, N. v.o., 90 min.)

0.30 Le Carrosse d'Or... Enzo Ronzi (France - Italie, 1952, 100 min.)

1.50 L'homme qui n'a pas d'étoile... King Vidor (États-Unis, 1955, 100 min.)

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

17.10 Le Monde des idées... Thème: Les intellectuels. Invité: Bernard-Henri Lévy.

MAGAZINES

17.30 Les Dicos d'Or... Finales régionales: Corrigé et palmarès.

18.05 Le Club... Jean Marais (rediff.).

19.00 Histoire parallèle... Semaine du 14 novembre 1948.

20.00 Thalassa... Sur la route du rhum.

21.00 Faut pas rêver... Maufant: Les escadrons nomades.

21.35 Métropolis... Amstercam, ville culturelle.

22.45 Strip-tease... En mille morceaux.

23.30 T'as pas une idée?... Invité: Gilbert Collard.

DOCUMENTAIRES

18.05 Les Sectes, mensonges et idéaux... Le social face aux sectes.

18.30 Ceux qui se souviennent... (3 et 47).

19.00 Notre-Dame de la joie... André Malraux ou la «Grande Vie».

19.35 Les Grandes Batailles du passé... (2/8), Carthage.

FILMS DU JOUR

17.30 Le Pigeon... Mario Monicelli (Italie, 1958, N. v.o., 100 min.)

20.30 Le Monchard... John Ford (États-Unis, 1935, N. v.o., 90 min.)

20.30 Poussez l'ange... Édouard Niermans (France, 1987, 100 min.)

20.30 Le Boudin... Bernard Berty (France, 1993, 140 min.)

20.35 Révolution... Hugh Hudson (EU-G8, 1985, 125 min.)

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

12.10 et 4.45 Polémiques... France 2

12.10 et 0.10 Le Monde des idées... Thème: Les intellectuels.

18.30 Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI... Invité: François Bayrou.

19.00 Public... Les Verts en Europe et leur stratégie pour les élections européennes de juin 1999.

23.10 Politique dimanche... Jean-Christophe Cambadélis.

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs... Avec Benjamin Stora, Leïla Marouane, Jean Daniel.

12.30 Arrêt sur images... Médias et littérature: le cas Houellebecq.

14.05 Ciné-Chénou... Le mois de la photo.

15.30 Envoyé spécial... Les profs, familles victimes de la drague.

16.00 Le Sens de l'Histoire... Martin Luther King.

20.00 et 22.30 Le Monde de TV5... Carte blanche à «Faut pas rêver».

20.45 De l'actualité à l'Histoire... La mémoire de la social-démocratie.

20.50 Capital... Achever moins cher: les nouveaux filons.

21.45 Envoyé spécial... Les sectes.

23.00 Les Dossiers de l'Histoire... L'orchestre noir.

DOCUMENTAIRES

18.00 Histoire et légende du judo mondial... Planète

18.05 Histoire de la BD... (7/13) Love Is All You Need.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES... ■ Signalé dans «Le Monde Télévision-Radio-Multimédia».

■ On peut voir... ■ Ne pas manquer... ■ Chef-d'œuvre ou classiques... ■ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

21.00 France 3 La Femme du veuf... En famille (entre mère coincée et sœur infirme) comme au travail.

22.45 France 3 Strip-tease... De Nouvelle-Calédonie où il a passé quelques mois, Olivier Lamour.

23.00 Ciné Classics Le Mouchard... En 1922, à Dublin, un homme qui crève de faim livre à la police anglaise.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

19.00 Météo Place... 19.50 Bloc notes... 20.00 Journal, Météo.

FRANCE 2 18.55 1 000 enfants vers Fan 2000... 19.00 Hélicopters... 19.45 et 20.45 Tirage du Loto.

FRANCE 3 18.50 et 1.30 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo... 20.05 La Vipère noire.

CANAL+ En clair jusqu'à 20.35... 18.25 La Légende de Calamity Jane... 19.00 T.V. +...

ARTE

19.00 Histoire parallèle... Semaine du 14 novembre 1948: Le triomphe de la radio.

M 6 19.10 Turbo... 19.45 Warning... 19.54 Le Six Minutes, Météo.

RADIO FRANCE-CULTURE 20.00 Fletch... Comédie-Française. Mimmo von Bismarck ou Le Forneau du soldat.

RADIO-CLASSIQUE 20.00 Sergei Tanéïev... Œuvres de Tanéïev, Tchoukovski, Méternos.

NOTRE CHOIX

13.30 France 3 Les Peuples du temps... Destins en sursis... «LES PEUPLES du temps», quel beau titre!

Le premier volet, Alaska, le berceau des tempêtes, s'attache au dur labeur de deux jeunes pêcheurs de crabes.

Ces films montrent une fois de plus la difficulté de traiter à la télé, comme d'ailleurs en littérature, du voyage et de l'aventure.

Ceux qui voyagent savent - et ils en souffrent - la quasi-impossibilité d'avoir des relations d'égal à égal avec les êtres rencontrés.

Régis Guyotat

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

14.10 Un tandem de choc... 15.00 Rick Hunter, inspecteur choc... 15.55 Pensacola.

FRANCE 2 15.40 Les Globe-trotteurs... 16.40 L'Esprit d'un Jardin... 16.55 Nash Bridges.

FRANCE 3 13.00 On se dit tout... 13.25 Keno... 13.30 Les Peuples du temps.

FRANCE 2 15.40 Les Globe-trotteurs... 16.40 L'Esprit d'un Jardin... 16.55 Nash Bridges.

FRANCE 3 13.00 On se dit tout... 13.25 Keno... 13.30 Les Peuples du temps.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall... 14.00 Une tribu sous les nuages... 15.00 A l'arrêt.

M 6 13.25 Le Trésor des alliés... 13.50 Le Sens de l'Histoire... 14.00 Une tribu sous les nuages.

FRANCE-CULTURE 18.35 Culture physique... 19.00 D'histoire en histoire... 20.30 Transcontinentales.

FRANCE-MUSIQUE 19.07 Cognition de bien entendu... 20.30 C'était hier: Symphonie n° 2 op. 55, de Saint-Saëns.

RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique... Soirée lyrique (suite), Akona, 3e suite, de Marais.

DE NUREMBERG A NUREMBERG version intégrale en 2 parties ce soir à 22h35 2ème volet

## Six policiers parisiens jugés pour vols et recels

Les faits remontent à 1985

IL Y A DES JOURS, comme un vendredi 13, où « les bras [vous] en tombent », reconnaît Jean-Yves Monfort, président de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Sa juridiction a pour tâche de juger six policiers poursuivis pour vols ou recels commis en mission... en 1985. Des « conneries », dit spontanément le principal protagoniste de l'affaire, l'ex-inspecteur principal Georges Cosimi, cinquante-sept ans, responsable, à l'époque, des flagrants délits au commissariat parisien de la Chaussée-d'Antin. Depuis longtemps, l'officier de police judiciaire haut en couleur a été révoqué, retraite supprimée. Il est aujourd'hui gardien d'immeuble et jardinier.

Et le président d'égrener la liste des objets dérobés ou recelés par les policiers indélicats : des radios, un magnéscope, une machine à écrire, des pièces de cinq francs, un pistolet, deux peignoirs, du parfum, un costume, un livre sur Napoléon, des bouteilles de whisky, un pot de peinture... « Des reliquats d'affaires », commente l'ex-inspecteur. Tous objets saisis lors d'enquêtes de routine sur des morts inexplicables ou des vols à l'étalage commis dans ce quartier des grands magasins et qui, à défaut d'avoir pu trouver héritier ou propriétaire, étaient distribués par lui, sous le regard complaisant de son commissaire, à ses tout jeunes enquêteurs.

### OPÉRATIONS DE SURVEILLANCE

Le président Monfort le rappelle : pour de tels délits, certains prévenus se prénomment Abdel ou Mohamed, à la vingt-troisième chambre correctionnelle, « en face » - celle dite des comparutions immédiates -, sont jugés en quelques minutes. Il aura fallu une bourde grossière du parquet au début de l'affaire, et une interminable bataille procédurale, pour en arriver à des délais - treize ans ! - que la Cour européenne de justice jugerait probablement peu raisonnable.

Mais les faits sont têtus, tout comme le parquet, qui entend poursuivre « par principe » et par souci « pédagogique ». Le président paraît sensible à l'argument moral. « Qui vole un œuf vole un bœuf, non ? » dit-il à Georges Cosimi, en lui demandant aussi s'il n'a pas appris son métier « en regardant Starsky et Hutch » plutôt qu'en épiluchant le code de procédure pénale. « Mais on n'était pas

plus ripoux que les autres ! », tonne le prévenu. « Ce genre de choses se passent encore et dans tous les commissariats ! »

Le président énumère les « bizarreries » de la Chaussée-d'Antin : la maîtresse de Georges Cosimi, elle aussi prévenue, restait la journée entière dans les locaux de la police, effectuait les fouilles à corps de femmes interpellées, pratiquait des opérations de surveillance. L'ex-inspecteur avait loué un appartement pour une prostituée qui comptait parmi ses indicateurs. « Mais il n'y a pas plus de proxénétisme que de beurre en branche ! », se défend l'ex-inspecteur, qui est également poursuivi de ce chef. Le prévenu, qui se dit ancien membre du SAC (Service d'action civique) et syndicaliste CFTC, crie au règlement de comptes politique.

### SURCHARGE DE TRAVAIL

Les jeunes enquêteurs, qui ont depuis gravi les échelons après avoir été sanctionnés, évoquent pour leur part leur « manque de clairvoyance », la « tentation », et mettent en cause l'encadrement. Comme Georges Cosimi, ils pestent cependant contre la surcharge de travail, les horaires, les difficultés liées au quartier « chaud ». Et surtout contre les conditions de garde à vue à l'inspiration générale des services... « Mais ce n'est pas à vous qu'on va apprendre ce qu'est une garde à vue ! », s'étrangle le président.

Celui qui fut leur supérieur, le commissaire Alain Depoussé, cinquante-deux ans, reconnaît « avoir été trop faible. Mais après l'affaire, on m'a rapporté qu'il y avait pire ailleurs ». « Vous êtes d'un pessimisme noir ! rétorque le président. Si vous nous dites que tout le monde dans la police ou la magistrature agit de la sorte, alors nous n'avons plus qu'à changer de métier et faire du jardinage... comme M. Cosimi ! »

Le substitut a requis quatre ans avec sursis, 50 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civiques contre l'ex-inspecteur révoqué, deux ans avec sursis et 30 000 francs d'amende contre le commissaire. Il a laissé au tribunal le soin d'apprécier le cas des enquêteurs. La défense a fait valoir que des sanctions administratives avaient déjà été prises en leur temps. Jugement le 16 décembre.

Jean-Michel Dumay

### DÉPÊCHES

■ SNCF : six membres de la direction régionale ont été « séquestrés », dans la nuit de vendredi 13 à samedi 14 novembre, au dépôt de Marseille par des agents de conduite grévistes à la suite de l'échec des négociations. Les discussions entre la direction et les agents de conduite, qui réclament une augmentation des effectifs, ont débuté, vendredi soir, vers 23 heures avant d'être rompues dans la nuit faute d'accord, a expliqué Jacques Béréni, porte-parole de la direction régionale.

■ ATTENTAT : l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) a adressé, vendredi 13 novembre, un courrier à Radio-France Bretagne Ouest, confirmant sa responsabilité dans l'attentat commis le 30 octobre contre la mairie de Belfort, qui avait fait d'importants dégâts mais pas de blessés. Ce texte met directement en cause le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement - ancien maire de Belfort - qualifié de « caricature du jacobinisme et défenseur du centralisme à la française ». L'ARB avait revendiqué une première fois cet attentat, le 31 octobre, dans un appel téléphonique au bureau régional de l'Agence France-Presse à Rennes (Le Monde daté dimanche 1<sup>er</sup> - lundi 2 novembre).

■ JUSTICE : sept responsables d'une institution pour déficients mentaux de Sissonne (Aisne), dont trois éducateurs spécialisés, ont été mis en examen, vendredi 13 novembre, à Laon, pour agressions sexuelles, non-dénonciation et subornation de témoins. Les cinquante et un pensionnaires (garçons et filles) de l'institut Raymond-Ruffier sont âgés de douze à vingt ans. L'institut a été provisoirement fermé sur décision de la préfecture et de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

■ MUSÉE D'ORSAY : la grève d'une partie des personnels d'accueil du musée parisien devait se poursuivre samedi 14 novembre. Une assemblée générale devrait se réunir, dimanche, pour décider de la suite à donner au mouvement commencé mardi. Devant l'affluence de visiteurs à l'exposition Millet-Van Gogh, les employés demandent une prime et des jours de congé pour compenser un « surcroît d'activité et de pénibilité » du travail. L'exposition, qui dure jusqu'au 3 janvier, a reçu 200 000 visiteurs depuis le 17 septembre et elle est présentée, selon eux, dans des salles trop exigües.

■ LOTO : résultats du tirage du Super Loto effectué vendredi 13 novembre : 5, 15, 24, 35, 38, 43 ; numéro complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 100 024 920 F ; 5 numéros et le complémentaire : 905 865 F ; 4 numéros : 30 005 F ; 3 numéros et le complémentaire : 1 580 F ; 2 numéros : 790 F ; 1 numéro et le complémentaire : 102 F ; 3 numéros : 51 F.

Tirage du Monde daté samedi 14 novembre : 489 702 exemplaires

## Les neuf sans-papiers grévistes de la faim ont été évacués de la mairie de Limeil-Brévannes

Le maire socialiste de la commune du Val-de-Marne dénonce une « erreur politique »

« STRICTEMENT SANITAIRE » : quelques minutes après l'évacuation par la force des neuf sans-papiers africains grévistes de la faim de la mairie de Limeil-Brévannes, la préfecture du Val-de-Marne s'employait à en limiter la portée politique. A 16 h 45, vendredi 13 novembre, une trentaine de policiers en civil suivis par une soixantaine de CRS et par une quarantaine de pompiers ont fait irruption dans la mairie de cette commune - dirigée par un socialiste -, où le jeûne, commencé le 1<sup>er</sup> septembre dans un local attenant à la cathédrale de Créteil, se poursuivait depuis le 13 octobre.

« Il n'y a eu aucune violence. Les Africains ont été évacués sans résister. Ce sont des gens très dignes », a rapporté le maire, Joseph Rossignol, qui, « en tant que socialiste », voit dans l'attitude gouvernementale « une erreur politique ». Après soixante-quatorze jours de jeûne, la décision, formellement prise par Francis Idrac, préfet du Val-de-Marne, a obtenu le feu vert de Jean-Jack Queyranne, ministre de l'Intérieur par intérim, et Lionel

Jospin en a été informé. Elle s'appuie sur les examens médicaux effectués quotidiennement depuis le 28 octobre. « Les conclusions de ces diagnostics (...) et les hospitalisations ponctuelles intervenues récemment laissent penser qu'un jeûne est en passe d'être franchi qui pourrait mettre en cause l'intégrité physique des personnes concernées », précise un communiqué préfectoral.

### LES VERTS CONDAMNÉS

Les huit Maliens et un Mauritanien - dont la régularisation a été refusée sur la base des circulaires Chevènement - ont été dirigés vers quatre hôpitaux du Val-de-Marne, à Créteil, Villejuve-Saint-Georges et Bry-sur-Marne. Le 11 novembre, deux Maliens avaient déjà été hospitalisés à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Tous ont affirmé leur intention de poursuivre leur mouvement.

« Ils se sont mis dans la tête qu'il fallait un mort pour qu'ils soient régularisés », a commenté M. Rossignol. Le maire, soutenu par quelques élus de la majorité et les

associations de défense des droits des étrangers, devait intervenir, samedi 14 novembre, au congrès des Verts, qui ont condamné cette évacuation.

M. Rossignol estime que, en refusant de donner des papiers à 60 000 des 140 000 candidats à la régularisation, le gouvernement « confirme qu'on peut vivre clandestinement en France » et provoque ainsi l'« appel d'air » qu'il dit prévenir. « Il ferait mieux de mettre en prison ceux qui les emploient au noir ! », lâche-t-il. Serge Blisko, député (PS) du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui soutient M. Rossignol, « comprend les raisons qui ont amené les pouvoirs publics à demander l'intervention des pompiers », mais estime que le gouvernement doit accompagner ce « geste régalién » par une initiative d'apaisement.

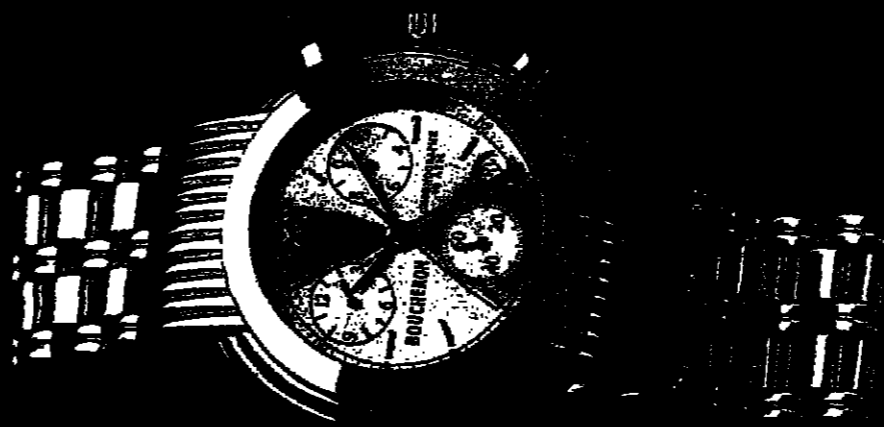
« Humainement et sanitairement parlant, il n'était pas possible de les laisser continuer », confirme-t-on à la préfecture, où la situation des vingt-six sans-papiers ayant participé à ce mouvement depuis son origine a fait l'objet d'un « examen

particulier ». Trois d'entre eux ont été régularisés, tandis que vingt et une demandes ont été rejetées. Dix-neuf arrêtés de reconduite à la frontière ont été prononcés, dont un a été annulé par le tribunal administratif. Deux autres cas « nécessitent des compléments pour leur instruction », selon la préfecture où l'on rejetait tout parallèle avec l'évacuation de l'église Saint-Bernard, le 23 août 1996.

Dans la salle du conseil, il ne reste plus que des bouteilles d'eau minérale, des boîtes de sucre et quelques sacs de couchage. Une douzaine de sans-papiers poursuivent l'occupation de la mairie, en attendant la manifestation nationale du 21 novembre. « Ce qui est triste, c'est qu'un gouvernement de gauche utilise les mêmes méthodes qu'un gouvernement de droite, lâche El Hadji Momar Diop, porte-parole de la coordination nationale des sans-papiers. Juppé a utilisé la hache, Jospin n'utilise que le mépris. »

Philippe Bernard et Alexandre Garcia

NOUVEAU CHRONOGRAPHE BOUCHERON...  
... VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX.



**BOUCHERON**  
PARIS

BOUCHERON PARIS - 100, rue de la Harpe - 75004 PARIS - FRANCE

BOUCHERON PARIS - 100, rue de la Harpe - 75004 PARIS - FRANCE

**TELEVISION RADIO MULTIMEDIA**

**RENQUÊTES**  
Les récurrents de la télé  
Philippe Ardit, Arny  
François, Bichard  
Richard, Vranouche  
Liane et ses collègues  
à la télévision  
Philippe Ardit, Arny  
François, Bichard  
Richard, Vranouche  
Liane et ses collègues  
à la télévision

**RENQUÊTES**  
Les récurrents de la télé  
Philippe Ardit, Arny  
François, Bichard  
Richard, Vranouche  
Liane et ses collègues  
à la télévision

**RENQUÊTES**  
Les récurrents de la télé  
Philippe Ardit, Arny  
François, Bichard  
Richard, Vranouche  
Liane et ses collègues  
à la télévision

**RENQUÊTES**  
Les récurrents de la télé  
Philippe Ardit, Arny  
François, Bichard  
Richard, Vranouche  
Liane et ses collègues  
à la télévision

مكتبة من الامم

# Comédie-Française



## Salle Richelieu

Décembre \* Janvier

Entrée au répertoire

### Arcadia de Tom Stoppard

Adaptation française de Jean-Marie Besset  
 Mise en scène de Philippe Adrien

Du 26 novembre 1998 au 12 février 1999

\* Le coup de force de Tom Stoppard, c'est d'avoir osé faire partager au public non pas des variations mondaines, aimables, sur des choses sérieuses, mais de vraies empoignades scientifiques, philosophiques, sémantiques, menées par ces châtiments avec un tel feu, une vie si déchirante, que nous sommes accordés au point de croire y comprendre quelque chose.

Michel Cournot, *Le Monde*.

\* Jeux de miroirs vertigineux entre le passé et le présent, jongleries supérfianes entre thermodynamique et amour charnel, c'est une brillante comédie de Tom Stoppard que met en scène avec un visible régal Philippe Adrien dans une adaptation raffinée de Jean-Marie Besset.

Bernard Thomas, *Le Canard enchaîné*.

\* Comédie policière et philosophique, comédie de mœurs, de caractères et d'amour, ce spectacle est la réussite parfaite d'une équipe.

Jean-Marc Stricker, *France Inter*.

\* A la tête de douze comédiens adéquatement distribués et qui dégagent une jubilation du théâtre bien cousu, le metteur en scène Philippe Adrien a rendu impeccablement sensible l'effet de jeti de miroirs et de mise en abyme froissant l'absurde, en as du flash-back et sismographe de l'histoire des sentiments.

Mathilde La Bardonnie, *Libération*.

Spectacle en alternance avec

### Les Femmes savantes

de Molière. Mise en scène de Simon Eine  
 Jusqu'à avril 1999

### Mère Courage et ses enfants

de Brecht. Mise en scène de Jorge Lavelli  
 Jusqu'au 24 février 1999

#### Bulletin de réservation

#### Arcadia

Novembre à 20 h 30 les 27, 28  
 Décembre à 20 h 30 les 1<sup>er</sup>, 3, 5, 9, 12, 13, 16, 18, 19, 22, 26, 28, 31  
 à 14 h les 6, 20, 29  
 Janvier à 20 h 30 les 2, 4, 7, 9, 10, 13, 20, 29  
 à 14 h les 1<sup>er</sup>, 3, 17  
 Février à 20 h 30 les 2, 7, 12

Je souhaite réserver \_\_\_\_\_ places de :  
 Catégorie A 190 F  Catégorie B 170 F   
 Catégorie C 110 F  Catégorie D 70 F   
 Date choisie : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_  
 Date de repli : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

#### Les Femmes savantes

Décembre à 20 h 30 les 4, 7, 11, 24, 26, 27  
 à 14 h les 19, 26, 28, 30, 31  
 Janvier à 20 h 30 les 5, 8, 15, 16, 17, 30  
 à 14 h les 2, 31  
 Février à 20 h 30 les 5, 13, 22  
 à 14 h le 20

Je souhaite réserver \_\_\_\_\_ places de :  
 Catégorie A 190 F  Catégorie B 170 F   
 Catégorie C 110 F  Catégorie D 70 F   
 Date choisie : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_  
 Date de repli : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

#### Mère Courage et ses enfants

Décembre à 20 h 30 les 2, 14, 15, 17, 20, 21, 23, 29, 30  
 à 14 h les 25, 27  
 Janvier à 20 h 30 les 1<sup>er</sup>, 3, 18, 31  
 Février à 20 h 30 les 11, 14, 16, 20, 21, 24

Je souhaite réserver \_\_\_\_\_ places de :  
 Catégorie A 190 F  Catégorie B 170 F   
 Catégorie C 110 F  Catégorie D 70 F   
 Date choisie : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_  
 Date de repli : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Je joins le règlement de \_\_\_\_\_ F par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Comédie-Française et une enveloppe timbrée, libellée à mon nom et adresse.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel. (numéro indispensable) \_\_\_\_\_

A renvoyer dès aujourd'hui à la Comédie-Française, service location - BP 2142 - 75021 Paris Cedex 01. Tél. 01 44 59 15 15. Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

## ENQUÊTE

### Les récurrents de la télé

Pierre Arditi, Anny Duperey, Richard Bohringer, Véronique Jannot et quelques autres... Leurs noms au générique d'un téléfilm, d'un feuilleton ou d'un talk-show, c'est de l'Audimat assuré pour les chaînes. Pages 2 à 4

## MULTIMEDIA

### Les tribus sur le Net

Aborigènes d'Australie, U'was de Colombie, Inuits du Canada, Indiens d'Amérique. Partout dans le monde, les peuples autochtones se saisissent d'Internet pour faire entendre leur voix. Pages 32-34

## TELEVISION

### Boxe

Canal Plus célèbre le noble art de la nuit. Dix heures de programmes, avec le remarquable « When We Were Kings » de Leon Gast, récit du match légendaire qui opposa Muhammad Ali à George Foreman, le 30 octobre 1974, à Kinshasa. Page 7

## CINEMA

### Errance en Bretagne

« Western », quatrième film de Manuel Poirier. Une balade dans l'utopie de l'amitié et de l'amour. Page 22

# TRAV

TELEVISION RADIO MULTIMEDIA



fit considérable: il montrait, une fois encore, que l'émotion, notamment celle des enfants de Magasin, était en marche depuis plus longtemps que les autres et bien l'admettre les observateurs. Pour la musique de problèmes, le soliste l'aurait dit, et c'est commercial: un album enregistré en direct en un peu plus de 24 heures pour la diffusion du concert. Canal Plus. Le même scénario présidentiel à la télévision de Canal Plus. Hallelujah (PolyGram et TF1). Filles de Cany. Pulléto, le talentueux et agile réalisateur de l'été « Danata ». Moins inspiré, Don Kent, le collaborateur de « Nulle part ailleurs », qui a mis en images TV 1, 2, 3. Soitils n'a pas su éviter le piège du chanteur chantant, micro devant la bouche, ni celui des spectateurs filmés en vite plongé. Exit l'émotion.

Véronique Morlaige

Le 26 septembre, le groupe discographique PolyGram décidait de mettre en valeur trois de ses vedettes maison, invitant « les trois frères de la nuit », Khaled, Rachid Taha et le jeune Faouzi, pour un concert commun à Berry, intitulé 1, 2, 3 Soitils. Devant dix-sept mille jeunes gens et jeunes filles, les chanteurs (plus un orchestre oriental à cordes, la section rythmique de David Bowie, le producteur anglais Steve Hillage...) ont tracé la généalogie et le futur d'une musique qui n'est plus du rap, mais déjà une musique de la France multiculturelle. L'événement

SEMAINE DU 16 AU 22 NOVEMBRE 1998



# ...sawm̄w̄ sai p̄wend̄ uo

## Pierre Arditi ou l'art d'en faire trop

Très sollicité, il est omniprésent, du grand au petit écran, sans compter de multiples émissions de télévision et de radio où sa convivialité s'impose. Rencontre avec un acteur compulsif

## Garanties d'audience pour les chaînes

La dictature du vedettariat irait-elle de pair avec celle de l'audimat ? Les responsables de la fiction l'avouent plus ou moins et l'un d'eux tire un signal d'alarme

L'ère d'Orléans, où il a « rodé » une pièce de Jean-Claude Grumberg, Réver, peut-être, pour reprendre aussitôt Le Mari, le Femme et l'Amant de Sacha Guitry, ses valises depuis son retour de Louisiane, où il a tourné, pour TF1, un nouvel épisode de « Passer d'enfants ». Dans quelques minutes, il sera à Canal Plus, sur la scène de « Nulle part ailleurs », pour la sortie du dernier film de Leouch, *Hasard et coïncidences*. En ce moment aussi, on le retrouve aux côtés d'Anny Duperey et de Brigitte Fossey, dans la série « Un et un font six », sur TF1, où l'on ne tardera pas à le voir en compagnie de Véronique Genest, dans *Un amour de cousin*. Sur France 2, il participe à une campagne marketing de la chiquetienne anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Récemment, en moins d'un mois, il a été successivement l'hôte de Christine Bravo (pour le lancement du nouveau magazine « Union libre ») sur France 2; de Sylvain Augier dans « Fait pas rêver » sur France 3; de Patrick Sapa dans « Tendons la patte », sur TMC. Le 15 novembre, il sera toute la journée au micro de NTV, pour « Un dimanche en Paris ». On en oublie certainement, sans parler de dizaines de projets, tant au théâtre qu'au cinéma et à la télévision.



Pierre Arditi dans « Le ciel pour l'amour » (TF1)

C'est flagrant, à écouter Michel Bar-nier, à Colombey-les-Deux-Églises, surpris par les caméras au pilot d'un bus de parlementaires RPR, et pris de réagir aux phrases de Lionel Jospin sur les multinationales de 1977. Mon grand-père m'en parlait, disait Barnier. Et l'on sentait dans son sourire, dans ses silences, qu'il réentendait la voix armée. Et l'on sentait, dans sa compréhension à demi-mot pour les fusillés, que quelque chose de la souffrance et de l'absurde s'était transmis ainsi, de grand-père à petit-fils, quelque chose d'inoubliable et d'indélébile.

C'est pour cette raison que la sortie de Jospin est sidérante. Elle nous rappelle soudain que l'histoire n'était pas gelée. Contrairement à l'image mouvante et floue de ces années 40, celle des traités semblerait figée une fois pour toutes. Sur Vichy et la Résistance, l'histoire a eu le temps de changer trois ou quatre fois de version avant aujourd'hui, et ce n'est pas fini. Mais les taxis de la Marne, le pistolet à eau, les cloches de la victoire, le sang, la vermine, les nuits, l'absurde... tout ce kaléidoscope qui remplace la terre, placide et sûre, à laquelle on s'est attaché un jour d'été.

Après avoir fleuri la tombe de l'inconnu, le président et la reine s'approchent donc d'un vétéran en fauteuil roulant. La caméra s'était placée à la hauteur de l'ancêtre, si bien que l'on vit par ses yeux le président et la reine en contre-plongée penchés sur lui, réjouis, bienveillants, horriblement symboliques. Un instant, cette prise de vue nous oblige à considérer ce que ces yeux ont vu depuis 1914, tout le film dont Jacques Chirac et Elizabeth constituent la dernière image.

Ces yeux-là avaient donc vu la boue, le sang, la vermine, les nuits, l'absurde..., tout ce kaléidoscope qui remplace la terre, placide et sûre, à laquelle on s'est attaché un jour d'été. Et puis, les cloches de la victoire, le film sans doute s'était accéléré, la seconde guerre, la guerre d'Algérie, la conquête spatiale, Mal 68, les manifs de lycéens. Et toujours au premier plan, dans les regards des plus jeunes posés sur lui, de plus en plus jeunes à mesure que roulaient les bobines, la même bienveillance amusée que celle du président et de la reine, la même sympathie, la même patience, la même incompréhension absolue, quelque chose qui devait ressembler à la curiosité minérale des visiteurs d'un zoo.

Il avait dû en voir, l'ancêtre, accrochés à ses grilles, des visiteurs de zoo: policiers, contrôleurs de trains, employés de banque ou de la Sécurité sociale. Et aujourd'hui, peut-être, les vieux héros avaient-il des arrière-petits-enfants qui surfaient sur internet, peut-être le matin même avait-il entendu la radio que le chancelier Schröder avait décliné une

invitation acceptée par Kohli à venir commémorer dans les Ardennes, peut-être avait-il entendu des politologues allemands expliquer que le chancelier préférât se concentrer sur 39-40, plus moderne.

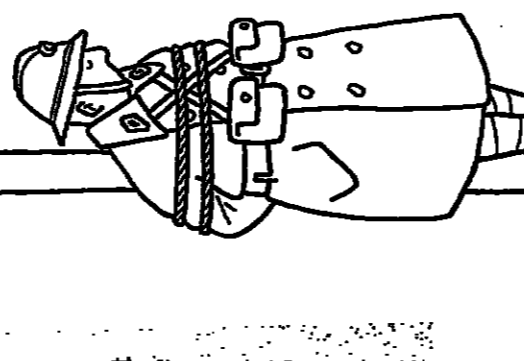
Le président et la reine étant partis des- cendre les Champs-Élysées, l'envoyé spécial de France 2 s'approche des survivants. Alors, est-ce qu'elle vous a paru inutile, cette guerre? Qu'est-ce que vous voudriez dire aux jeunes d'aujourd'hui? Mais ce n'est pas facile. L'un ne veut pas parler; l'autre est sourd. Soudain, l'un des vétérans accepte le dialogue. On entend quelques bribes d'accent du Sud-Ouest. C'est la France qui



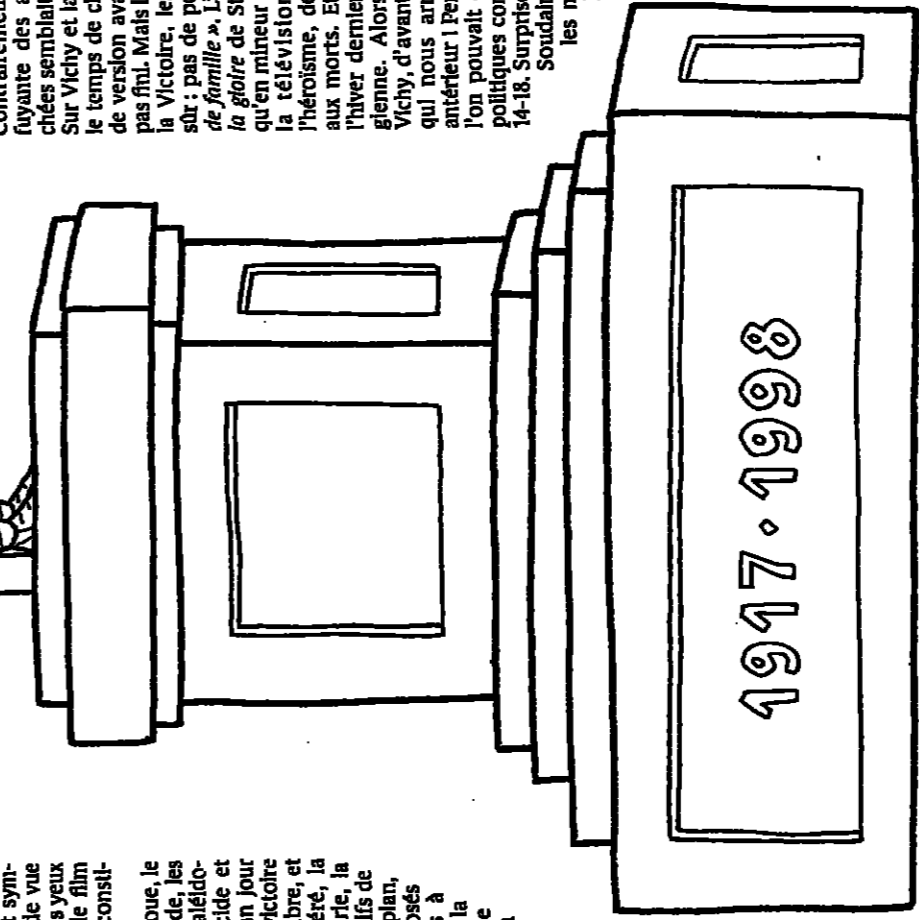
## Les survivants

Invitation acceptée par Kohli à venir commémorer dans les Ardennes, peut-être avait-il entendu des politologues allemands expliquer que le chancelier préférât se concentrer sur 39-40, plus moderne.

Le président et la reine étant partis des- cendre les Champs-Élysées, l'envoyé spécial de France 2 s'approche des survivants. Alors, est-ce qu'elle vous a paru inutile, cette guerre? Qu'est-ce que vous voudriez dire aux jeunes d'aujourd'hui? Mais ce n'est pas facile. L'un ne veut pas parler; l'autre est sourd. Soudain, l'un des vétérans accepte le dialogue. On entend quelques bribes d'accent du Sud-Ouest. C'est la France qui



Ces yeux-là avaient donc vu la boue, le sang, la vermine, les nuits, l'absurde..., tout ce kaléidoscope qui remplace la terre, placide et sûre, à laquelle on s'est attaché un jour d'été.



Après avoir fleuri la tombe de l'inconnu, le président et la reine s'approchent donc d'un vétéran en fauteuil roulant. La caméra s'était placée à la hauteur de l'ancêtre, si bien que l'on vit par ses yeux le président et la reine en contre-plongée penchés sur lui, réjouis, bienveillants, horriblement symboliques. Un instant, cette prise de vue nous oblige à considérer ce que ces yeux ont vu depuis 1914, tout le film dont Jacques Chirac et Elizabeth constituent la dernière image.

منها من الخبر

L'ère d'Orléans, où il a « rodé » une pièce de Jean-Claude Grumberg, Réver, peut-être, pour reprendre aussitôt Le Mari, le Femme et l'Amant de Sacha Guitry, ses valises depuis son retour de Louisiane, où il a tourné, pour TF1, un nouvel épisode de « Passer d'enfants ». Dans quelques minutes, il sera à Canal Plus, sur la scène de « Nulle part ailleurs », pour la sortie du dernier film de Leouch, *Hasard et coïncidences*. En ce moment aussi, on le retrouve aux côtés d'Anny Duperey et de Brigitte Fossey, dans la série « Un et un font six », sur TF1, où l'on ne tardera pas à le voir en compagnie de Véronique Genest, dans *Un amour de cousin*. Sur France 2, il participe à une campagne marketing de la chiquetienne anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Récemment, en moins d'un mois, il a été successivement l'hôte de Christine Bravo (pour le lancement du nouveau magazine « Union libre ») sur France 2; de Sylvain Augier dans « Fait pas rêver » sur France 3; de Patrick Sapa dans « Tendons la patte », sur TMC. Le 15 novembre, il sera toute la journée au micro de NTV, pour « Un dimanche en Paris ». On en oublie certainement, sans parler de dizaines de projets, tant au théâtre qu'au cinéma et à la télévision.

C'est flagrant, à écouter Michel Bar-nier, à Colombey-les-Deux-Églises, surpris par les caméras au pilot d'un bus de parlementaires RPR, et pris de réagir aux phrases de Lionel Jospin sur les multinationales de 1977. Mon grand-père m'en parlait, disait Barnier. Et l'on sentait dans son sourire, dans ses silences, qu'il réentendait la voix armée. Et l'on sentait, dans sa compréhension à demi-mot pour les fusillés, que quelque chose de la souffrance et de l'absurde s'était transmis ainsi, de grand-père à petit-fils, quelque chose d'inoubliable et d'indélébile.

C'est pour cette raison que la sortie de Jospin est sidérante. Elle nous rappelle soudain que l'histoire n'était pas gelée. Contrairement à l'image mouvante et floue de ces années 40, celle des traités semblerait figée une fois pour toutes. Sur Vichy et la Résistance, l'histoire a eu le temps de changer trois ou quatre fois de version avant aujourd'hui, et ce n'est pas fini. Mais les taxis de la Marne, le pistolet à eau, les cloches de la victoire, le sang, la vermine, les nuits, l'absurde... tout ce kaléidoscope qui remplace la terre, placide et sûre, à laquelle on s'est attaché un jour d'été.

Après avoir fleuri la tombe de l'inconnu, le président et la reine s'approchent donc d'un vétéran en fauteuil roulant. La caméra s'était placée à la hauteur de l'ancêtre, si bien que l'on vit par ses yeux le président et la reine en contre-plongée penchés sur lui, réjouis, bienveillants, horriblement symboliques. Un instant, cette prise de vue nous oblige à considérer ce que ces yeux ont vu depuis 1914, tout le film dont Jacques Chirac et Elizabeth constituent la dernière image.

Ces yeux-là avaient donc vu la boue, le sang, la vermine, les nuits, l'absurde..., tout ce kaléidoscope qui remplace la terre, placide et sûre, à laquelle on s'est attaché un jour d'été. Et puis, les cloches de la victoire, le film sans doute s'était accéléré, la seconde guerre, la guerre d'Algérie, la conquête spatiale, Mal 68, les manifs de lycéens. Et toujours au premier plan, dans les regards des plus jeunes posés sur lui, de plus en plus jeunes à mesure que roulaient les bobines, la même bienveillance amusée que celle du président et de la reine, la même sympathie, la même patience, la même incompréhension absolue, quelque chose qui devait ressembler à la curiosité minérale des visiteurs d'un zoo.

Il avait dû en voir, l'ancêtre, accrochés à ses grilles, des visiteurs de zoo: policiers, contrôleurs de trains, employés de banque ou de la Sécurité sociale. Et aujourd'hui, peut-être, les vieux héros avaient-il des arrière-petits-enfants qui surfaient sur internet, peut-être le matin même avait-il entendu la radio que le chancelier Schröder avait décliné une invitation acceptée par Kohli à venir commémorer dans les Ardennes, peut-être avait-il entendu des politologues allemands expliquer que le chancelier préférât se concentrer sur 39-40, plus moderne.

Le président et la reine étant partis des- cendre les Champs-Élysées, l'envoyé spécial de France 2 s'approche des survivants. Alors, est-ce qu'elle vous a paru inutile, cette guerre? Qu'est-ce que vous voudriez dire aux jeunes d'aujourd'hui? Mais ce n'est pas facile. L'un ne veut pas parler; l'autre est sourd. Soudain, l'un des vétérans accepte le dialogue. On entend quelques bribes d'accent du Sud-Ouest. C'est la France qui

Les programmes de la semaine...

Le mardi 15 novembre 1998

14h45 - 16h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 16h00 - 17h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 17h00 - 18h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 18h00 - 19h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 19h00 - 20h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 20h00 - 21h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 21h00 - 22h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 22h00 - 23h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...  
 23h00 - 24h00 : Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...

# Souffrance enfouie

LIGES DE VIE DIMANCHE 22 NOVEMBRE 22-40 FRANCE 2

14-45 LA CINQUIÈME JEUDI 19 NOVEMBRE 20-55 FRANCE 2

# Pauvres enfants...

LA CINQUIÈME RENCONTRE LE MARDI 17 NOVEMBRE 20-55 FRANCE 2

# TEX MURPHY OVERSEER

Un jeu bien ficelé et plein d'humour dans l'esprit d'une bonne vieille série B

Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...

Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...

Les succès de Julie Lescaut avec Véronique Genest...

« Suite de la page 2 »

dans la ville. Un homme en col blanc, à l'abri d'un parapluie, se dirigeait vers le même hôtel, en attendant France 2, et France 3. La case du mercredi (France 2) reste un espace où mais pas forcément des succès « parce que c'est la force du sujet qui l'emporte ». Pour sa série « R.J. », diffusée le vendredi, Frédéric Kiviene et Michelle Podrozak n'avaient subi aucune pression pour la distribution. On a pu voir ainsi de jeunes acteurs comme Bruno Wolkowitch, Lisa Martinho, Lilian Dadi ou Charles Schneider. Le lundi, jour de concurrence frontale avec TF 1, France 2 veut des grosses pointures.



Alexandra Kazan

Et voilà que le syndrôme a gagné également France 3. Depuis un an environ, la chaîne exige aussi des « noms » pour sa case du samedi soir. Quand Laurence Bachman a lancé « Docteur Sylvester », la chaîne avait pris le risque d'accepter Jérôme Anger, un second rôle à l'époque. Le refusé, elle a finalement accepté. Le réalisateur, elle s'est trouvée très surpris quand on lui a demandé de chercher une vedette pour son Copilaine Cyrano, coécrit avec Jean-Claude Carrière. « J'étais à deux doigts de ne pouvoir faire le film », dit le réalisateur, à qui ce n'était pas arrivé « en trente ans de carrière et vingt-deux films ». Il a réussi à convaincre qu'une star n'allait pas avec le sujet.



Richard Geninger

Pour un combat de gagnés, combien de pertus ? « On est tous un peu broyés par cette situation, avoue un producteur. Mais que faire ? Pour résoudre le problème, il faudrait revoir le système de financement des chaînes privées et publiques. En attendant, il faut s'adapter, se dévouer, si l'on veut faire le film ou pas, si l'acteur imposé n'est pas désolé... »

« On connaît les conditions qui l'éprouvent », dit-il. Quand il a lancé « Navaro », Roger Hanin était dans un creux de carrière. Gérard Klein était inconnu, quand il a commenté « L'instil ». Diner pour « Quel n° 1 », France 2 n'y croyait pas. Trop jeune, trop folle, pas acceptable d'évoquer ces filles qui viennent embarquer votre mari. Et TF 1 qui fauchait, juge « sensible » tout ça. Gimbal aime rappeler qu'il a dû aussi défendre Sandrine Bonnaire dans « La Femme en blanc ». Top élite pour France 2.

Est-ce le fruit de ces creux de juge-ment ? Le succès de « Julie Lescaut » avec Véronique Genest, une comédienne qui ne faisait pas partie des « grandes stars » ? Un certain nombre de producteurs croient percevoir un changement à TF 1. La chaîne ne ferait plus du casting low level.

Bachman affirme qu'elle n'aurait jamais pu proposer Isabelle Renauld dans « Brigade spéciale », si elle n'avait pas été une série pour TF 1. « Tremontaine », avec des acteurs « montants », Alexander Kazan, notamment. TF 1 semblerait s'intéresser vers une double stratégie : d'un côté, les grandes fiction, type « Monte-Cristo », avec une distribution prestigieuse. De l'autre, des séries pour valider le risque de saturation du public, devant le défilé perpétuel des mêmes vedettes. - C.H.

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

Week-end « Special Budget » - 6 au 8 Décembre 1998

→ 1 595 FF\*

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

PARIS - SORBONNE

HÔTEL DIANA

73, rue Saint-Jacques - Paris 5e

Chambre avec bains - W.C. - T.V. - couleur - Tél. direct.

De 305 à 450 F - Tél. : 01.43.54.92.55 - Fax : 01.46.34.24.30

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

3617 AIRVOL

3617 LOUEZ

Vos vacances sont sur Minitel

3617 AIRVISION

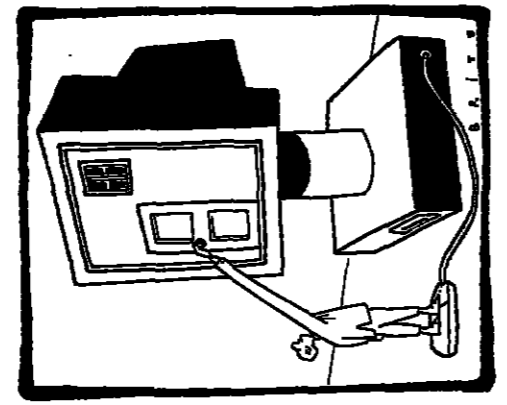
3617 AIRVOL

3617 LOUEZ



# Devenir un acteur du Web

Deux entreprises mettent la création et la promotion de sites personnels français à la portée de tous les novices



**R**EGARDER, c'est bien ; participer, c'est souvent mieux ! La formule est valable pour discuter de l'actualité politique, culturelle, sportive, technique, etc. Mais l'entraide, offrir et partager, sont les valeurs qui font la force de ce genre de sites. Ils sont particulièrement utiles pour se faire connaître et de compléter une certaine base de motivation. Ils offrent une certaine dose de motivation. Ils offrent une certaine dose de motivation. Ils offrent une certaine dose de motivation. Ils offrent une certaine dose de motivation.

## De Mygalie à Multimania

Multimania, société spécialisée dans l'hébergement de sites et de messageries, n'est pas aussi jeune qu'elle en a l'air. Certes la moyenne d'âge y est de vingt-trois ans. Ses dirigeants sont pourtant des vétérans du Net. La firme fut créée en 1995 dans la Silicon Valley. Son PDG, Michel Meyer, était en effet parti en Californie dès la fin de ses études à l'Ensehiht, Ecole nationale supérieure d'ingénieur située à Toulouse, pour travailler dans une entreprise créée par un autre Français, ancien élève de son école.

Il revient rapidement dans l'Hexagone et développe une activité de création de sites. L'URL d'entre eux, The (virtuel) Baguette, coproduit avec Croûte interactive, assoit sa notoriété. 60 000 utilisateurs sont actuellement abonnés à l'adresse [www.multimania.fr](http://www.multimania.fr). L'entreprise est dirigée par Stéphane Mandier, qui était entré au capital de Multimania en janvier 1999, après s'être associé à la création de la société de capital risque à Paris, Mygalie, société de capital risque à Paris, Mygalie, société de capital risque à Paris, Mygalie, société de capital risque à Paris.

## Au secours du Honduras

Les victimes de l'ouragan Mitch en appellent à la solidarité cybernétique

**A** l'aide. A l'aide. Nous avons besoin de votre coopération internationale. Notre pays vient de vivre son pire désastre... A l'instar de nombreux sites honduriens qui viennent de se créer, le Honduras lance, au milieu de l'océan de désolation décrit par de multiples photographes, un véritable cri d'alarme. La Commission permanente des contingences (Copeco), organisme hondurien chargé de la réception et de la distribution de l'aide nationale et internationale, a ouvert un site afin d'optimiser son action. De l'eau, des céréales, des légumes, des vêtements, des bougies, des couvertures, des vêtements, des bougies, des bêtes... la Copeco en appelle aux internautes du monde entier pour soutenir au Honduras les besoins des habitants du Honduras. Pour combattre les risques de propagation des maladies infectieuses, elle demande aussi l'envoi urgent de médicaments : analgésiques, antibiotiques et autres antituberculeux. Enfin, le site Internet [www.sos-honduras.hn/](http://www.sos-honduras.hn/) est ouvert.

## ECIHO

**NOUVEAU PARTIR**  
La société ECIHO...  
L'information...  
L'information...  
L'information...

**PARLER A JOUR LE JOUR**  
Un service de Paris...  
Un service de Paris...  
Un service de Paris...

**DEUX MINUTES**  
Chaque 15 novembre...  
Chaque 15 novembre...  
Chaque 15 novembre...

**LES ENFANTS**  
Magazine interactif...  
Magazine interactif...  
Magazine interactif...

**LES ENFANTS**  
Magazine interactif...  
Magazine interactif...  
Magazine interactif...

**LES ENFANTS**  
Magazine interactif...  
Magazine interactif...  
Magazine interactif...

# ...sawam sai prend wo

LUNDI 16 NOVEMBRE 14.45 LA CINQUIÈME JEUDI 19 NOVEMBRE 20.55 FRANCE 2

## Pauvres enfants...

**LA CINQUIÈME RENCONTRE et ENVOYE SPÉCIAL.**  
Un document sur la prise en charge des enfants maltraités en Belgique. Et un point sur l'évolution de la situation neuf ans après la signature de la Convention des droits de l'enfant.



Vandana de Jourd'hui, le Grand-Éclair, 45% des moins de 16 ans ont un « petit boulot ».

Pourrait toutes ces douleurs ont un point commun : elles sont cachées. L'enfant, écrasé par la pression familiale ou sociale, n'ose jamais dire, jamais dénoncer.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 22.40 FRANCE 2

## Souffrance enfouie

**LIGNES DE VIE. Avec pudeur et sobriété, « Blessures d'enfance » donne la parole à quatre adultes victimes d'abus sexuels dans leurs jeunes années.**

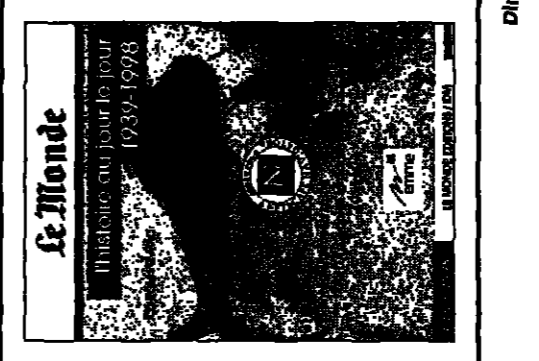
**S**ELON un rapport du Haut Comité de la santé publique, un garçon sur dix et une fille sur huit sont victimes d'abus sexuels. Interrogés par le réalisateur Jean-Claude Guillemin et le psychologue Claude Alguesives, trois hommes et une femme, aujourd'hui âgés de trente à quarante ans, essaient de mettre en paroles une souffrance restée longtemps enfouie.

Oliver, abusé sexuellement à l'adolescence par son beau-père, évoque les années d'errance, les idées de suicide. Finalement, la perte de repères. Brigitte, qui, petite, a subi des caresses haineuses de la part de son propre père, raconte les moments de dépression et l'alternance des périodes de boulimie et d'anorexie. Elle a longtemps gardé en elle son histoire. La révéler publiquement à la télévision la libère : « Je suis en train de vivre ». Aujourd'hui, il mène un combat intérieur : « Je veux zéro cette partie de moi qui lui appartient ». Christophe raconte sa vie marquée par la culpabilité, le décalage scolaire... « Tout était défilé en moi ». Il garde « de la haine » pour ses parents, qui n'ont pas compris sa détresse et qui aujourd'hui regrettent de ne pas avoir pris l'enfant au sérieux. Interrogé séparément, le metec, en larmes, explique : « Je me disais, voyons ce geste-là ne peut pas entraîner une démolition terrible ». Tous les quatre insistent sur le rôle de la justice qui peut aider à leur reconstruction : « Il faut qu'il y ait un coupable et une victime ».

Sylvie Kerrefel

## BON DE COMMANDE

A retourner à : Boutique du Monde - 21 bis, rue Claude-Bernard - 75005 Paris  
Je souhaite recevoir... exemplaire(s) du cédérom « L'histoire au jour le jour » 1999-1998 au prix de 209 F l'unité dont 20 F de frais de port  
Votre numéro d'abonnement : 219 F  
CJ- joint mon règlement de... F  
par chèque bancaire à l'ordre de : Le Monde.  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : .....  
\*Mention obligatoire.



La nouvelle version d'un cédérom de référence  
Une sélection des archives du Monde

# La stratégie de l'épuisement

30.00 V1 30 LUNDI  
22.10 CANAL+

JEUDI 19 NOVEMBRE 20.40 ARTE

MERcredi 28 NOVEMBRE  
20.55 FRANCE 2

Chiche, l'usine ou le monde ?

Les cyber Peaux-Rouges

"Nee Mee-Poo"  
The People

Retrouvez toutes les Infos de l'émission

## Vendredi 20 novembre 23.30 FRANCE 3

### Femme d'action et de passions

MARTINE AUBRY, pour la ministre de l'emploi et de la solidarité, la politique, c'est faire bouger la société. Un portrait de la série « Les Carnets du présent » réalisé par Lucie Carès

Elle n'a rien d'une ingénieure de la politique. Au contraire, elle s'en frotte à l'énergie à revendre comme si elle était tombée toute prête dans la marmite. Femme de passions, aussi intrépidité sur ses convictions que sur l'application de ses lois - comme un préfet le mesure quand elle lui assiste sans ménagement qu'il faut que « ça avance » car « ça ne va pas du tout ». Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ministre de l'emploi et de la solidarité, premier adjoint au maire de Lille, offre dans le film de Lucie Carès, qui l'a suivie pendant l'été 1998, son meilleur profil.



R. MESLEUX/SPA

En cinquante-deux minutes, les images défilent, avec une grande unité de ton, de La Rochelle à Lille, en passant par Marseille et le ministère de l'emploi à Paris. Martine Aubry - « l'enlève, j'enlève, j'enlève, j'enlève » - selon la description faite par Bernard Kouchner, qui « l'aime » - apparaît très nature. Elle l'est quand, un peu butée, elle discute avec son directeur de cabinet de son budget 1999, « Ce ministre, tout le monde s'en fout », lâche-t-elle. Elle l'est quand elle assiste à un match de la Coupe du monde de football aux côtés de Jacques Delors. L'ancien président de la Commission européenne chante. La ministre rit aux éclats. « J'ai une grande chance d'avoir le père que j'ai », confie-t-elle, avant d'ajouter, en lui confiant la même importance, « et la mère que j'ai ».

### Formez vous à l'audiovisuel, le multimédia, les images de synthèse

INA est le premier centre européen de formation professionnelle aux nouvelles technologies

Pour vos inscriptions :  
INA, 1 rue de Valenciennes  
Tel. 01 49 83 84 84 - Fax 01 49 83 81 72  
Email : formation@ina.fr - Web : www.ina.fr/Formation

INA 1998

## Jeudi 19 novembre 20.40 ARTE

### D'un virus à l'autre

LE RETOUR DES VIRUS. Comment lutter contre les risques infectieux et épidémiques qui pèsent sur l'humanité ? Deux documentaires et un film commentent cette passionnante « Théma »

F ANDRARI-FIL, comme nous y invite le thème de cette soirée, croque que les virus pathogènes pour l'espèce humaine sont « de retour » ? On pourrait sans mal trouver des arguments permettant de répondre de manière positive à une telle question : sou- tent que, ici et là à travers le monde, les perturbations induites dans les grands équilibres environnementaux ne sont pas sans lien avec l'émergence d'infections v- rales touchant l'homme ou l'animal. Mais on ne saurait précisément, de ce fait, conclure au simple retour d'épidémies d'un autre âge, pas plus qu'au « réveil » de certains « virus endormis ». Bien au contraire.



Au chevron de Longuepoint, derrière elle, on voit le pôle Nord des chercheurs en train de travailler sur le thème de la grippe espagnole

Comme tout magistralement montré le pasteurien Charles Nicolle ou, plus récem- ment, l'historien Mikko Grenk, il faut compter avec le germe infectieux propre aux agents pathogènes microbiologiques, ainsi qu'avec une forme d'équilibre dyna- mique existant entre ces agents et leurs hôtes. Ainsi, plutôt que de réagir à un évé- nement, nous sommes en présence d'un é- quilibre dynamique, déstabilisé par la venue de nouveaux agents toujours exposés à des fluctuations et épidé- miologiques, le progrès ne peut résulter ici que de l'orientation réfléchie d'un équi- libre stable semblant à l'échelle de l'homme.



Dans l'atelier de Longuepoint, derrière elle, on voit le pôle Nord des chercheurs en train de travailler sur le thème de la grippe espagnole

De ce point de vue, la « Théma » d'Arte fournit deux exemples emblématiques de fondir, un documentaire signé Annie Georges - concerne une quinzaine de plusieurs fois évoquée dans les colonnes du Monde : la recherche obstinée, par quelques scientifiques, d'échantillons vi- raux à l'origine de la grippe espagnole, l'une des plus grandes catastrophes san-itaires du siècle. Au moment des célébra- tions du 80<sup>e</sup> anniversaire de fin de la pre- mière guerre mondiale, on oubliait généralement que cette épidémie fit, en 1918, entre vingt et quatre millions de victimes. La mécanique virologique est, sur ce thème, connue à commencer par la formidable capacité du virus gripal à mu- ter, imposant une réactualisation conti- nuelle des paradigmes viraux. Jusqu'au moment, sans doute, où cette parade ne pourra être à temps trouvée, reproduisant la situation de 1918, avec tous les phéno- mènes de pandémie que l'on peut d'ores et déjà prévoir.

Participez à la programmation musicale

# ZIKWEB

www.rtl.fr

Réagissez par RTLMail

Retrouvez toutes les Infos de l'émission

Essentiel

# RTL

RTL et vous, c'est aussi : le programme, les fréquences, les jeux, etc...







ENQUÊTE

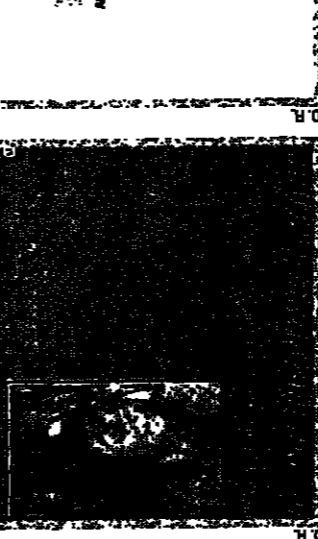
# Internet au secours des indigènes

## Partout dans le monde, des peuples menacés de disparition physique ou culturelle utilisent Internet pour continuer d'exister

**P**OUR les indiens U'was, le sentier de la guerre passe par le Net. L'histoire commence en janvier 1995, quand le gouvernement colombien autorise la compagnie pétrolière américaine Occidental Petroleum à prospecter sur les terres de cette tribu du nord-est de la Colombie. Emmenés par leur chef Roberto Cobarría, les 5 000 U'was, que les autres indiens de la région appellent « Ceux qui pensent », décident comme un sacrilège, pas question pour eux d'extraire le pétrole, qui représente à leurs yeux le sang de la terre. Face à la puissance multinationale, ces pacifistes dans l'âme choisissent de mener le combat sur Internet. La tribu bombarde les organisations de non gouvernementales et lance un site baptisé U'wa Defense Project. Les U'was y racontent par le menu les multiples indignations dont ils sont l'objet, comme celle à l'annonce de l'ouverture de Coverta en juin 1997, deux hommes armés se présentent chez lui. « Ils ont posé leurs pieds comme si de rien n'était et ont dit : "C'est nous, nous sommes les U'was". J'ai dit : "Je ne peux rien signifier pour vous".

certaines tribus d'Amazonie comme les Yawanawas et les Mursi. Il faut dire que dans la région, l'ensemble des Asháninkas a ouvert la voie. Confrontés à la firme Mobil qui prospectait sur leur territoire, ces indiens isolés en pleine forêt amazonienne ont répondu en se dotant d'un site en espagnol et d'un journal en ligne : le *Bulletin des Asháninkas d'Amazonie*. « C'est leur droit de participer, précise Jean-François Ruzin, qui a participé au sein de Survival International à relayer l'action des Asháninkas sur la Toile. Une victoire d'autant plus vite que leur système informatique ne les protège pas contre les maladies des blancs... »

Desormais, les indigènes forment avec les ONG une communauté électronique interconnectée. Une agence de presse associative spécialisée dans la défense des peuples indigènes a même vu le jour sur le Net. Lancée en 1996 par le Conseil indien d'Amérique du Sud (Natividad) et Patrick Razon, ethnologue de formation et représentant du bureau français de Survival International, une ONG britannique qui s'est donné pour mission de défendre les peuples en voie de disparition. Depuis la mise en place par les Nations unies du Groupe de travail sur les populations autochtones, qui fait se rencontrer chaque année des centaines de leaders autochtones du monde entier, ces derniers se sont organisés en Amazonie, explique Razon. Lors de ses périples en Amazonie, ce journaliste français correspondant au Brésil de Survival ne se déplace jamais sans son ordinateur portable. « Je reste ainsi connecté via Internet avec les représentants des diffé-



1997 Tribal Journey

« Pour les peuples menacés par des multinationales qui lorgnent sur les minerais, le bois ou le pétrole qui recèle leur territoire, Internet est une juste défense qui permet de se signaler à l'opinion internationale. D'autant qu'ils ne peuvent compter sur le gouvernement de leur pays, qui les considère le plus souvent comme un obstacle au développement... »

« Tous les peuples menacés par des multinationales qui lorgnent sur les minerais, le bois ou le pétrole qui recèle leur territoire, Internet est une juste défense qui permet de se signaler à l'opinion internationale. D'autant qu'ils ne peuvent compter sur le gouvernement de leur pays, qui les considère le plus souvent comme un obstacle au développement... »

« Pour les peuples menacés par des multinationales qui lorgnent sur les minerais, le bois ou le pétrole qui recèle leur territoire, Internet est une juste défense qui permet de se signaler à l'opinion internationale. D'autant qu'ils ne peuvent compter sur le gouvernement de leur pays, qui les considère le plus souvent comme un obstacle au développement... »

« Pour les peuples menacés par des multinationales qui lorgnent sur les minerais, le bois ou le pétrole qui recèle leur territoire, Internet est une juste défense qui permet de se signaler à l'opinion internationale. D'autant qu'ils ne peuvent compter sur le gouvernement de leur pays, qui les considère le plus souvent comme un obstacle au développement... »

### Canal +

- En clair jusqu'à 9.00
- 6.59 et 12.28, 0.14 Pin-up.
- 7.00 et 7.20, 8.55, 18.25
- Flash Infos.
- 7.05 ABC News.
- 7.25 et 13.30
- Le Journal de l'emploi.
- 7.30 Téléclub.
- Série, Promenons-nous dans les bois.
- 7.55 La Bande du week-end.
- 8.10 Le Vrai Journal.
- 9.00 Mavals sang
- Film, Les Carax.
- (1986, 105 min).
- 10.45 Y'en a marre ! Relax.
- 10.55 Violetta,
- la reine de la moto
- Film, Guy Jacques
- (1997, 93 min).
- 12.30 Un autre Journal.
- 13.34 Les mots ont
- des visages, Vampire.
- 13.35 Le Pék à payer
- Film, Gary Gray
- (1997, 120 min).
- 15.35 et 0.15 Surprises.
- 15.40 T.V. Magazine.
- 16.40 Un beau jour
- Film, Michael Hoffman
- (1996, 105 min).
- 0.50 Soir à France 3.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Pa à vie.

### TV 5

- 20.00 Envoyé spécial.
- La bataille de Paris
- Film, Jean-Louis
- (1994, 105 min).
- 22.00 Journal
- France Télévision.
- 22.25 Mélo
- des cinq continents.
- 22.30 Kiosque.
- 23.15 Mise au point.
- 0.15 French Focus.
- 0.50 Soir à France 3.
- 1.00 Journal (RTBF).

### RTL 9

- 19.50 La Vie de famille.
- 20.40 Epsilon Junior
- Film, Jean-Louis
- (1994, 105 min).
- 22.10 Chicago Hospital :
- la vie à tout prix.
- 23.50

### TMC

- 19.55 Magny, Direction assistée.
- 20.00
- 20.35
- 20.55

### Planète

- 19.40 L'Alambic.
- 20.35 L'Arin, du foot
- et des arènes.
- 21.35
- 22.20
- 23.15
- 23.40

### 100 % ARABICA

- Film, Mahmoud Zemmouri
- (1997, 97 min).
- 0.20
- 0.20

### 13ème Rue

- 20.13 Alfred Hitchcock
- présente, Mérieux
- avec Les Frères
- 20.40
- 22.40
- 23.05

### Festival

- 20.30 Catherine Courage
- Yveline, Jacques Ernaud
- 22.05
- 23.40

### Voyage

- 19.55 Michel Polak
- et son abbé d'Albi.
- 20.05
- 22.00

### Odyssee

- 20.15 Global Family VIII.
- 20.40
- 21.15
- 21.40
- 22.05
- 22.35
- 23.45

### Histoire

- 20.00
- 21.00
- 23.00

### Paris Première

- 20.00
- 20.59
- 21.00
- 22.35

### Canal J

- 18.00
- 18.15
- 18.23
- 18.33
- 19.00
- 19.20
- 19.48

### Canal Jimmy

- 20.00
- 20.30
- 21.15
- 22.00
- 23.00

### MCM

- 19.30
- 21.00
- 21.30
- 23.00

### MTV

- 20.00
- 21.00
- 22.00
- 23.00

### Chaînes européennes

- 19.30
- 20.05
- 22.00
- 22.50
- 23.00
- 23.30

### BBC Prime

- 0.30
- 1.00
- 22.40
- 23.05

### Série Club

- 20.10
- 20.35
- 20.59
- 21.35
- 22.23
- 23.10
- 23.55

### Mezzo

- 20.30
- 20.45
- 21.45

### Disney Channel

- 20.05
- 20.35
- 20.46
- 22.13
- 22.40
- 23.00
- 23.25

### Muzzik

- 19.30
- 20.30
- 20.39
- 23.05

### Canal Jimmy

- 0.00
- 0.15

### MTV

- 20.00
- 21.00
- 22.00
- 23.00

### Chaînes européennes

- 19.30
- 20.05
- 22.00
- 22.50
- 23.00
- 23.30

### BBC Prime

- 0.30
- 1.00
- 22.40
- 23.05

16 NOVEMBRE

France 2 France 3 La Cinquième M 6





Radio-Classique Ravel (reedit)

Maurice RAVEL. M. Ravel est un compositeur de musique française. Il est né le 7 mars 1875 à Crau, près de Marseille...

France-Culture

19.45 Les Entres Internationaux. 20.00 Les Chemins de la musique. 20.30 Agnès, Jean Delmas. 21.00 Les Chemins de la musique. 22.10 Fiction. 23.00 Les Chemins de la musique.

France-Musique

7.00 Les Chemins de la musique. 12.30 Les Chemins de la musique. 19.45 Les Entres Internationaux. 20.00 Les Chemins de la musique.

Radio-Classique

12.00 Jazz club. 12.36 Musique concert. 14.00 Les Chemins de la musique. 14.30 Les Chemins de la musique. 15.00 Les Chemins de la musique.

Canal +

► En clair jusqu'à 9.00. 6.30 et 7.20, 0.04 Phip-Ph. 7.00 et 7.20, 0.35, 18.25. 7.05 ABC News. 7.25 et 13.30. 7.30 Téléjournal.

Canal 1

19.30 Odyssée. 20.10 Série Club. 20.40 Happy Days. 21.00 Les Chemins de la musique. 21.30 Les Chemins de la musique.

France 3

20.55 France 3. 21.00 Les Chemins de la musique. 21.30 Les Chemins de la musique. 22.00 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 1

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 3

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France-Culture

18.35 Profession spectacle. 19.00 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique. 20.00 Les Chemins de la musique.

France-Musique

7.00 Les Chemins de la musique. 12.30 Les Chemins de la musique. 19.45 Les Entres Internationaux. 20.00 Les Chemins de la musique.

Radio-Classique

12.00 Jazz club. 12.36 Musique concert. 14.00 Les Chemins de la musique. 14.30 Les Chemins de la musique. 15.00 Les Chemins de la musique.

Canal +

► En clair jusqu'à 9.00. 6.30 et 7.20, 0.04 Phip-Ph. 7.00 et 7.20, 0.35, 18.25. 7.05 ABC News. 7.25 et 13.30. 7.30 Téléjournal.

Canal 1

19.30 Odyssée. 20.10 Série Club. 20.40 Happy Days. 21.00 Les Chemins de la musique. 21.30 Les Chemins de la musique.

France 3

20.55 France 3. 21.00 Les Chemins de la musique. 21.30 Les Chemins de la musique. 22.00 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 1

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 3

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 3

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France-Culture

18.35 Profession spectacle. 19.00 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique. 20.00 Les Chemins de la musique.

France-Musique

7.00 Les Chemins de la musique. 12.30 Les Chemins de la musique. 19.45 Les Entres Internationaux. 20.00 Les Chemins de la musique.

Radio-Classique

12.00 Jazz club. 12.36 Musique concert. 14.00 Les Chemins de la musique. 14.30 Les Chemins de la musique. 15.00 Les Chemins de la musique.

Canal +

► En clair jusqu'à 9.00. 6.30 et 7.20, 0.04 Phip-Ph. 7.00 et 7.20, 0.35, 18.25. 7.05 ABC News. 7.25 et 13.30. 7.30 Téléjournal.

Canal 1

19.30 Odyssée. 20.10 Série Club. 20.40 Happy Days. 21.00 Les Chemins de la musique. 21.30 Les Chemins de la musique.

France 3

20.55 France 3. 21.00 Les Chemins de la musique. 21.30 Les Chemins de la musique. 22.00 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 1

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 3

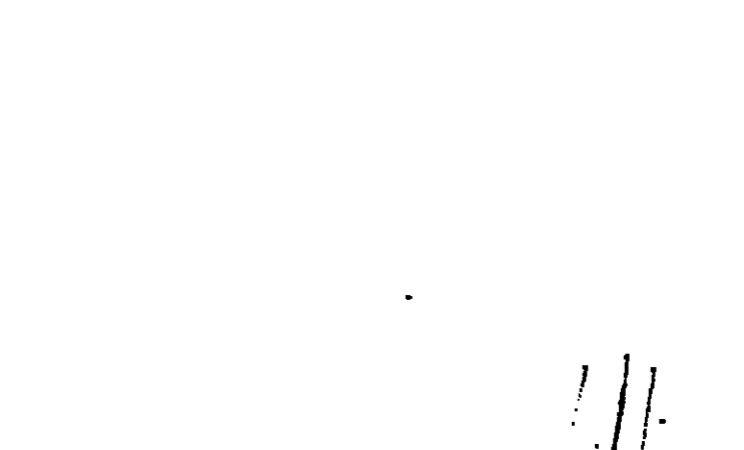
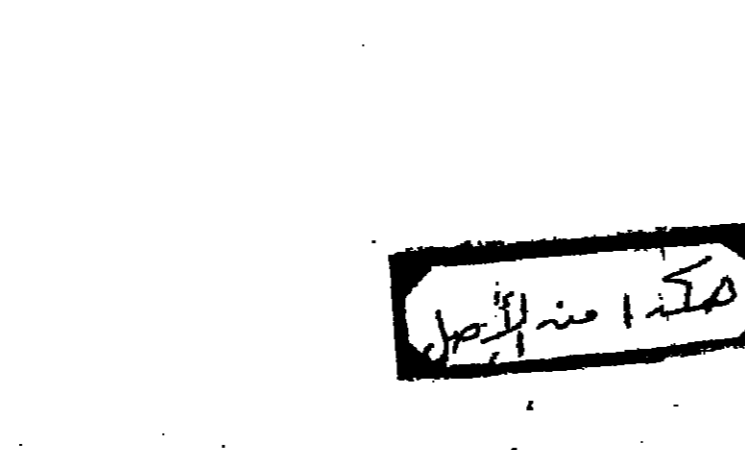
17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 2

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.

France 3

17.00 Eurosport. 17.30 Les Chemins de la musique. 18.30 Les Chemins de la musique. 19.30 Les Chemins de la musique.



ERCE DI

TF1

- 535 Les Amateurs fac...
536 Les Amateurs fac...
620 Le Miracle de l'amour...

France 2

- 530 La Chance aux châteaux (rediff.)...
620 Les Millénaires...

France 3

- 600 EuroNews...
620 Les Millénaires...

La Cinquième

- 530 L'Amplitude de La Cinquième...
620 Les Millénaires...

M 6

- 605 et 935, 10.05, 0.55...
620 Les Millénaires...

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Voyance paratonnerre...
Voyance paratonnerre...

TOUTS ENSEMBLE

- Avec Nana Sémou, Isabelle...
Avec Nana Sémou, Isabelle...

LA MARCHÉ DU SIÈCLE

- Dopage, la mort aux trousses...
Dopage, la mort aux trousses...

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE

- LA DICTATURE DES COLONELS GRECS...
LA DICTATURE DES COLONELS GRECS...

CRÉATURE

- Téléfilm, Stuart Gillard...
Téléfilm, Stuart Gillard...

52 SUR LA UNE

- Magazine présenté par Jean Berthoin...
Magazine présenté par Jean Berthoin...

LES GOÛTS DES FRAISES

- Téléfilm, Franck Cassini, avec...
Téléfilm, Franck Cassini, avec...

QUI EST-CE QUE ZAZIE ?

- Magazine, Venise : Dictionnaire...
Magazine, Venise : Dictionnaire...

MUSICA : PENDERECKI

- Documentaire, Andreas Miska-Morrell...
Documentaire, Andreas Miska-Morrell...

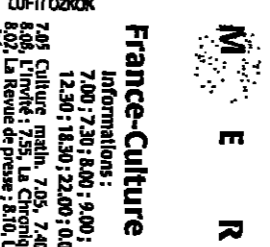
12 La Monnaie

Radio v Multimedias Dimanche 15 - Lundi 16 novembre 1998



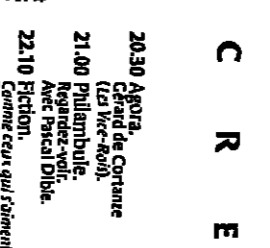
Le fond et la forme

D'ambages, l'émulsion de Catherine Paoletti sur Elias Canetti...
D'ambages, l'émulsion de Catherine Paoletti sur Elias Canetti...



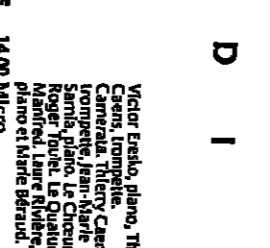
France-Culture

2030 Agria, Gérard de Coreux...
2030 Agria, Gérard de Coreux...



France-Musique

720 Musique maïna, Séverine Alla...
720 Musique maïna, Séverine Alla...



Radio-Classique

2230 Musique plurilingue...
2230 Musique plurilingue...

















